



N° d'ordre NNT : 2023LYO20003

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483

Sciences sociales

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 13 janvier 2023, par :

Magdalena KRUSZYNSKA

En quête de pérennité spirituelle et politique.

L'église de Saint-Symphorien-le-Château, une construction monumentale à vocation mémorielle du début du XVe siècle.

Devant le jury composé de :

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Professeure des Universités, Université Paris Nanterre, Présidente

Andreas HARTMANN-VIRNICH, Professeur des Universités, Université Aix-Marseille 1, Rapporteur

Pascale CHEVALIER, Maîtresse de conférences HDR, Université Clermont Auvergne, Rapporteur

Gille ROLLIER, Docteur en archéologie médiévale, INRAP, Examineur

Anne BAUD, Professeure des Universités, Université Lumière Lyon 2, Directrice de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer ni l'adapter.

Université Lumière Lyon 2
UMR5138 Archéologie et Archéométrie
UFR Temps et territoire - Département d'Histoire
École doctorale de Sciences Sociales (ED 483)

EN QUÊTE DE PÉRÉNITÉ SPIRITUELLE ET POLITIQUE :
L'ÉGLISE DE SAINT-SYMPHORIEN-LE-CHÂTEAU, UNE CONSTRUCTION
MONUMENTALE A VOCATION MÉMORIELLE DU DÉBUT DU XV^e SIÈCLE.

Par Magdalena KRUSZYNSKA
Sous la direction de Mme Anne BAUD

Volume 2 - Annexes



Thèse d'archéologie médiévale et moderne
(Doctorat d'Histoire)

Composition du jury :

Anne Baud

Andréas Hartmann

Pascale Chevalier

Brigitte Boissavit Camus

Gilles Rolier

MCF HDR, Université Lumière Lyon 2, UMR 5138 ArAr

Professeur, Université d'Aix-Marseille I, UMR 7298 LA3M

MCF HDR, Université de Clermont-Ferrand,

Professeur, Université de Paris-Nanterre, UMR 7041ARSCAN

DR, Inrap, Université Lumière Lyon 2, UMR 5189 Hisoma

Table de matières

ANNEXE I.....	5
6.1) Transcription.....	5
ANNEXE II.....	8
6.2) Les chapelles latérales nord.....	8
6.2.1) La chapelle ouest dite de La Grande Sacristie : Fait XIII.....	8
6.2.2) La chapelle centrale dite de Saint Antoine : Fait XII.....	14
ANNEXE III.....	19
6.3) La chapelle nord-est dite de Saint-Symphorien, Fait X et la petite sacristie, Fait IX... 19	
6.3.1) La chapelle nord-est dite de Saint Symphorien : Fait X.....	19
6.3.2) « La petite sacristie » Fait IX.....	27
ANNEXE IV.....	34
6.4) L'abside : Fait VIII.....	34
ANNEXE V.....	42
6.5) La chapelle sud-est, dite Notre Dame de Pitié : Fait VII.....	42
ANNEXE VI.....	55
6.6) Les chapelles latérales sud.....	55
6.6.1) La chapelle est, dite du Sacré Cœur : Fait VI.....	55
6.6.2) La chapelle centrale, dite Saint-Joseph : Fait V.....	60
6.6.3) La chapelle ouest, dite Sainte-Jeanne d'Arc : Fait IV.....	64
ANNEXE VII.....	72
6.7) Annexe VII - Les sondages archéologiques de 2004.....	72
6.7.1) Le contexte.....	72
6.7.2) Stratigraphie générale.....	73
6.7.3) Sondage 1.....	73
6.7.4) Sondage 2.....	74
6.7.5) Sondage 3.....	76
6.7.6) Sondage 4.....	77
6.7.7) Synthèse.....	78
ANNEXE VIII.....	81
6.8.1) Les fiches de trous de boulins.....	81
ANNEXE IX.....	85
6.9) Les baies.....	85
ANNEXE X.....	95
6.10) Les peintures du Fait XIV.....	95
6.10.1) Caractéristique et organisation des peintures – problématique.....	95
6.10.2) Les Saints et la donatrice.....	97

6.10.3) Sujet, interprétation, analyse de la composition et lecture des peintures.....	104
6.10.4) Les épures	106
6.10.5) Conclusion	109
ANNEXE XI	110
6.11) Tableau de fonctions du cardinal Pierre Girard	110
ANNEXE XII.....	112
6.12) Tableau récapitulatif du testament du cardinal Pierre Girard	112

ANNEXE I

6.1) Transcription



Lettre de donation de la relique de la Sainte-Croix ; Archives Municipales, Saint-Symphorien-sur-Coise

1. Reverendo in Cristo patrie domino Dei gracia archiepiscopi lungdunensi eius que vicariis et oficialibus ac sindicis et gubernatoribus ville
2. Sancti Simphoriani castri Lungdunensis diocensis omnibus que aliis et singulis Christi fidelibus ad quem seu quos presentes nostre litere pervenerint (?) Petrus miseratione divina
3. Tituli sancti Petri ad Vinculas sancte romane ecclesie pressbitere cardinalice et domini nostri papea penitentia salutem et presentibus fides in dubiam adibere notificamus
4. vobis tenere presenti literarum quod olim sancte memoriae dominus sancte memoriae dominus Clemens papaseptimus vicarius Jesus Christi dum residebat in palacio apostolico avignonensi de quadam

5. magna parte sive pecia ligni sancte crucis que erat et custodiebatur infra dictum palacium in thesauro ecclesie romane in certo loco super hoc ordinato
6. quandam peciam inde abscondi faciens nobis gracie contulit (?) et donavit quam quidem ligni predicti peciam nobis natam ad formam crucis iusimus adaptari
7. in quo facto lignem crucis huius modi ponimus nobis presentibus in quadam parva cruce (?) et postmodum eius modi crucem dictum lignum in se habentem
8. situari et in castro fecimus in quadam alia magna cruce in argento quam sic ut prefertur garnitam a ligno sancte crucis ad ornatam ob reverenciam
9. Jesu christi salvatori nostri et gloriose Virginis eius matris ecclesie parochiali dicte ville sancti symphoriani castri cum fecimus et donavimus et tenore presentium perpetuum
10. confirmavimus et donamus. Inhibentes et interdicentes specialiter et expresser sub comminatione maledictionis eterne ne quis etiam pro quacumque necessitate dicte ecclesie
11. seu habitantium dicte ville dictam crucem unquam possit impignori distraere seu committere alinare. Praeterea volumus et etiam ordinamus quod dicta crux ponatur
12. et custodiatur infra dictam parochialem ecclesiam in thesauro dicte ville in quadam taxia cive armario bene ferrato in quo sint tres sarrature et tres
13. claves (?) quarum unam per rectorem dicte ecclesie qui nunc est et erit p(...) ([trou dns le texte](#)) et aliam per propinquorem de genere nostro p(...) ([pliore](#)) et aliquam (...) ([pliore](#)) hu
14. ius modi per unum de sindicis seu gubernatoribus dicte ville et legendum et nominandum per rectorem et propinquorem et ut nemini vertatur in du
15. bium an premissa veritate nittantur et omnia cingula pro ut superius sunt discussa esse vera in domino tenere presentium attestamus in coram
16. premisorum testimonium presentas nostras literas fieri fecimus et per notarium publicum infra scribentem sub scribi et publicari mandabimus. Nostra que sigilli iusimus appensione (?....) Datum
17. in castro sallonis arletensis diocesis sub anno a nativitate domini millesimo cccc tercio in dictione undecima et octavo mense octobris pontificatus sanctissimi in christo patris et
18. domini nostri domini benedicti divina providencia pape xiii anno nono presentibus venerabilibus et discretis viris dominis Johane de altanella (ou « villa ») contore Dolen s Reimundo Buxe preposito « B » ou « V » encien (+ abbreviation)

19. ecclesiam Guilhemo Capitilane canonico ecclesia sancti Petri de Burlacio castrensis diocesis Johanne Gerardi domicello et majstro Petro Charpini bacalario in decretis lungdunensis
20. diocesis ac Johane amardi alias martini canonico ecclesie sancti Justi lungdunensis testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis.
21. Et ego Johannes Borelli presbiter lemovicensis diocesis publicus apostolica et imperiali auctoritate notarius premicis omnibus et singulis dum sicut prefertur agrentur et fierent
22. Pet pretatum reverensissimum patrem dominum cardinalem una cum prenominatis testibus interfui et aque sic fieri vidi et audibi id circo presentes literas in fornem publici instrumenti
23. Redactas manu mea propria scriptas ic me sub...? (*script...?*) publicavi et unacum dicti domini carolinalis apencione sigelli signo meo cun (?) sueto signam (vi?) rogatus
24. Constat mi derasura facta super (...?) d...?ibus dicte ecclesie que quam fidelite abpropeo .

Hoc sanctissimu lignu domu nostir Jesu Christi recognovimus et sigilo eminentissimus domi domini Irenei cardinalis sein signavimus Lungduni die 8a februare 1916; F. Marnas VG

ANNEXE II

6.2) Les chapelles latérales nord

La construction des chapelles latérales nord, de même que les chapelles latérales sud, relèvent du domaine privé et leur construction, ainsi que leur gestion, restent indépendantes jusqu'à la Révolution¹. Chaque chapelle se caractérise par un fonctionnement autonome, issu d'un projet distinct n'appartenant pas à la structure d'origine de l'église. Aujourd'hui, cet aspect est atténué par les travaux effectués au XIX^e siècle ; ainsi l'alignement du niveau des toitures a gommé une partie des signes distinctifs des chapelles. En revanche, la mise en œuvre, les formes et les dimensions des fenêtres sont toujours bien caractéristiques pour chacune d'entre elles. Dans la mesure où la distribution des espaces est basée sur la longueur des travées, les murs extérieurs des chapelles reflètent cet état de fait et, par conséquent, ne sont pas identiques. Les contreforts, à l'image de l'ensemble, présentent des traits spécifiques. Les chapelles seront étudiées d'ouest en est.

6.2.1) La chapelle ouest dite de La Grande Sacristie : Fait XIII

La première chapelle à l'angle nord-ouest se compose des murs M30, M29, et M43, à l'intérieur, flanqués par les contreforts C81 et C80. Depuis la fin du XIX^e siècle, la chapelle est utilisée comme sacristie et pour cette raison elle est communément appelée « la grande sacristie ». La transformation survient grâce aux soins de monseigneur Geay² qui, en outre, finance l'aménagement, c'est-à-dire l'installations des boiseries et des meubles liturgiques.

¹ Le changement dans la gestion de chapelles survient à la réouverture de l'église au culte après la Révolution et il est très vite ressentie au niveau de l'intendance interne. Nous connaissons une longue plainte de la part d'un membre de la famille de Clerimbert au sujet de placement d'un confessionnal dans leur chapelle familiale. La chapelle, soulignons-le, construite, gérée et surtout entretenu par leurs soins, considérée jusqu'au là comme une domaine privé, passe dans le domaine « public »/commune avec des dispositif prise librement par un des prêtres/curés ce qui soulevé une objection sévère.

² Pierre Geay (1845-1919) évêque de Laval, né et enterré à Saint-Symphorien-sur-Coise, il fait faire un reliquaire en or emmaillé pour enchâsser la relique de la vraie Croix. Le reliquaire d'origine a disparu au moment de la Révolution.

Initialement, la chapelle est dédiée à Saint Ennemond³ et saint Pierre⁴ et sa fondation se situe entre 1555 et 1599, suite aux testaments de Martin et Martin Bazouds⁵, deux curés de l'église de Saint-Symphorien portant le même patronyme avec un lien de parenté proche (l'oncle et le neveu). Cette chapelle correspond à la dernière construction de toute l'église en utilisant la dernière parcelle libre et s'insérant entre des entités existantes.

- le mur M30



Le mur M30 est construits en petits moellons bruts de dimensions variables, non équarris. Les matériaux utilisés varient souvent avec principalement des moellons de granite gris employés en alternance avec d'autres en granite rose, on note également un certain apport du

³ Saint Ennemond (? – 658) – l'évêque de Lyon entre 652 et 658 (les auteurs ne sont pas tout à fait d'accord sur les dates), considéré comme martyr et auteur de *Acta sancti Aunemundi* et/ou du Testament de saint Ennemenod, dont l'analyse chez : Alfred Coville, L'évêque Aunemundus et son testament, *Revue d'histoire de Lyon*, tome 1, 1902, pp. 353-372 et 464-486 ; notice générale : Bruno Galland et aill., *Archevêques de Lyon*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2012, p. 28 ; un paragraphe sur le culte du saint : Hervé Chopin, Le culte de saint Ennemond, dans : Nicolas Reveyron, *Chantiers Lyonnais du Moyen Âge (Saint-Jean, Saint-Niziers, Saint-Paul)* Archéologie et Histoire de l'Art, DARA 28, Lyon, Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 2005, p. 170.

⁴ Soulignons qu'une chapelle dotée de ce vocable « Saint-Pierre » existait déjà, il s'agit de l'ancienne chapelle de Tholons. Il faut donc envisager que à ce moment-là elle ne portait plus ce vocable et elle a dû changer de l'affectation et/ou de vocable.

⁵ François-Nicolas Cochard, *Notice statistique et historique...*, Lyon, 1827, p. 74, note de bas de page.

granite à cordiélite, du grès gris (la molasse), sans oublier les traces de reprises en brique rouge. La mise en œuvre est chaotique et très peu soignée, malgré une certaine tentative de respecter les nivellements d'assises. Le mur M30 porte des traces drastiques de remaniements d'une baie B140 dont la structure est particulièrement composite. L'ouverture d'origine a été remplacée par une autre de dimensions beaucoup moins importante. La fenêtre actuelle, conçue en molasse, mesure 1,3m de haut par 0,45m de large, s'ouvre à environ 4,2m du sol. L'état déjà très altéré de la fenêtre, dont nous devinons à peine la forme en lancette, est détérioré davantage par un parement en brique rouge qui bouche les 3/5 de sa hauteur. Il faut remarquer l'emplacement de cette ouverture : le piédroit droit se place curieusement contre le contrefort C82, laissant un espace de 3 à 5 cm, rempli de mortier et/ou par le blocage, le même qui entoure toute la fenêtre.

De l'ouverture d'origine, il ne reste que la partie basse dans sa forme initiale. Les deux rangées de pierres de taille en granite rose dessinent l'appui et le piédroit gauche et indiquent que l'ouverture se trouve à 2,10m du sol ; en revanche, le piédroit gauche reste invisible. Le bouchage est composé des moellons équarris de différentes dimensions mais de même nature que dans le parement. Dans ce dernier, se trouve une ouverture maçonnée de faibles dimensions de 0,15m de largeur sur 0,26m de hauteur, avec un appui composé de deux petits moellons ; en revanche, le linteau est d'un seul bloc. Cette ouverture présente toutes les caractéristiques d'un trou de boulin, même s'il n'en existe aucun autre à proximité.

Nous ignorons tout de cette ouverture et de sa transformation. La question essentielle concerne sa fonction et surtout le fait qu'elle s'arrête, soulignons-le à 2,10m du niveau du sol ; ce qui par conséquent définit le niveau de la circulation de la chapelle. Il faut donc prendre en compte deux éventualités, selon la première il s'agit d'une porte qui donnait un accès direct à l'intérieur de la chapelle. Selon la seconde, l'ouverture avait une fonction de fenêtre dès l'origine, mais le niveau du sol à l'intérieur de la chapelle était sensiblement différent à l'origine. La première éventualité nécessite l'existence d'un moyen d'accès ; un escalier en bois serait la meilleure solution, mais elle pose des problèmes de circulation. La deuxième, c'est-à-dire l'existence d'une grande fenêtre, paraît plus vraisemblable d'un prime abord, mais elle induit la question du niveau du sol qui ne correspond pas au niveau praticable dans l'église.

En revanche, le bouchage de la fenêtre coïncident sans doute avec la mise en place des boiseries à l'intérieur de la chapelle à la fin du XIX^e siècle qui provoque le changement de ses dimensions. Le bouchage reste un élément secondaire et anecdotique dû à un besoin spécifique de l'entretien au XIX^e siècle.

Le mur M30 a été rejointoyé abondamment surtout dans sa partie supérieure et surélevé de huit assises au XIX^e siècle. Ce dernier demeure particulièrement lisible grâce au changement

des matériaux et du type des joints. La partie en question, construite en petits moellons bruts de granite gris et rose avec des joints beurrés d'une couleur grisâtre qui soulignent les assises en nombre de huit, résultent de restaurations du XIX^e siècle ; la césure linéaire correspond à l'ancien niveau de la toiture.

Le mur M30 s'appuie sur toute sa hauteur contre le contrefort C82 qui appartient au Fait XIV, ce dernier le dépasse d'une faible épaisseur de 0,13m environ.

- Le contrefort C81

Le deuxième contrefort qui borne (flanque) le mur M30, C81 est construit principalement en gneiss ocellés, avec des éléments en grés gris (molasse) et grés rouges. Il s'agit d'un contrefort angulaire, partiellement chaîné avec le mur M30. Le point de chaînage visibles sont rares, nous ne pouvons en compter que quatre, mais il est évident que, malgré la différence de matériaux, le contrefort a été construit simultanément avec le mur. La mise en œuvre du contrefort C81 est régulière et plutôt homogène, le grand appareil alterne avec l'appareil moyen. Un empattement à la hauteur de 0,60m et un larmier à 2,65m de hauteur structurent le contrefort. Le pinacle est en granite rose et date de la même campagne de restauration contemporaine, du XIX^e siècle.

- Le mur M29



Le mur M29 s'inscrit entre deux contreforts angulaires C81 et C80 et sa lecture est particulièrement difficile. Un enduit grisâtre, très épais rend la mise en œuvre pratiquement

incompréhensible, le mur est enduit « à pierre vue ». Nous pouvons deviner une construction en moellons équarris de petites dimensions, principalement en granite gris avec des apports de granite rose et de grès gris (de la molasse). Le parement, abandonnement enduit à l'époque contemporaine, porte des traces de joints tirés à la pointe qui imitent les assises. Le mur est ouvert par une étroite fenêtre, B139, en forme de lancette en grès gris (la molasse) dont l'état est très dégradé, notamment par l'enduit qui recouvre les piédroits.

Directement au-dessus de l'empattement à la hauteur de 2,30m du sol se trouve une cavité maçonnée quasi quadrangulaire de 0,38m de large, 0,48m de hauteur et de 0,35m de profondeur. Aujourd'hui fermée par une planche en bois et abondamment rejointoyée, il nous est impossible de définir une fonction ou une destination, ainsi qu'une chronologie relative avec le mur.

Les deux dernières assises du mur sont en moellons bruts en moyens appareil avec une mince assise intermédiaire de rattrapage. Contrairement aux autres, ces assises ne sont pas enduites, les joints larges permettent de définir les matériaux de construction : principalement le grès gris et le granite gris. En revanche, la corniche ainsi que les modillons sont en grès rose et cet ensemble correspond bien évidemment aux restaurations de l'époque contemporaine.

L'enduit nous empêche de voir le lien entre le mur et le contrefort C80, mais la lecture du plan de l'église nous indique qu'il est peu probable que C80 appartienne à la phase de construction du mur M29.

- Les parements internes

Tous les parements internes de la Grande Sacristie sont enduits, y compris la voûte et les culs-de-lampes, de surcroît caché par les boiseries. Cependant, malgré le fait que ces dernières montent jusqu'à 2,5m, un certain nombre d'éléments spécifiques peuvent contribuer à la compréhension des modalités de la construction.

La chapelle est voûtée et les retombés des arrêts descendent sur les culs de lampes sculptés. Ces dernières sont d'une part, très altérées et d'autre part, enduites et cela ne permet pas de distinguer les motifs. Le mur M30 est marqué par un coup de sabre vertical qui le traverse de haut en bas, à une distance de 1,30m de l'angle du mur.



. Cette distance correspond à la largeur du contrefort C82 qui, intégré dans le mur, qui se distingue, malgré la couche d'enduit. Le mur M246 est ouvert par un arc, dont nous pouvons apercevoir uniquement un fragment supérieur visible au-dessus des panneaux de boiserie. L'arc lui-même est enduit et dissimulé par le revêtement en bois qui cache sa naissance. Il s'agit vraisemblablement d'un arc en anse de panier correspondant à la construction de la chapelle. En entrebâillant les portes des placards aménagées dans les saillies de part et d'autre de l'ouverture de la chapelle, nous constatons que cette dernière est en biais et de surcroît munie d'un petit ressaut en granite gris, visiblement le matériau de la construction de la chapelle. En revanche, les murs M29 et M246 ne portent pas des traits caractéristiques.

La chapelle a été transformée en sacristie à la fin du XIX^e siècle. Les boiseries elles-mêmes reprennent le style néo-classique avec des éléments typiques comme corniche avec son denticule. L'ameublement de cette pièce correspond principalement aux besoins spécifiques de stockage des vêtements liturgiques dont nous pouvons compter un très grand nombre encore aujourd'hui. La plupart des chapes très richement brodées date du XIX^e siècle, l'apogée du confectionnement des ornements liturgiques au sens large⁶.

⁶ Parmi les différents types de tissage des ornements on trouve de nombreux exemples de soies polychromes, des soies brochées, des brocards ou des « simples » broderies très typiques pour le renouvellement de la portée symbolique et politique de l'Église au XIX^e siècle. D'autre part, la proximité de Lyon connue pour l'industrialisation des procédés de la fabrication de la soie a contribué à une grande diversité des motifs et à la baisse du coût de la production.

6.2.2) La chapelle centrale dite de Saint Antoine : Fait XII

La chapelle centrale de la face nord de l'église composée des murs M28, M43, M252 et de deux contreforts C80 et C79, s'avère révélatrice pour la méthode de construction des chapelles. Un des parements internes illustre le moyen le plus courant d'inclure une chapelle dans une construction déjà existante, ce qui conforte l'hypothèse concernant l'agrandissement de l'espace votif et funéraire.

- Le mur M28



D'une manière générale, le mur M28, construit en pierre de taille, montées en assises avec une mise en œuvre plutôt soignée, offre une grande homogénéité. Cependant, nous pouvons le subdiviser en trois parties : le soubassement, l'élévation et la corniche avec les modillons, chacune marqué d'une caractéristique spécifique.

La base de M28, en moellons bruts de différentes natures : granite gris, granite rose, gneiss oillés, disposés de manière disparate et noyés dans le mortier probablement contemporain, est très hétéroclite. En fait, M28 s'appuie sur la roche apparente, présente sous forme de trois affleurements qui occupent la moitié de la largeur du mur. Les pointes de la roche

couvrent entièrement l'espace entre le mur et le contrefort, sans donner l'impression d'avoir été taillés ou aménagés. Cette structure spécifique et surtout disparate de la base du mur permet d'amortir le passage entre la roche et les assises.

L'élévation du mur, en pierre de taille, présente des matériaux de construction de même nature, le gneiss blanc à rouille avec des rares ajouts en granite rose (deux pierres), en grès gris c'est-à-dire la molasse (trois pierres) qui font la jonction entre le contrefort et le parement, et une pierre en pierre dorée. Cependant, la singulière variation de la hauteur des assises crée une légère disparité dans l'ensemble. Tous les types d'appareil sont présents, intégrés dans le mur, avec, majoritairement, l'emploi du moyen l'appareil ; cependant on note quatre assises en grand appareil et au moins deux, en petit. Les joints sont gras, rubanés, parfois tirés à la truelle et sans doute contemporains.

Le mur est ouvert par une fenêtre B138, contemporaine (1960), en calcaire, avec le meneau et le remplage en pierre dorée. La fenêtre comporte deux lancettes élancées trilobées avec un remplage composé de trois soufflets trilobés croisés qui forment au milieu un trèfle. Les assises de la fenêtre respectent les assises du mur.

Le mur se termine par une corniche avec des modillons, les deux éléments en granite rouge qui résultent de la même restauration exécutée au XIX^e siècle et dirigée par Louis Sainte-Marie Perrin.

Le mur M28 est chaîné avec ses deux contreforts C80 et C81, ce lien est renforcé par un empiètement à la hauteur de 2,10m qui d'une part structure le mur et d'autre part unifie le lien entre les trois éléments.

- Le contrefort C80

Le contrefort angulaire C80 est construit en gneiss blanc à rouille avec des adjonctions en grès gris (molasse) qui marquent les endroits de chaînage avec le M28, en pierre de taille en moyen et grand appareil, avec des assises alignées par rapport aux celles du mur M28 et la mise en œuvre des deux éléments est quasi identique, avec la même régularité et homogénéité. L'implantation du contrefort reprend le modèle du mur M28 avec le soubassement composé de moellons équarris de différents types de matériau, noyés dans le mortier. Encore une fois, il s'agit d'une couche intermédiaire qui permettait de préparer la pose des assises et d'aplanir la roche sans devoir la tailler.

L'empiètement du contrefort est pratiquement à la même hauteur que celui du mur M28 à 2,05m et contribue à l'impression de continuité entre les deux éléments. En revanche, le larmier, en grès gris qui se situe à 5,30m est présent uniquement sur le contrefort.

Une de particularité du contrefort C80 réside dans le fait qu'il s'ouvre en angle obtus vers l'ouest afin d'absorber la poussée simultanée des murs M28 et M43, ce qui signifie qu'initialement, la rangée de chapelles s'arrêtait avec ce contrefort.

La dernière assise du contrefort, exactement comme son pinacle est en granite rose et appartiennent aux restaurations exécutées au XIX^e siècle.

- Le contrefort C79

Le contrefort C79 reproduit les modalités de la construction du contrefort C80 avec les mêmes matériaux de construction et mise en œuvre : en gneiss blanc à rouille, avec des moellons en en grès gris (molasse). Les assises, en pierre de taille, en moyen et grand appareil sont alignées par rapport aux celles du mur M28 avec une régularité et homogénéité identique. L'implantation du contrefort reprend le modèle de son équivalent C80, ainsi que du mur M28 avec le soubassement composé de moellons équarris de différents types de matériau, noyés dans le mortier. Une fois de plus, cette partie intermédiaire construite en moellons permettait de préparer la pose des assises en pierre de taille en facilitant son installation sur la roche qui apparaît sur la face est du contrefort à l'angle avec le mur M27.

L'empattement du contrefort est à la même hauteur que celui du mur M28 et contrefort C79 et permet de présumer que ces trois éléments ont été construits simultanément qu'ils appartiennent à la même unité de construction. En revanche, le larmier, en grès gris est présent uniquement sur le contrefort, exactement comme pour son homologue C79. Enfin, le contrefort C78 n'est pas tout à fait perpendiculaire au mur M28, un léger angle aigu l'orienté vers l'ouest.

Les deux dernières assises et le pinacle en granite rose sont des résultantes de la restauration du XIX^e siècle.

- Les parements internes

Les parois intérieures de la chapelle Saint-Antoine quasi entièrement enduits, sauf deux endroits très symptomatiques. En fait, deux fragments de parois des murs M43 et M44, laissés à nu illustrent d'une manière très explicite le processus d'agrandissement de l'église. La chapelle est couverte par une voûte d'ogive fermée par une clé de voûte annulaire avec un centre convexe en forme de demi-sphère peinte en or comme l'anneau ; en revanche, la partie concave est peinte en bleu. Les formes de culs-de-lampe ne sont pas lisibles, la pierre étant trop usée. Aujourd'hui, la chapelle est quasiment vide, à part les deux éléments d'aménagement liturgique : la piscine et l'armoire ménagée dans l'architecture ; il n'y a aucun autre mobilier. Visiblement, l'ancien

autel de la chapelle, au moins sa dalle en pierre du XVI^e siècle⁷, a été déplacé au moment de l'adaptation d'aménagement liturgique de l'église conforme au concile Vatican II et sert, à présent, de maître-autel.



Le mur M252, fort heureusement, n'est pas enduit dans sa totalité. Un tiers du mur, resté à nu, permet de définir les matériaux de construction et d'analyser la mise en œuvre. La partie non enduite d'une largeur de 1,1m environ est construit avec un moyen appareil de pierre de taille en granite gris. Les assises sont très régulières, de même que les dimensions des pierres et la mise en œuvre, très soignée. Les hauteurs des assises, très rapprochées, varient entre 0,30m et 0,36m sur les dix premières (avec une seule exception de 0,4m) pour ensuite diminuer et passer à une fourchette entre 0,22m et 0,27m. Pratiquement chaque assise comporte au moins une pierre marquée par un signe lapidaire, parfaitement lisible. Nous rencontrons principalement deux signes avec des variantes de pose : chaque signe peut avoir des « positions » différentes comme « effet miroir » ou être représenté à la verticale au lieu de l'horizontal.

Cette partie non enduite du mur M252 permet de constater son chaînage avec le pilier soutenant l'arc de la chapelle. Le pilier prismatique engagé est adossé à son équivalent du mur M264, lequel reçoit l'arc doubleau de la travée du collatéral nord. Étant donné que les assises

⁷ Davi Roland, *L'église restaurée de Saint-Symphorien-sur-Coise, mars 1974*, Imprimerie des Monts du Lyonnais, Saint-Martin-en-Haut, 1974.

n'ont pas de joints de lits identiques, les deux éléments appartiennent sans doute à deux campagnes de constructions différentes, malgré leurs moulures, à profils analogues, placées à la même hauteur. Les matériaux employés dans la construction du mur M252 et de son pilier et la mise en œuvre similaire laissent entrevoir une volonté d'harmonisation.

Le parement enduit du mur M252 comporte une particularité, une niche de 1,40m de largeur, de 1,62m de haut et de 0,30m de profondeur. Cette niche maçonnée, en apparence semi-circulaire s'appuie sur une corniche située à 1,82m du niveau du sol actuel de l'église. La niche n'est pas en forme d'un demi-cercle complet, en fait, elle s'arrête brutalement à son $\frac{3}{4}$ buttant contre la partie non enduite. Le bandeau et le pourtour de la niche sont en pierre de taille, exactement de la même nature granitique que le contrefort et le pilier voisins (C249 et pilier P). Quant à la fonction, pour l'instant, elle reste non définie, aussi bien d'un point de vue architectural qu'utilitaire. S'agit-il d'une ancienne porte (ou fenêtre) qui a été transformé en niche comme on la voit aujourd'hui ou a-t-elle été conçue en tant que telle d'origine ? Au sujet de sa fonctionnalité, nous pouvons uniquement spéculer en nous demandant si elle ne pouvait pas servir d'encadrement de la mise en valeur d'un objet important, un tableau, une croix ou une relique ? Étant donné qu'elle s'insère entre 1,82 et 3,48m de hauteur, il est peu probable qu'il s'agit d'une niche crédence, dans ce cas-là, l'usage liturgique est quasi impossible, donc la raison « constructive » demeure incompréhensible.

La partie non enduite laisse apparaître l'ancien contrefort qui appartient à la première phase de la construction de l'église. La limite de l'agrandissement est parfaitement lisible et témoigne d'une grande homogénéité entre le contrefort et le pilier voisin.

Dans la mesure où nous distinguons très clairement la limite du contrefort, nous pouvons comprendre comment la chapelle a été construite et à partir de quel moment le mur a été « prolongé » afin de devenir un mur latéral de la chapelle. Nous pouvons en déduire que la même opération a été répétée sur le mur qui lui fait face, M43. Les deux murs prolongés ont été ensuite fermés par un mur perpendiculaire, M28.

Le parement interne du mur M28 est enduit sauf trois éléments en pierre de taille en granite gris : un bandeau, l'ébrasement de la fenêtre et l'arc formeret de la voûte de la chapelle. Le bandeau placé à la hauteur de 2,05m du sol constitue l'appui à la fenêtre et elle entre sous la corniche du mur M252. Une armoire liturgique maçonnée dans le mur M28 et fermée par une planche en bois se trouve sur le côté est de la paroi.

Le parement interne du mur M34 est entièrement enduit et nous n'avons pas de moyens de définir la mise en œuvre du mur ni les matériaux de sa construction.

ANNEXE III

6.3) La chapelle nord-est dite de Saint-Symphorien, Fait X et la petite sacristie, Fait IX

6.3.1) La chapelle nord-est dite de Saint Symphorien : Fait X

La chapelle nord-est de Saint-Symphorien, le Fait X, est un sous-ensemble particulièrement composite qui intègre les murs M24, M23 et les contreforts C76, C75 à l'extérieur, puis les murs M37, M41 et le contrefort C83, à l'intérieur. La chapelle vient s'insérer entre le chœur et le mur M37 qui, à l'origine, fermait le collatéral et délimitait l'église au début du XV^e siècle. La distinction entre les parties « primitives » et parties ajoutées est très clairement perceptible ; en fait, les éléments « d'origine » sont laissés à nu (M37, C76, C83), contrairement aux autres, enduits. La chapelle est couverte par une voûte irrégulière à plusieurs quartiers qui correspondent aux sections des murs ou des contreforts constituant l'ensemble (fig. 73).

- Le mur M24



Le mur M24 s'insère entre les contreforts C75 et C76, en prenant appui sur ce dernier. Le mur est construit en pierre de taille, principalement en gneiss ocellés et gneiss blanc à rouille, granite gris avec des rares pierres en granite rose, montées en assises, en gros et moyen appareil avec une mise en œuvre régulière. Les joints sont contemporains et fins cette fois-ci, et débordent rarement sur les pierres. Au tiers de sa hauteur, un empattement prolonge celui du contrefort C76 et du mur M25.

Le mur M24 s'appuie sur un ressaut de fondations en moellons bruts, parfaitement apparent, construit en moellons de faibles et très faibles dimensions, entre 0,04m et 0,07m de hauteur et 0,05m et 0,20m de longueur, liés par du ciment. Le mur est ouvert par une fenêtre ogivale, B132, en forme d'une simple lancette, pourvue des claveaux à crossette ; conçue en basalte, elle ne correspond pas aux matériaux utilisés de manière habituelle dans la construction de l'église et plusieurs pierres en calcaire servant de calage dans son insertion dans le mur montrent qu'il s'agit d'un ajout postérieur.

Le parement du mur M24 contient d'autres éléments qui ne sont pas d'origine, comme en témoignent les deux dernières assises : sur l'avant dernière, en granite gris, chaque pierre porte, de manière régulière, des traces du layage obliques profondes, ce qui correspond à une campagne de restaurations. La dernière assise se voit dotée de quatre modillons décoratifs, selon toute vraisemblance en réemplois, chaque motif portant une moulture. Tous représentent des têtes humaines avec deux spécifiques différentes : trois sont plus élaborées et portent des traces singulières, en revanche, la dernière, très sommaire, ne répond pas au même type de construction de visage. La provenance des réemplois demeure inconnue.



Le parement interne du mur M24 est entièrement enduit, exceptés l'embrasement de la fenêtre, les arcs formerets, les croisés d'ogive et les traces de l'ancienne fenêtre B133. L'ancienne ouverture est présente sous la forme de quatre pierres en gneiss ocellés qui indiquent

son emplacement. Malheureusement, nous ne disposons d'aucune information au sujet de changement de l'ouverture et aucune trace n'apparaît sur la paroi externe du mur.

- Le contrefort C75

Le contrefort C75 appartient à un ensemble composé des murs M23 et M24 dont il fait partie intégrante, même si ne semble pas être chaîné au dernier. Le contrefort est construit en pierre taillée en gneiss oeillés, gneiss blanc à rouille avec des rares pierres en granite rose, en moyen appareil. La mise en œuvre, avec l'alternance des pierres de carreau et boutisse est régulière et relativement soignée, les joints gras et débordant sont contemporains, mais il est possible de deviner que ce n'était pas le cas à l'origine. Le contrefort posé sur un petit ressaut de la fondation, suit la logique de l'organisation des murs voisins avec l'empatement à la même hauteur que celui des murs M24 et M23.

Il est possible d'apercevoir un blason sur la quatrième assise, en partant du haut, malheureusement illisible aujourd'hui. Les deux dernières assises du contrefort sont en granite gris avec des layures, les traces d'outils très régulières qui strient en biais toutes les pierres de la même manière. Les assises identiques sont présentes sur les murs voisins M24 et M23. Le pinacle en forme de la flèche est en granite rose contemporain.

- Le mur M23

Le mur M23 s'intègre entre les contreforts C75 et le mur M22 du Fait IX. Il reprend pratiquement toutes les caractéristiques du mur M24, aussi bien en termes de matériaux de construction que de mise en œuvre : en pierre de taille, avec prépondérance de gneiss oeillés et gneiss blanc à rouille, mélangés avec du granite gris et des rares pierres en granite rose, monté en assises, en gros et moyen appareil, avec une mise en œuvre régulière. En revanche, l'alignement des assises est perturbé, il perd sa linéarité et nivellement à partir de la quatorzième assise. Les joints sont contemporains et fins, sans déborder sur les pierres.

Un ressaut de fondations en moellons bruts de faible et très faible dimension liés par un ciment, déjà observé sur le mur M24 et le contrefort C75, donne l'appui au mur, lequel reprend également l'empatement, exactement dans la prolongation de celui du mur M24, du contrefort C75, ainsi que du contrefort C76 et du mur M25.

Le mur M23 est ouvert par le même type de baie, B131, en forme de simple lancette avec des claveaux en escalier que dans le mur M24 et, comme dans le cas précédent, elle n'est pas d'origine.

Le parement du mur M23 contient aussi d'autres éléments rapportés et l'avant dernière assise, en granite gris, porte les mêmes traces d'outils, en biais sur toutes les pierres. La dernière assise est dotée des réemplois décoratifs utilisés comme modillons, exactement comme dans le cas du mur M24, avec, cependant, des caractéristiques différentes. Tout d'abord nous trouvons deux représentations animalières avec leurs moulures d'origine, placées sur les extrémités du mur encadrant, au milieu, la représentation d'une tête humaine. Cette dernière à l'encontre des modillons du mur M24, est dépourvue de sa moulure. En ce qui concerne les représentations animalières, nous distinguons une tête d'un chien (à l'est) et un chien assis (à l'ouest) ; pour ce dernier, le motif conçu comme vertical, a été placé à l'horizontal. Il est difficile de déterminer la provenance de ces réemplois.



Le mur M23 porte également des traces des trous de boulins maçonnés, présents dans les assises onze, douze et treize .

Le parement interne du mur M23 se compose de deux pans, l'un dans la prolongation du mur M24 et l'autre dans celle du contrefort C83 en formant un angle obtus et les deux sont entièrement enduits. La jonction entre les deux maçonneries est soulignée par l'arc formeret indépendant, ce qui signifie que chaque maçonnerie a une section autonome.

- Le contrefort C83

Il s'agit d'un contrefort angulaire, placé à l'angle du mur M41 et intégré pratiquement sur toute la surface dans les maçonneries du Fait X. Il ne livre aux regards que la face nord-ouest de la paroi inférieure, accessible à l'intérieur de la chapelle et les dernières assises de sa partie supérieure.

Le sommet du contrefort présente des caractéristiques spécifiques : à partir du toit de la chapelle jusqu'au la cime du toit de la nef, ses dimensions diminuent à partir du glacis, une particularité inconnue dans les cas précédents. Le contrefort est construit en pierre de taille en

granite gris et grès gris avec des rares pierres en granite rose en assises. La mise en œuvre est régulière et propres avec des joints sont fins.

Le parement interne est également construit en pierre de taille de grand et moyen appareil, en granite gris, granite rose et gneiss ocellé, en assises. La mise en œuvre est régulière avec des joints larges

Une curieuse zone enduite couvre la moitié de la largeur du contrefort sur la hauteur de trois assises, près du cul-de-lampe, au beau milieu de la pierre mise à nue.

Nous pouvons noter, à 1,1m de haut, la présence d'une piscine liturgique maçonnée dans l'angle droit de 0,39m de large par 0,78m de haut et profonde de 0,29m. La piscine, exceptées les moulures simples entourant l'ouverture, ne présente pas de caractéristiques particulières, ni de parties ouvragées. Ce contrefort correspond à l'angle nord-est du chevet de l'église du XV^e siècle et trouve son pendant sud avec le contrefort C69, intégré, lui, dans le Fait VII.

- Le mur M41

Le mur M41 correspond au mur gouttereau de l'église primitive avec des parties apparentes en élévation et une autre incluse dans les volumes internes de l'église, ainsi que dans les combles⁸.



⁸ Il s'agit de la prolongation du mur M36 sous un autre numéro comme nous le verrons lors de l'étude des combles.

La partie inférieure du mur M41 qui correspond au niveau de la circulation de l'église est entièrement enduite sur les deux parements : sud et nord. La partie comprise entre le niveau de la circulation et l'arc formeret de la voûte de la chapelle, est percée par une ouverture en arc. Décentrée contre le pilier, l'ouverture donne l'accès directe dans le chœur ; sa particularité consiste dans le fait que la paroi nord est plutôt rudimentaire en pierre de taille en granite gris et rose, en assises avec une simple moulure en cavet. Au contraire, la paroi sud, est beaucoup plus ouvragée avec trois moulures en tore en amande dotés d'une corniche couronnée par un fleuron et de surcroît, exécutée en plâtre. La décoration de l'ouverture est plaquée sur le mur ce qui visiblement a été prévu d'origine car, vue du côté sud, l'ouverture est cintrée.

La partie supérieure du mur M41 demeure accessible soit de l'extérieur au-dessus de la toiture de la chapelle, soit à partir des combles⁹. Les deux parois sont construites en moellons équarris avec des rares pierres de taille en grès gris, granite gris et granite rose, en moyen et petit appareil en assises. La mise en œuvre, plutôt régulière, tranche avec les joints très gras, souvent débordants et dans la plupart des cas, contemporains. La qualité générale du mur reste conforme à son emplacement et se caractérise par la solidité de la structure.

- Le mur M37

Le mur M37 délimite le collatéral nord et le sépare de la chapelle construite dans sa prolongation ; la partie inférieure termine le collatéral alors que sa partie supérieure n'est accessible qu'à partir des combles (paroi ouest) ou de l'extérieur (paroi est).



⁹ Une description complète des parties des murs accessibles à partir des combles et l'analyse des espaces se trouve dans un chapitre à part cf. chapitre II.3.16.

Le mur M37 est ouvert par une arcade surmontée d'une fenêtre, B159, et cette dernière n'est visible que sur la paroi ouest. En fait, la paroi est du mur M37 reçoit la voûte qui couvre la chapelle, ce qui fait que la fenêtre n'apparaît plus sur ce niveau. Quasiment toute la largeur du mur est occupée par l'arcade qui l'ouvre. La partie basse, non enduite, permet de constater que le mur est monté en pierre de taille en assises, en gneiss ocellés, gneiss blanc à rouille, avec des rares pierres en granite rose en grand et moyen appareil avec des joints gras. Cette partie présente les mêmes caractéristiques que le contrefort C76, la mise en œuvre est régulière avec le même type de joints gras. En revanche la partie haute entièrement enduite ne permet aucune observation, à l'exception des claveaux et des pierres du piédroit de la fenêtre. Le piédroit sud descend jusqu'à la moulure de l'arc en coup de sabre, avec des pierres apparentes sur la hauteur des trois assises. En ce qui concerne l'ouverture, il s'agit aujourd'hui d'une simple fenêtre ogivale sans remplage doté d'un vitrail contemporain qui envoie la lumière de façon indirecte, à partir de l'espace des combles. Le sommet de la fenêtre est coupé par une agrafe couverte d'enduit. La configuration de la fenêtre ainsi que le coup de sabre permettent d'avoir la certitude qu'initialement le mur M37 fermait le collatéral et que la fenêtre d'origine avait des dimensions plus grandes.

La paroi est du mur M37 présente des caractéristiques similaires à son correspondant ouest avec la partie inférieure non enduite et la partie supérieure enduite.

La seule différence concerne la surface non enduite, qui continue jusqu'au l'arc formeret de la voûte couvrant la chapelle. Malgré sa superficie très réduite, d'une dizaine de centimètres, il est possible de constater qu'il est monté en pierre de taille en assises, en gneiss ocellés, gneiss blanc à rouille avec des pierres en granite rose en moyen appareil avec des joints gras. La mise en œuvre copie à l'identique celle du contrefort C76 avec lequel le mur M37 est chaîné.

La partie extérieure du mur M37 visible au-dessus de la toiture de la chapelle de Saint-Symphorien (Fait X) se compose de trois maçonneries différentes. La première en pierre de taille en granite gris et granite rose est montée en assises régulières en moyen et petit appareil, avec une mise en œuvre homogène et proche de celle du contrefort C76, à joints beurrés débordants et visiblement contemporains. La deuxième maçonnerie, construite à la fois en moellons brutes et équarris en petit appareil, offre une mise en œuvre très hétéroclite et le mélange de matériaux de construction habituel pour la construction de l'église : granite gris, gneiss ocellé, etc. Les moellons sont noyés dans le mortier. A la limite de deux maçonneries une petite ouverture, B160, de 0,55m sur 0,75m, fermée par une simple porte en bois, donne accès dans les combles. La troisième maçonnerie manque d'homogénéité, avec une zone de

construction plutôt bien agencée et une autre beaucoup moins. La partie centrale est en moellons équarris en granite gris en petit appareil, avec des moellons de forme allongée, liés par une fine couche de mortier. Les extrémités de cette partie sont en moellons grossièrement équarris et très détériorés. Dans la mesure où nous pouvons en conclure un arrêt du chantier entre la première et deuxième maçonnerie, la troisième est clairement liée à la campagne de restauration de la fin du XIX^e siècle et le rehaussement des toitures.



- Synthèse Fait X

La structure de la chapelle Saint-Symphorien démontre clairement le processus d'agrandissement de l'église par l'adjonction de chapelles insérées entre des éléments de constructions préexistants. Le volume intérieur du Fait X en témoigne d'une manière particulièrement explicite et permet de constater que chaque support architectural disponible qui peut servir dans la construction, va être utilisé comme tel et absorbé dans les maçonneries. Nous pouvons donc différencier les éléments ajoutés des éléments déjà en place. Les murs M37 et M41 avec leurs contreforts d'origine C76 et C83 permettent l'édification des murs M24 et M23 et du contrefort C75. Le mur M37 sera ouvert au moment de la construction de la chapelle et le mur M41, probablement beaucoup plus tardivement. Il est possible d'envisager que l'ouverture du mur M41 existait bien avant celle de son homologue percé dans le mur M39. Le décor en plâtre laisse penser que c'est uniquement au moment de l'ouverture faite dans le mur M39 au cours du XIX^e siècle qu'elle reçoit les moulures qui ressemblent à celles du mur M39 lors d'une mise à jour stylistique de l'église¹⁰.

¹⁰ *Les deux chapelles qui accompagnent le chœur, viennent d'être restaurées à la moderne* » dans : F.N. Cochard, 1827, p.68.

La chapelle Fait X s'insère entre le mur, mais la forme et la mise en œuvre sont sensiblement différentes. Même si les structures déjà existantes dans les deux cas sont identiques, le volume du Fait X est beaucoup plus simple et composite.

6.3.2) « La petite sacristie » Fait IX

« La petite sacristie¹¹ » utilise un espace d'angle aigu entre le Fait VIII, l'abside et le Fait X, la chapelle Saint-Symphorien. Il s'agit d'un volume composite, difficile à traduire pour des raisons d'assemblage de structures déjà existantes, dont chacune présente une forme propre et spécifique. La sacristie se compose des murs M22 et M21 associés au contrefort C74 et réutilise le contrefort C73 et le mur M20 de l'abside FVIII, ainsi que le mur M23 de la chapelle FX et le contrefort de cette dernière, C83 (fig. 296, fig. 297, fig.298). La couverture de la chapelle, voute d'arêtes à six quartiers enduit, épouse les formes irrégulières de la pièce et reflète son caractère hétéroclite.

D'importants travaux ont laissé des traces sur les parois extérieures des murs M22 et M21, ainsi que sur le contrefort C74. Étendu sur une dizaine d'assises, le rehaussement marque une césure plus prononcée sur tout l'édifice, avec des matériaux et une mise en œuvre sensiblement différents.

-Le mur M22

Ce premier mur appartenant à la sacristie se caractérise par deux maçonneries sensiblement différentes, avec des matériaux de construction clairement distincts. Il est percé par une fenêtre de dimension modeste, B130. La première maçonnerie, sur les 2/3 de la hauteur en partant du sol, est construite en pierre taille en gneiss ocellés et gneiss blanc à rouille, en grand et moyen appareil en assises à joints fins, sans trop de reprises contemporaines. La mise en œuvre, en apparence régulière, se révèle discontinue, comme le démontrent des pierres et même des assises de calage ou de rattrapage, présentes à plusieurs reprises, déjà à partir de la quatrième assise. Ainsi, par exemple, au niveau de la dix-huitième assise, une rangée des pierres de calage permet d'aligner l'assise dix-neuvième.

La base du mur, dans son angle gauche est cachée par un ressaut de fondation en moellons équarris appartenant au contrefort C74 ; en revanche l'angle droit du mur s'appuie

¹¹ Une dénomination commune ayant pour but de la distinguer de la « grande sacristie » aménagé à la fin du XIX^e siècle.

sur son propre ressaut de fondations. Dans la partie centrale, une ouverture maçonnée de 0,60m sur 0,72m, fermée actuellement par une dalle de pierre, donne accès à un espace sous la sacristie. L'ouverture s'élève à la hauteur de deux assises et les pierres de la deuxième assise, taillées en léger imposte, reçoivent un linteau également en pierre de taille.

A mi-hauteur, un empattement prolonge celui du mur M23 et du contrefort C75 pour ensuite continuer sur le contrefort C74 et le mur M21.

Le mur M22 est ouvert par une fenêtre B130 ogivale en forme d'une lancette de petite dimension. La fenêtre, en grès gris très altéré, n'est visiblement pas d'origine : les pierres de l'appuie ont été retaillées pour recevoir le montant actuel et elle a été également calée avec des pierres en molasse.

La deuxième maçonnerie commence une assise au-dessus de la fenêtre et le changement des matériaux s'avère flagrant. Il s'agit de pierres de taille en granite gris, montées en assises en moyen appareil. La mise en œuvre est régulière et toutes les pierres sont layes obliquement avec des traces d'outils profondes et des joints réguliers et gras.



En ce qui concerne les modalités de construction de la partie initiale de la sacristie, nous notons la présence de sept trous de boulins, aussi bien maçonnés que façonnés de différents types et de différentes dimensions, placés de manière asymétrique. Un trou de boudin maçonné se trouve dans l'angle droit supérieur d'une pierre de taille de la quatrième assise, caché par

une pierre en granite rose ; un autre, de type façonné, est présent dans la cinquième assise et nous pouvons en compter plusieurs, également façonnés, dans les assises sept et neuf ; dans l'assise dix-neuf et vingt, ils sont maçonnés, puis un trou de boulin façonné apparaît au-dessus de la fenêtre, dans l'assise vingt-cinq. Ce chantier dépourvu de caractère homogène devait avancer de manière aléatoire.

Le parement interne du mur M22 est construit en pierre de taille en assises, majoritairement en grand appareil. Cependant, la mise en œuvre n'est pas très soignée, le grand appareil est employé en alternance avec le petit appareil et les joints sont très gras et à priori, masquent l'emplacement, pas toujours rectiligne, des pierres.

La fenêtre est intégrée très grossièrement dans la paroi du mur, son appuie suit l'assise, mais les piédroits ne s'accordent pas avec la ligne des assises. Dans la partie haute on remarque plusieurs pierres de faible dimension de calage, disposées selon les besoins afin de combler des espaces.

Une partie de l'angle ouest du mur est occupée par le bord de l'armoire liturgique qui avance jusqu'à la fenêtre. La paroi laisse place à plusieurs installations : électrique, chauffage, étagère, extincteur et porte des traces des installations précédentes qui ont visiblement altérés les pierres sur une surface rectangulaire juste au-dessous la fenêtre.

- Le contrefort C74

Le contrefort C74, à l'image du mur précédent, se compose également de deux maçonneries bien distinctes, avec les mêmes types de matériaux. Dans la partie inférieure, la maçonnerie est construite en pierre taille en gneiss ocellés et gneiss ocellés blanc à rouille, en grand et moyen appareil assisés (fig. 297). La deuxième maçonnerie est aussi en pierres de taille en granite gris montées en assises en moyen appareil. La mise en œuvre est régulière avec les mêmes traces de layage oblique sur toutes les pierres et des joints réguliers et gras. Les assises du contrefort C74, alignées sur celles du mur M22, sont quelques fois chaînées dans la partie inférieure. Un ressaut de fondations en moellons équarris en granite gris avec une assise en granite rose reçoit la base du contrefort. L'empattement noté sur M22 se prolonge sur C74.

Un trou de boulin façonné se trouve dans la huitième assise de la face est, mais il s'agit d'un cas isolé.

Le larmier et le pinacle, conformément aux restaurations de Louis Sainte-Marie Perrin sont en granite rose contemporain.

- Le mur M21

Le mur M21, flanqué par deux contreforts C74 et C73 (ce dernier appartenant à l'abside), présente les mêmes caractéristiques que son homologue M22, avec les deux maçonneries clairement distinctes. Il est également ouvert par une fenêtre de dimension modeste et sa paroi dépasse de 0,22m celle du contrefort C73.

La première maçonnerie est construite en pierre taille en gneiss ocellés et gneiss ocellés blanc à rouille, en grand et moyen appareil en assises, à joints fins, sans trop de reprises contemporaines. La mise en œuvre est plus régulière que celle du mur M22, d'où l'absence d'assises de calage ou de rattrapage. Le mur M21 est posé sur un ressaut de fondations en moellons bruts abondamment enduit. L'empattement déjà observé prolonge celui du contrefort de C74, en décalage léger, mais visible et ne s'aligne pas toujours sur celui du contrefort C73. Dans l'assise quinze se trouve un autre trou de boulin également façonné, caché par une pierre de même nature. Le mur M21 est ouvert par une fenêtre ogivale B129 en forme d'une simple lancette de petite dimension. Elle est en grès gris, très altéré et visiblement pas d'origine ; posée sur l'assise du mur, elle n'est pas chaînée avec lui. En revanche, selon toute vraisemblance, la fenêtre d'origine devait être d'une dimension similaire. Les trois dernières assises de la première maçonnerie du mur M21 sont plus chaotiques.

La deuxième maçonnerie commence également une assise au-dessus de la fenêtre avec un changement des matériaux flagrant. Il s'agit de pierres de taille en granite gris, montées en assises en moyen appareil à joints réguliers et gras. La mise en œuvre est régulière et toutes les pierres sont layées avec des traces d'outils profondes. La seconde maçonnerie, en retrait par rapport à l'avancé du contrefort C73, ne se retrouve plus alignée avec ce dernier. L'angle du mur M21 avec le contrefort C74 se dissimule sous un tuyau d'évacuation d'eaux usées en PVC et toute sorte de câblages électriques, mais les assises alignées supposent une construction simultanée.

Le mur M21 vient s'appuyer contre le contrefort C73, et des moellons de petites dimensions remplissent l'espace entre les deux structures. Il apparait évident que le contrefort C73 n'appartient pas à la même logique ni à la même campagne de la construction, il sera donc traité dans l'analyse de son ensemble d'origine, c'est-à-dire l'abside.

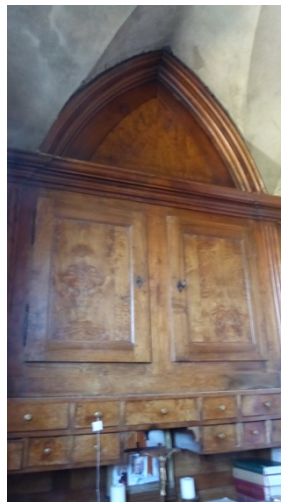
Le parement interne du mur M21, à l'image de celui de M20, n'est pas enduit ce qui permet d'analyser sa structure. Comme dans le cas de son homologue, il est construit en pierre de taille, en assises, majoritairement en grand appareil. Ce dernier est complété par les assises en petit appareil, en alternance, surtout dans la partie basse du mur. Les joints sont également très gras et semblent palier aux imperfections de la taille des pierres, à tel point qu'ils donnent

d'ailleurs l'impression de tenir les blocs de pierres aux bords taillés d'une manière assez aléatoire et pas toujours réellement parallèles et perpendiculaires.

La fenêtre B129 est mieux intégrée dans la paroi du mur, l'appuie suit l'assise et on remarque l'effort d'accorder les piédroits aux assises. La sommité de la fenêtre est insérée avec beaucoup plus de régularité et c'est justement dans les deux dernières assises qui fixent l'ouverture qu'on a utilisé de nouveau le petit appareil. Sous la fenêtre, a été aménagé une installation de plomberie composé d'un conduit d'alimentation d'eau et d'évacuation, ainsi qu'un lavabo, l'ensemble doté d'une installation électrique.

La jonction entre les murs M22 et M21 est peu régulière, mais l'alignement des assises est respecté et la mise en œuvre identique. C'est principalement pour cette raison qu'on peut prétendre que la construction des murs a été simultanée

A part M22 et M21, les autres murs de la sacristie appartiennent aux structures déjà existantes. Étant donné que le mur M21 s'appuie sur le contrefort C73, celui-ci s'intégré à son volume, même si sa structure demeure invisible. En effet, toute sa surface est oblitérée par un meuble liturgique qui occupe la totalité du parement. Le meuble s'adapte parfaitement à l'espace dévolu défini par la largeur du mur, ainsi que la forme de l'arc de la couverture. Il est donc impossible de commenter son apparence d'autant plus que le meuble déborde sur les murs voisins, y compris le mur M20.



- Le mur M20

Le mur M20 correspond à la face nord de l'abside qui a été absorbé dans le volume de la petite sacristie au moment de sa construction. La jonction entre deux espaces se fait grâce à une porte B127 percée dans l'extrémité ouest du mur (fig. 299).

La paroi nord du M20, construite en pierre de taille, en granite gris principalement en grand appareil, en assises, révèle une mise en œuvre très soignée et régulière. Cependant, une assise de rattrapage vient rompre le rythme des assises, sans qu'on puisse comprendre la raison, l'endroit névralgique étant caché par le meuble. Sur toute la surface du mur M20, les joints en mortier sont réguliers, gras et surtout, contemporains.

Il faut noter la présence de plusieurs aménagements liturgiques comme une armoire à livres et une piscine liturgique (fig. 299). Contrairement aux autres cas, cette dernière, très ouvragée, est placée relativement bas, à 0,7m du sol de la sacristie. D'une dimension modeste, d'environ 0,8m, elle prend forme d'une niche ornée d'un gâble en accolade fermé par une couverture trilobée, flanqués des pinacles.

- Le mur M23

Le parement est oblitéré par un meuble liturgique qui occupe les 3/4 de la hauteur. En partie supérieure, le mur est construit en pierre de taille en granite gris en grand appareil en assises. Les joints en mortier, sont gras et contemporains, ce qui souligne la taille irrégulière des bords de pierres. Le mur M23 s'appuie sur le contrefort C83, intégré (tant bien que mal) dans la maçonnerie et dépasse d'au moins 0,35m par rapport au mur M23. Entre les deux éléments, une brèche d'environ 0,08m, abrite une gaine électrique et laisse entrevoir la jonction et surtout le changement d'inclinaison des structures totalement indépendantes l'une de l'autre.



Dans l'avant dernière assise il est possible d'apercevoir deux trous de boulin façonnés et placés à la limite de deux assises. De relativement petites dimensions, ils sont aujourd'hui cachés par des pierres noyées dans le mortier.

- Le contrefort C83

La partie visible du contrefort C83 est construite en granite gris, en pierre de taille en moyen appareil en assises. En comparaison avec le mur voisin, M23, les joints sont moins gras,

mais malheureusement tout aussi contemporains. Il est difficile de définir le lien entre les deux éléments qui paraissent superposés, mais sans accès, la chronologie relative reste indéterminée.

- Synthèse du Fait IX

Le volume de la sacristie illustre explicitement le processus d'agrandissement de l'église dans le sens où l'on procède à la construction d'adjonctions en utilisant des surfaces disponibles, dans un contexte topographique restreint. La sacristie, initialement la chapelle Saint-Thomas, se greffe donc sur les murs existants en offrant une surface de forme quasi triangulaire qui laisse sceptique.

Pour quelles raisons privilégie-t-on le côté nord plutôt que la face sud de l'église, où, utiliser les contreforts C68 et C70 comme appuie pour un mur, offrirait une surface plutôt proche du rectangle ? Est-ce qu'il faut prendre en compte l'occupation du terrain extérieur qui servait comme cimetière ? Est-ce que la chapelle de la Notre-Dame de la Pitié, (le Fait VII), existait déjà ?

Il nous manque des précisions à ce sujet, mais selon toute vraisemblance il s'agit d'une fondation qui révèle des réalités contradictoires. D'une part la contiguïté directe avec l'abside, laisse entendre que cette proximité avec le lieu le plus important abritant le sanctuaire, traduit le statut de la famille qui obtient cet emplacement. Selon toute vraisemblance il devait s'agir d'une famille relativement riche, capable d'obtenir les droits de construction contre l'abside. Mais, en se penchant sur les modalités de la construction même, il devient indéniable que sa qualité est chaotique pour ne pas dire médiocre. La manière dont la chapelle se greffe sur la structure existante ne permet pas de conclure à une adjonction particulièrement soignée.

Nonobstant, l'emplacement reste avantageux et justement cette proximité directe avec l'abside décide de son affectation ultérieure.

ANNEXE IV

6.4) L'abside : Fait VIII

L'abside est un édifice à pan coupé formé de cinq murs M20, M19, M18, M17, M16 alternés de quatre contreforts C73, C72, C71, C70. L'étude se fait du nord au sud et, de prime abord, nous constatons qu'il s'agit d'un ensemble cohérent, présentant des aspects similaires aussi bien d'un point de vue de matériaux de construction que de mise en œuvre. L'abside prolonge la nef centrale mais se différencie de cette dernière par une hauteur propre et bien sûr, moins élevée. Nous devons noter la présence exceptionnelle d'éléments décoratifs inclus dans la construction des fenêtres ogivales en pierre dorée.

Dans la mesure où les quatre murs de l'abside M19, M18, M17 et M16 présentent les mêmes caractéristiques, de même que les contreforts C73, C72, C71, C70, nous allons les traiter ensemble, en précisant bien évidemment les traits distincts. En revanche, le mur gouttereaux M20, absorbé par la chapelle Fait IX sera traité à part, même s'il fait partie de l'ensemble.

- Le mur M20

Initialement, le mur gouttereau M20 fait donc partie de la construction de l'abside. A la construction de la chapelle FIX, il se retrouve comme mur sud de ladite chapelle.



La partie extérieure du mur M20 s'étend au-dessus de la toiture de la petite sacristie, FIX, sur une surface relativement restreinte. Le mur est délimité par un larmier et une corniche dotée des modillons. L'ensemble est construit en pierre taille en granite gris et rose en grand appareil, correctement assisé. La mise en œuvre se révèle soignée et régulière, voire esthétique, avec des

joint fins au départ, mais suite à une reprise contemporaine, les joints tirés à la pointe débordent sur les pierres. Un oculus B128 ouvre le mur dans sa partie supérieure ; il s'agit d'une ouverture plutôt simple avec un remplage trilobé, taillé dans en trois claveaux en pierre dorée. La présence de deux pierres d'une autre nature suggère une éventuelle restauration.

Le larmier présent sur le mur n'atteint pas son extrémité et s'arrête à une dizaine de centimètres de l'angle avec le contrefort C73. Par ailleurs, le larmier de ce dernier n'atteint pas son extrémité non plus. En examinant attentivement l'angle de ces deux éléments, il est possible de constater une reprise contemporaine, la surface de la jonction a été abondamment rejointoyée et une pierre d'une couleur et nature différente semble confirmer cette hypothèse. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une brèche, c'est à dire, une pierre composite qui appartienne à la famille de conglomérats¹².

La dernière assise, à savoir la corniche, dotée de ses modillons, est en granite rose et appartient à la campagne de restauration contemporaines datant du XIX^e siècle.

A l'intérieur, le mur M20 construit le volume de l'abside et celui de la petite sacristie¹³, les deux parements du mur ne sont pas enduits. En revanche, la partie inférieure de la paroi sud est couverte par des boiseries qui comportent les stalles ; en outre, ces boiseries dissimulent une ouverture, la porte B127 qui donne accès à la sacristie. La seconde ouverture, l'oculus B128, présent dans le mur se situe très haut, pratiquement à la limite avec l'arc formeret, dont il suit la courbe (fig. 44).

Le mur M20 est construit en pierre de taille en grand et moyen appareil, parfaitement en assise. La mise en œuvre très régulière est soignée, avec, en revanche, des joints gras. L'oculus qui ouvre le mur semble d'ailleurs être posé sur une des assises, et au moins un de ses claveaux est en assises, ce qui permet d'en conclure qu'il est contemporain au mur.

Il faut signaler un fait à part : la présence d'une armoire à reliques¹⁴ maçonnée dans la paroi du mur M20. Il s'agit d'un élément particulièrement important et plutôt rare, surtout sous cette forme. L'armoire se situe immédiatement au-dessus des boiseries et elle est dotée des éléments issus du vocabulaire du décor clairement gothique. L'ensemble est composé d'un

¹² Une brèche est une pierre caractérisée par la présence de débris anguleux, centimétrique de roches, (cimenté naturellement. Il s'agit d'une roche détritique qui s'est formée par l'accumulation de débris rocheux anguleux, puis affectés par une cimentation postérieure de nature et de couleurs pouvant être très diverses. Dans le cas présent dans le mur il s'agit du granite altéré beige et rosé.

¹³ La description de la paroi nord du mur M20 et l'analyse du volume se trouve dans le chapitre (cf. chapitre II.3.10) consacré à la « petite sacristie », Fait IX.

¹⁴ Il s'agit d'un des rares exemples d'armoires à reliques ; il est possible d'en citer un très riche exemple du XV^e siècle qui se trouve au prieuré de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Souvigny avec des panneaux peints, pinacles et fleurons. D'un point de vue stylistique la version de Saint-Symphorien est plus simple mais elle utilise les mêmes éléments.

cadre principal, flanqué de pinacles et surmonté d'un gâble en arc brisé en accolade, décoré par les feuillages tout le long et surmonté par un fleuron. La partie basse verticale est appuyée par « des contreforts » et la partie supérieure se termine par une rangée d'arcature délimitée par deux corniches. Au centre de la corniche supérieure, un deuxième fleuron, d'une dimension plus importante, couronne l'armoire. Cette dernière est exécutée en pierre de taille en granite gris dont les éléments suivent en partie les assises du mur M20 ; en revanche, une planche en bois apparaît derrière l'arcature. Aujourd'hui, le cadre central de l'armoire est occupé par un portrait du cardinal Girard¹⁵ et le milieu du gâble, par une représentation peinte du chapeau cardinalice surmontant le blason du cardinal. Le mur est sablé et homogénéisé avec, malgré les différents matériaux de construction, un teint uniforme, ocre très pâle.

La partie supérieure du mur M20 appartenant au volume des combles de la petite sacristie, Fait IX, présente des caractéristiques analogues : les pierres de taille en granite gris et granite rose sont assisées en grand appareil. La mise en œuvre est très régulière, les joints initialement fins, aujourd'hui sont débordants et tirés à la truelle. Il est possible de constater que le mur M20 est chaîné avec le contrefort C73.

- Les contreforts C73, C72, C71, C70

L'ensemble de quatre contreforts de l'abside, C73, C72, C71, C70, présentent les mêmes caractéristiques et une uniformité dans l'articulation verticale. Leur typologie, très semblable, pour ne pas dire identique rend possible un traitement simultané, afin d'éviter les répétitions.



¹⁵ Il s'agit d'une copie exécutée d'après photo, l'original a été dérobé lors des travaux de restaurations au début des années 70 du XX^e siècle.

Dans la mesure où il s'agit des contreforts d'un volume à plusieurs pans, à chaque fois il est question d'un contrefort angulaire. Chaque contrefort suit la même composition verticale : un ressaut de fondations dont la hauteur se situe entre 0,5m et 0,6m, suivi d'un empattement commun avec les murs de l'abside au niveau de la septième assise et un larmier, également commun avec les murs, au niveau de la vingt-huitième assise. Chaque contrefort est doté d'un larmier supplémentaire, mais qui se situe uniquement sur la face principale sans se poursuivre sur les côtés. Le larmier en question, placé au niveau de la vingt-cinquième assise, protège un blason en pierre dorée ; dans chaque cas, il s'agit d'un blason du cardinal Girard. Un dernier détail attire l'attention lors de l'analyse de la structure des contreforts. Les glacis de ces derniers sont délimités par un larmier, posé encore une fois sur une seule face qui semble protéger un autre élément décoratif sculpté dans de la pierre dorée. Aujourd'hui, il est malheureusement impossible de définir la nature de la décoration, les pierres sont très détériorées, voir brisées. Malgré le fait, qu'il reste un élément (sur le contrefort C73) qui semble garder plus de volume, il est toujours aussi difficile de déterminer sa forme et nommer clairement ce qu'il pouvait représenter.

Les matériaux de construction et la mise en œuvre sont également identiques. L'implantation de contrefort suit la même logique : un ressaut de fondations apparent construit en moellons équarris de tailles diverses, avec une volonté de respecter les assises. Les contreforts sont construits en pierre de taille en granite gris en assises, en grand et moyen appareil. La mise en œuvre est très régulière et soignée, les joints d'origine sont fins mais aujourd'hui avec des reprises contemporaines, ils débordent légèrement sur les pierres et de surcroît, sont tirés à la pointe.

La seule différence entre les contreforts concerne la longueur de la semelle du ressaut de fondation qui varie.

- Les murs M19, M18, M17, M16

Ces quatre murs quasi identiques en matériaux et mis en œuvre, sont construits en pierre de taille en granite gris et gneiss oillé, avec des pierres en granite rose en grand et moyen appareil en assises. La mise en œuvre est très régulière et soignée, les joints, à l'origine fins, après une reprise contemporaine, peuvent être gras ou tirés à la truelle.

L'articulation verticale suit également le même schéma : posé sur un ressaut de fondation en moellons équarris en moyen appareil en assises, le mur est en pierre de taille en grand et moyen appareil. Les murs sont rythmés par un empattement et une corniche qui donne l'appui

à la fenêtre et un cordon qui délimite cette dernière ; l'ensemble se termine par une corniche dotée des modillons en granite rose.

Chaque pan de l'abside est ouvert par une fenêtre ogivale en pierre dorée à meneau avec des remplages en lobe et la partie sommitale en soufflet. Le tore extérieur de chaque fenêtre est doté d'un chapiteau-gorgerin feuillagé. Les fenêtres sont quasi identiques et suivent le même schéma : appuyé sur une corniche, elles s'élèvent sur la hauteur de vingt assises pour ensuite se terminer par un cordon à feuillage qui suit la forme de l'arc de la fenêtre. Le cordon retombe sur un larmier qui continue sur les murs de part et d'autre de la fenêtre et rejoint les contreforts voisins. La base de chaque arc, justement à l'endroit où le cordon feuillagé rencontre le larmier est marquée par une sculpture figurative qui épouse parfaitement l'angle. Chaque fenêtre est couronnée par un fleuron à trois crochets. Toutes les ouvertures sont parfaitement intégrées et mariées avec leurs murs. Le seul élément qui change dans la décoration des fenêtres est le type des sculptures posés à la naissance du cordon.

Les parois intérieures des murs M19, M18, M17 (fig. 42), M16 au niveau de la circulation de l'église sont organisées d'une manière quasi identique avec une ouverture par pan de l'abside B126 pour M19, B125 pour M18, B123 pour M17 et B122 pour M16. La partie inférieure de toute l'abside, y compris le mur M20, sont couvertes par les boiseries sur la hauteur de 4,5m et la partie centrale est oblitérée par l'orgue qui arrive à un tiers de la hauteur des fenêtres. Au-delà des parties couvertes par les boiseries, les murs sont montés en pierres de taille, en grand et moyen appareil en assises. La mise en œuvre est régulière et soignée, mais les joints sont larges. Les fenêtres, bien intégrées dans les maçonneries des murs, confirment ce que nous avons observé sur les parois extérieures.

- Le mur M19 : décoration

La décoration sculptée de la fenêtre B126 du mur M19 représente une figure fantastique et une figure humaine. L'angle gauche de la fenêtre est gardé par une « chimère ». En fait, de cet élément trop détérioré, il est uniquement possible de distinguer des pattes et surtout les cuisses arrière, comme il s'agissait d'un corps animalier. En revanche, dans l'angle droit se trouve un personnage humain, allongé sur le côté avec les mains jointes. Le corps n'est pas complet : seule la partie supérieure fait partie de la décoration. Les détails sculptés se caractérisent par une bonne qualité d'exécution, un mouvement plutôt dynamique et une bonne plasticité de la représentation.



- Le mur M18 : fenêtres et décoration

Le mur M18 se différencie de ses pendants par la présence d'une fenêtre ouverte dans sa partie inférieure : une baie rectangulaire, B124, en pierre de taille en granite gris d'importantes dimensions 0,70m de large sur 1,30m de haut. La fenêtre n'est pas d'origine, même si, de prime abord, il est difficile de percevoir la différence à cause de matériaux de construction et de la réelle volonté d'intégrer la baie dans la maçonnerie existante.

Placée au milieu de la paroi, elle prend appui sur la deuxième assise incisée pour la recevoir : les deux pierres qui accueillent l'appui de la fenêtre sont également retaillées dans leurs angles et la hauteur de la pierre centrale, réduite de moitié. L'appui de la fenêtre arrive à la moitié de la troisième assise et à gauche, le piédroit monte jusqu'à l'assise quatre ; en revanche à droite, les piédroits sont de dimension plus faible. Nous remarquons la volonté de réutiliser au maximum la maçonnerie du mur : à partir de la quatrième assise, la fenêtre s'inscrit dans la structure existante et le linteau de la fenêtre est retaillé dans la pierre du mur. Dans la mesure où les matériaux de la fenêtre sont identiques à ceux du mur, il faut envisager la réutilisation des pierres d'origine du mur. Il est tout à fait possible d'en conclure que la fenêtre n'appartient pas à la construction d'origine et qu'elle a été insérée en sous-œuvre. Visiblement l'aspect esthétique a été pris en compte car elle s'intègre particulièrement bien et son apparence est aussi discrète que possible.

Dans les angles de la fenêtre B125 du deuxième niveau du mur M18 se trouve une figure fantastique animalière et humaine. L'angle gauche de la fenêtre est gardé par un cochon personnifié, allongé sur le dos, regardant vers le haut. Un personnage humain occupe l'angle droit : le geste de ses mains fait penser à quelqu'un qui siffle. Le corps n'est pas complet et uniquement la partie supérieure fait partie de la représentation. Les détails sculptés se caractérisent par une bonne qualité d'exécution et une bonne plasticité de l'ensemble.

- Le mur M17 : décoration

La décoration sculptée de la fenêtre B123 du mur M17 reflète la même logique stylistique vue auparavant, avec une figure fantastique et humaine. L'angle gauche est gardé par un griffon appuyé sur une pomme de pin, qui regarde derrière lui en tournant la tête. Dans l'angle droit, se trouve un personnage humain : un homme avec une longue barbe qui appuie sa tête sur un objet ovale (rond). Cette fois-ci, le corps n'est pas complet non plus, avec uniquement sa partie supérieure prise en compte dans la représentation. Les détails sculptés sont toujours de bonne qualité, avec le même type de mouvement dynamique.

Il est difficile de passer sous silence la présence d'une fissure qui lézarde l'arc de la fenêtre, visible de deux côtés certes, mais particulièrement inquiétante à partir de l'intérieur.

- Le mur M 16 : décoration

La fenêtre B122 qui ouvre le mur M16 est fortement décentrée et d'une manière exceptionnelle, le schéma de représentations des sculptures n'est pas identique aux précédents : la figure fantastique demeure, mais la figure humaine se voit remplacée par une figure animalière. L'angle gauche, conformément à ce que nous avons remarqué dans les cas précédents est gardé par un dragon ailé dans un mouvement de retournement de la tête vers son dos ; la représentation n'est pas pourtant pas complète. En revanche, l'angle droit est gardé par un lion vu de dos, tourné vers la baie. Les détails sculptés accentuent le dynamisme du mouvement et on remarque toujours la même plasticité de l'ensemble.

- Synthèse de l'abside

Nous avons vu lors de l'étude architecturale, et les sondages archéologiques semblent le confirmer, que l'abside est une construction homogène, sans doute édifée dans un seul jet si l'on excepte le rajout de la fenêtre de la crypte. Certains indices laissent entrevoir qu'il s'agit là d'une construction postérieure à l'église dont le style architectural diffère¹⁶. Un examen soigné montre que son mur sud, M16 vient s'appuyer contre le contrefort sud-est de l'église, C69, ce dernier étant par ailleurs dissimulé par la mise en place de la chapelle sud-est, chapelle de Notre Dame de Pitié, Fait VII. Le contrefort sud-est, C69, possède son double dans la sacristie nord-est, le contrefort C83. L'angle de ces contreforts et même leurs présences sont incompatibles avec l'abside actuelle. Cette dernière vient se coller contre les contreforts avec un angle extrêmement aigu, une solution qui aurait pu être évité dans le cas d'une abside

¹⁶ L'abside, d'un point de vue stylistique est beaucoup plus finement exécutée, le travail est plus élégant, plus élané.

contemporaine à l'église. Nous pouvons même avancer qu'une abside synchronone à l'église n'aura pas besoin des deux contreforts obliques et des deux piliers afférents à l'intérieur. Il suffisait de greffer les murs nord et sud de l'abside sur les piliers est de la cinquième travée et de placer deux contreforts perpendiculaires entre les murs des collatéraux et les premiers contreforts des pans coupés.

A l'intérieur de l'abside, la cohérence architecturale et stylistique est aussi perceptible avec des traits caractéristiques propres que nous ne rencontrons pas ailleurs, ni dans la nef centrale, ni dans les collatéraux. Le style recherché des fenêtres, les matériaux plus raffinés et surtout doté d'éléments décoratives prouvent que l'abside est traitée d'une manière bien particulière et tout à fait à part. Il s'agit de la seule partie de l'église dotée d'une décoration architecturale à l'extérieur de l'édifice et d'un programme stylistique accentué.



L'armoire à relique maçonnée dans le mur M20 peut expliquer l'absence d'une grande fenêtre ogivale conforme à celles qui sont dans les autres murs de l'abside (fig.42). Elle se situe à 3,10m du sol et mesure 1,30m de large sur 2,50 de haut. Il est donc possible de prendre en compte le fait que l'emplacement de l'armoire a été envisagé dans la construction de l'abside dès le départ.

ANNEXE V

6.5) La chapelle sud-est, dite Notre Dame de Pitié : Fait VII

La chapelle sud-est est une adjonction à quatre pans coupés qui vient s'insérer entre l'abside et la dernière des chapelles latérales de la face sud, le Fait VI. Elle se compose de quatre murs M15, M14, M13, M12, de deux contreforts C68, C67 auxquels il faut ajouter deux autres contreforts, antérieurs, absorbés dans les maçonneries, C69 et C66, et deux murs, M39 et M42, également antérieurs.



La chapelle se distingue par une particularité : en raison d'un dénivelé important elle se présente sur deux niveaux. A l'intérieur son sol se trouve de plain-pied avec celui de la nef de l'église, mais à l'extérieur, il en est différemment. L'inclinaison nord-sud de la pente du rocher procure un espace vide sous la chapelle, transformée en local par le percement d'une porte¹⁷, B118, dans le pan coupé sud, M12. Aujourd'hui, utilisé comme local technique, cet endroit est riche d'enseignement puisqu'il donne accès aux murs M42 et M39, ainsi qu'aux contreforts et C69 et C66, plus anciens.

Une fois n'est pas coutume, la chapelle FVII a visiblement été construite en une seule campagne de travaux comme le montrent les quatre murs et ses deux contreforts absolument

¹⁷ A une époque pour l'instant indéterminée.

identiques en matériaux et mise en œuvre. L'étude va donc commencer par l'extérieur, pour ensuite se poursuivre par le « sous-sol », puis par le rez-de-chaussée, dans la nef et elle va se terminer par un bref aperçu des espaces supérieurs¹⁸. Étant donné que nous avons à faire à deux réalités architecturales différentes, l'analyse va prendre en compte cette dichotomie et procéder par ensemble d'éléments contemporains entre eux.

- Les murs M12, M13, M14, M15 et les contreforts C67, C68 extérieur

A priori, les éléments constituant la chapelle et appartenant à la même campagne de construction sont homogènes. Ces six ensembles sont construits en pierre de tailles, en gros et moyen appareil en assises, en granite gris, rose ou ocellé, à joints fins, parfois gras ou beurrés. La mise en œuvre est régulière et soignée avec le même schéma : au niveau de la septième assise, un empattement court le long des murs et des contreforts ; sept assises plus haut, un larmier procède de manière similaire. En partie supérieure, les murs M12, M13 et M14 possèdent une ouverture identique dans les trois cas, une fenêtre ogivale composée de deux lancettes surmontées d'un remplage stylisé en forme de rosace polylobée simple (à cinq lobes) avec des écoinçons : B119 pour M12, B120 pour M13, B121 pour M14. La lisse des fenêtres est unifiée par une corniche qui suit tous les pans de la chapelle y compris les contreforts C67 et C68. En revanche, les remplages et les vitraux des fenêtres sont une création contemporaine, datant des années 1970. Les ouvertures dans les murs M14 et M13 (B121 et B120) sont restées murées pendant plusieurs décennies, comme en témoignent de nombreuses photographies, à commencer par les cartes postales du début du XX^e siècle (fig. 90), jusqu'aux travaux de restaurations 1972-1974.

Le contrefort C67 est doté d'un larmier qui se situe à la même hauteur que la corniche de la fenêtre du mur M12. Le larmier est aujourd'hui présent uniquement sur une seule paroi, les autres sont quasi inexistantes à cause de l'usure de la pierre. Au-dessous du larmier, une pierre en molasse, particulièrement détériorée, semble s'insérer entre deux pierres en granite, dont les bords sont dans un bien meilleur état. Même s'il ne reste aucune trace, il est possible d'envisager que la pierre en question portait un blason d'où le choix de la molasse, friable et gélive, mais malléable et facile à sculpter.

¹⁸ Les volumes supérieurs font partie d'une étude à part dotée des analyses détaillées présentée dans le chapitre cf. 2.3.15.

La dernière assise de l'ensemble avec les modillons, la corniche et les cinq dernières assises et le pinacle en granite rose des contreforts C67 et C68 sont contemporains, dus aux restaurations de la deuxième partie du XIX^e siècle.

Cependant, malgré une indéniable similitude de l'ensemble, il existe quelques particularités. Tout d'abord, le mur M15 ne compte que sept assises qui englobent la base du contrefort C69 et sa totale largeur est de 1,16m. Les trois premières assises, en grand appareil sont aujourd'hui en calcaire, un matériau inhabituel pour la construction de l'église. En fait, la totalité de l'angle des murs M15 et M14, construit en blocs de calcaire (ou couvert par des plaques), résulte d'une campagne de restauration¹⁹. La partie supérieure du mur M15 est en grès gris et en grès rose en assises avec un alignement perturbé par les assises de réglage qui rattrapent la différence des dimensions des pierres de l'angle. Le mur M15 donne l'appui au mur M14.

Ensuite, les murs M15 et M14 sont pourvus d'un léger ressaut de fondations, qui, à partir du contrefort C68, devient imposant, beaucoup plus large et culmine avec le contrefort C67 en formant une semelle de 0,55m de long.



Le sondage archéologique 3²⁰ montre que les murs de la chapelle reposent sur une énorme fondation en arc de cercle, ce qui explique l'importance du ressaut de fondations. Les deux murs M14 comme le mur M15 comptent des assises en calcaire blanc contemporain. Et pour finir, à une époque indéterminée, une ouverture, B118, rectangulaire de 1,85m de haut par 0,9m de large a été percée dans le mur M12. Ce percement perturbe le soubassement qui est arraché ou plutôt « découpé » du côté droit de la porte et s'arrête d'une manière très nette puis disparaît totalement à gauche. Il est possible d'observer plusieurs détails dus à l'insertion de la

¹⁹ Les blocs très réguliers, coupés d'une manière uniforme, portent des traces de scie mécanique, sont bien intégrés dans les murs et appartient à la campagne de restauration des années 60 du XX^e siècle.

²⁰ Annexe VII.

porte. L'ouverture ne suis pas l'alignement de l'assise du dessus et celle-ci est entaillée de quelques centimètres (0,05m à gauche et 0,04m à droite) pour recevoir la porte. Une de pierres du piédroit gauche porte des traces des entailles relativement importantes situées à 1,15m du sol²¹. Selon toute vraisemblance il peut s'agir de l'ancien loquet de la porte ou ouverture primitive.

Nous ne savons pas à quel moment la porte actuelle a été percé ; en revanche, elle est visible en place sur des nombreuses images du début du XX^e siècle.

- Les contreforts C69 et C66 extérieur

La partie inférieure du contrefort C69 est englobée dans la maçonnerie de M15 jusqu'à l'empattement et apparaît à partir de cette hauteur-là en tant que structure indépendante.



Il s'agit d'un contrefort angulaire sur lequel vient se poser à la fois le mur M16 de l'abside et les mur M15 du Fait VII. Il est donc possible d'en conclure qu'il s'agit d'un élément clairement antérieur à ces deux structures (M16 et M15) et qu'il appartient à la phase primitive l'église du début du XV^e siècle. Son correspondant, C83, existe du côté nord, intégré à l'identique dans la maçonnerie du Fait X, le pendant de la chapelle Notre Dame de la Pitié. Le contrefort C69 est construit en pierre de taille, en granite gris et granite rose en moyen et grand appareil assisé avec une mise en œuvre régulière. Dans sa partie supérieure, le contrefort change de volume et devient plus élancé et étroit. Les quatre dernières assises et le pinacle en forme de flèche en granite rose sont contemporains.

²¹ Il s'agit de deux incisions parallèles des dimensions quasi identiques (0,06m sur 0,03m et 0,07m sur 0,035m) et d'une profondeur proche (0,05m et 0,03m) espacées entre elle de 0,04com.

Le contrefort C66 est un massif initialement angulaire, aujourd'hui absorbé par les maçonneries des murs M12 de FVII et M47 de la chapelle FVI et il dépasse de la surface de la construction. Par conséquent, C66 est antérieur à ces deux constructions et appartient à l'église primitive du XV^e siècle²².

Le contrefort C66 est construit en pierre de taille en grand, moyen et petit appareil en assises en granite gris, gneiss ocellés, avec de rares pierres en granite rose et en molasse. La mise en œuvre, plutôt régulière, dans la partie supérieure est interrompue par quelques discrètes assises de réglage de très faible hauteur (environ 0,02m) et des joints fins. Il est posé sur un ressaut de fondation plus large que le contrefort lui-même et légèrement taluté. Cette partie comporte quatre assises en pierre de taille et moellons équarris en granite gris, granite rose, granite à cordiérite et gneiss ocellés. La base du contrefort, sur toute sa hauteur, c'est-à-dire jusqu'au ressaut est enduit avec des fausses assises. La base, plus large que le contrefort, laisse apercevoir des pierres de taille en granite gris et en gneiss blanc à rouille. Le contrefort est placé légèrement en biais sur cette base. Étant donné que C66 est taluté, ses rapports avec le mur M12 changent progressivement et donc à sa base il d'avance le M12 de 0,6m, à la hauteur de 2m de 0,45m et au niveau de l'empattement de 0,27m pour ensuite diminuer de moitié et continuer ainsi jusqu'au la toiture.

Nous pouvons noter que l'empattement est au même niveau que celui du mur M12, lequel continue celui des murs M13, M14 et M15. C66 étant antérieur, il faut plutôt inverser le processus : les bâtisseurs de la chapelle ont, par souci esthétique, continué l'empattement du contrefort sur les murs de la chapelle. L'appareil des assises diminue au fur et à la mesure de la hauteur du contrefort. La dernière assise et le pinacle sont en granite rose contemporain.

A environ 8m de haut, une assise abrite un élément architectural. Avec beaucoup de prudence, nous pouvons avancer qu'il s'agit d'une forme zoomorphe, proche d'une tête animalière avec des traces des yeux, élément sans doute creus.



²² Son homologue côté nord, C76, est toujours visible et sert d'appui au mur M24 de la chapelle FX.

Il est difficile de déterminer la provenance de cet élément, en revanche sa fonction semble clairement décorative. En effet sur C76, le pendant nord de C66, il existe à la même hauteur un autre élément architectural, qui, s'il n'est absolument pas identique (un modillon à copeaux), reflète la volonté des bâtisseurs de doter ces deux contreforts d'angle d'une décoration, quitte à utiliser les éléments disponibles sur ce chantier.

- Les murs M12, M13, M14, M15 intérieur, niveau du sol

L'intérieur du local technique offre la possibilité, plutôt rare, d'appréhender les parties d'origine intactes. Les murs du Fait VII, très faciles d'accès, sont parfaitement visibles et la transition est d'autant plus surprenante. Le bel agencement extérieur de pierre de taille en assise avec une mise en œuvre soignée est abandonné au profit de moellons équarris de toutes dimensions, avec, certes, un essai de suivre des lignes d'assises, mais avec une mise en œuvre que l'on peut qualifier de chaotique (fig. 293).

Les trois murs M12, M13 et M14 sont évidemment chaînes ensemble et chaque changement d'axe se voit souligné par deux parements jointifs de très gros blocs, mais ces derniers n'occupent pas toute la hauteur du mur, seulement sa partie centrale, laissant la base et le sommet en blocs de taille moyenne, voire petite, une disposition assurément originale. Les assises alternent, sans ordre apparent, des alignements de très gros blocs, d'autres de moyens, dans lesquels se trouvent de pierres de petite taille, l'ensemble étant lié par un mortier blanc granuleux inclut des éclats de taille. On note, çà et là quelques pierres plates de réglage et une détermination à suivre les assises notamment sur les parements des murs M12, M13 et M14.

La porte B118 de cet espace abandonne le linteau plat extérieur au profit d'une ouverture en arc interne. Notons l'absence de piédroits interne en gros blocs, ce qui semble suggérer le caractère postérieur de cette ouverture.

En effet d'une manière logique, la présence de très gros blocs propres aux changements d'axe des murs, pourrait argumenter l'existence des piédroits de la porte, construits selon la même mise en œuvre, alors que ce n'est pas le cas. Il est donc possible d'en conclure que cette porte a été creusée dans la maçonnerie existante ce qui semble se confirmer en examinant la partie gauche de la porte avec la mise en œuvre perturbée par l'ouverture. Tout le côté droit de la porte est couvert d'enduit contemporain ce qui rend la lecture du mur impossible.

Une voûte en berceau vient recouvrir l'ensemble de la pièce en laissant bien apparentes les planches des coffrages. A l'est, on voit parfaitement la maçonnerie du mur M14 venir se coller contre le contrefort C69, antérieur à la chapelle et passer par-dessus son ressaut.



- Les murs M39 et C66 ; M42 et C69 : niveau du sol

L'adjonction ultérieure de la chapelle Fait VII à la structure préexistante a permis de garder intact deux murs appartenant à l'église, ainsi que ses deux contreforts. Il s'agit donc des parties qui, à l'origine, fermaient l'édifice et constituaient les parois externes.

Le mur M39, à l'identique du mur M37, délimite le collatéral sud et le sépare de la chapelle construite dans sa prolongation. Le mur M39 est difficilement visible, masqué par un imposant tableau électrique fixé sur une dalle en béton, par divers éléments en ferraille qui dissimulent la maçonnerie et par la retombée de la voûte de FVII.



Au final il ne reste qu'une douzaine d'assises à observer, en moellons de tailles moyennes et grandes, liés par un mortier blanc mélangé avec des éclats des pierres. Les matériaux de construction semblent répondre aux types habituels employés dans l'église : le granite gris et le grès gris. De l'intérieur, le contrefort C66 n'est pas visible car masqué par M12.

En revanche, le mur M42 et le contrefort C69 demeurent parfaitement accessibles et d'ailleurs c'est la première chose qu'on voit en arrivant dans cet espace (fig. 293). Les deux éléments, imbriqués entre eux, occupent la face nord et forment un léger retour entre les murs M39 et M14. La qualité de toute cette structure, plutôt faible, donne une sensation d'incohérence. Cette impression du chaos quasi omniprésent, provoquée par le changement d'axe du mur M42, est renforcée par le fait qu'on se retrouve vis-à-vis trois maçonneries différentes superposées. De plus la surface occupée par ces maçonneries est très réduite et découpée par la voûte en fragment d'ellipse. Le mur M42 ainsi que le contrefort C69 en pierre de taille en assises en moyen appareil sont accessibles uniquement sur la hauteur de cinq assises. Le mur M42 est chaîné avec le contrefort C69 et tous les deux sont précédés, tout d'abord par un ressaut de fondation en moellons bruts de différentes dimensions, liés par un mortier blanc et ensuite par une base en grands moellons équarris montés en assises liés également par un mortier blanc. Malgré les similitudes indéniables dans la mise en œuvre et l'organisation de ces maçonneries, on peut clairement distinguer des multiples ruptures dans leurs alignements et des différences entre ces structures. Le contrefort C69 occupe la moitié de la surface et se différencie par un empattement placé à la cime avec sa base. L'empattement s'arrête à la jonction du contrefort C69 avec le mur M42²³ dont le soubassement devient plan et ne devance pas la paroi. Une autre différence entre le soubassement du contrefort C69 et le mur M42 réside dans la mise en œuvre ; contrairement à celui du C69, le soubassement est en moellons équarris posés en assises liés au mortier. Le contrefort C69 est chaîné avec le mur M42 sur la hauteur de trois assises grâce aux pierres en harpes d'attente, ensuite, les assises du M42 viennent se poser contre les pierres de harpe. La jonction en escalier est marquée très nette par un léger retrait des pierres du mur M42 par rapport à celle de la harpe, soulignée par l'absence du mortier entre les pierres.

²³ Ce type d'agencement : un soubassement en moellons bruts précédant la maçonnerie en pierre de taille et séparé par un granite rappelle la construction du mur M25 et sa relation avec le contrefort C77 sur la face nord de l'église. En fait, il s'agit d'un autre endroit, où la mise en œuvre d'origine est accessible et visible à l'œil nu.

- Les murs M39, M42, intérieur rez-de-chaussée, le niveau supérieur

Comme il s'agit de deux murs appartenant à plusieurs réalités architecturales, ils participent à la construction de différents volumes selon le niveau. Au rez-de-chaussée, c'est-à-dire au niveau de la circulation à l'intérieur de l'église, les murs M39 et M42 sont ouverts par des arcades qui subdivisent les espaces et assurent la circulation entre eux.



Le mur M39 sépare donc l'espace du collatéral sud de celui de la chapelle et de la même manière, le mur M42 délimite cette dernière par rapport au chœur. Les deux murs sont enduits et uniquement les moulures des arcs restent à nu.

L'arcade qui ouvre le mur M39 construite en pierre de taille en gneiss ocellés, en gneiss blanc à rouille granite gris en assises en gros appareil avec les joins gras, occupe toute la largeur du mur. Elle est surmontée d'une fenêtre qui s'inscrit entre sa sommité et la sommité de l'arc formeret de la voûte du collatéral. Les claveaux de l'ouverture sont en granite gris et il s'agit d'une simple fenêtre ogivale sans remplage doté d'un vitrail contemporain qui donne dans l'espace de combles. La configuration de la fenêtre ainsi que la similitude de la mise en œuvre avec celle qui ouvre le mur M37 permettent de confirmer qu'initialement le mur M39 fermait le collatéral. Il paraît alors évident que le mur délimitant la première phase de construction de l'église était percé par une fenêtre des dimensions sensiblement plus grandes.

La paroi Est du mur M39, accessible du niveau de rez-de-chaussée, est quasi inexistante car réduite par l'arc formeret de la voûte de la chapelle. En revanche, sa partie supérieure, visible à partir des combles, permet de constater que le mur est construit en pierre de taille en assises en moyen appareil en granite gris, gneiss ocellé conformément aux types des matériaux habituels pour l'église. Les claveaux de la fenêtre B163 à son sommet sont coupés par deux agrafes quasi à l'identique avec la fenêtre B159 du mur M37, mais cette fois-ci sur la paroi est.

La partie extérieure du mur M39, visible au-dessus de la toiture de la chapelle de Notre Dame de Pitié (Fait VII), est ouverte, comme son homologue M37, par une fenêtre maçonnée en brique en forme arrondie, il s'agit juste de sa partie supérieure²⁴. Le parement externe est construit à la fois en moellons brutes et équarris en petit appareil. La mise en œuvre reste très hétéroclite, avec les moellons noyés dans le mortier. Les matériaux de construction, confirment le mélange fréquent : granite gris, granite rose, gneiss ocellés.

Le mur M42, à l'identique du mur M41, est un mur gouttereau avec une partie incluse dans les volumes au rez-de-chaussée à l'intérieur de l'église et une autre apparent en élévation à l'extérieur. Une ouverture en forme de l'arc percé dans le mur M42 assure le passage entre la chapelle Fait VII et le chœur de l'église²⁵.

Les parois internes du mur M42, aussi bien sud que nord, sont enduites. Sa paroi sud est très réduite et elle s'inscrit difficilement entre l'arc formeret de la voûte, l'arc qui ouvre le mur M39 et l'angle créé avec le contrefort C66. En revanche, la paroi nord accessible à partie du chœur laisse apparaître des parties chaotiques liées à l'ouverture de l'arcade. Étant donné que le mur M42 est construit à l'origine comme un mur gouttereau, cette dernière n'est pas d'origine et il semblerait que son apparition peut être attaché aux travaux du début du XIX^e siècle²⁶. L'arcade en voussure avec trois moulures simples en tore est surmontée par un fleuron²⁷.

La paroi sud de la partie supérieure du mur M42 visible à partir des combles (Fait XIX), est construite en moellons brute, majoritairement de moyenne dimension, noyés dans du mortier contemporain²⁸. Quant à la mise en œuvre, l'inaccessibilité des lieux permet de passer outre

²⁴ En réalité, la fenêtre que nous apercevons de l'extérieur c'est une ouverture, la dernière d'une série des passages aménagés dans les murs-boutants dans combles tout le long du collatéral sud. La description et l'analyse complète se trouve dans le chapitre consacré aux combles (cf. chapitre II.3.15).

²⁵ Une analyse détaillée se trouve dans le chapitre consacré aux combles (cf. chapitre II.3.15).

²⁶ « *Les deux chapelles qui accompagnent le chœur, viennent d'être restaurées à la moderne* » dans : F.N. Cochard, 1827, p.68.

²⁷ L'étude des ouvertures et l'analyse des moulures fait partie du chapitre consacré à la description détaillée de l'intérieur de l'église, (cf. II .2.4).

²⁸ La description de paroi nord du mur M42 et du volume dont il fait partie s'insère également dans le chapitre consacré aux combles (cf. chapitre II.3.15).

l'aspect soigné et régulier. La paroi externe qui surplombe la toiture de la chapelle FVII du mur M42 reprends les aspects que nous avons vue précédemment : les moellons équarris, majoritairement de moyenne dimension en assise avec des joints gras et contemporain. Nous supposons que les matériaux de construction suivent conformément la typologie pétrographique déjà rencontrée.

- Les murs M12, M13, M14, M15 intérieur rez-de-chaussée

Les parements internes des murs M14, M13 et M12 sont entièrement enduits. Au centre du mur M13 se trouve d'une piscine liturgique, particulièrement ouvragée, conçue simplement en quatre pierres de taille : une pour l'appui, deux impostes et une pour linteau.



Sur les extrémités du linteau nous distinguons deux lancettes gothiques surmontées par des fleurs géométriques inscrites dans un carré, sachant que l'extrémité gauche de la pierre, avec une seule lancette, n'est pas complète. Des traces de peinture noire couvrent les contours verticaux et incluent les parties ouvragées. La piscine, de dimensions modestes est aujourd'hui divisée en deux par une petite planche est bois insérée dans les échancrures cannelées dans les parois. Le fond de la piscine est enduit exactement comme la quasi-totalité de son appuie.

Le mur M15 distinct à l'extérieur en tant qu'un composant « indépendant » de la chapelle, à l'intérieur du volume s'intègre (fusion) avec le contrefort C69 et n'apparaît plus comme une

réalité architecturale distincte. La paroi interne de cette unité de construction comporte une armoire liturgique maçonnée, fermée par des battantes en bois et entièrement enduit à l'intérieur.

- Synthèse de la chapelle Notre Dame de Pitié

La chapelle Notre Dame de Pitié se compose de quatre murs à pans coupés qui viennent s'insérer entre les deux contreforts C66 et C69, lesquels fonctionnent avec les murs M42, M39. Ces quatre derniers éléments appartiennent à la première phase de la construction de l'église et permettent de s'interroger sur la qualité de la mise en œuvre d'origine. Le mur M42, particulièrement hétéroclite, induit un doute sur l'intention présumée de laisser la maçonnerie à la vue de tout le monde. Il semble difficile d'envisager qu'un tel mur puisse être délibérément exposé aux regards, même si son emplacement est secondaire. Peut-être était-il pris en compte dès le départ que l'église serait dotée de chapelles et on a décidé de privilégier d'autre aspect de l'édifice plutôt que son apparence esthétique. La logique tout à fait similaire est d'ailleurs perceptible dans l'adjonction de la chapelle. Dans la continuité des modalités de construction et pour faciliter au maximum le travail, la jonction entre le mur M14 et M15 n'est pas chaînée exactement comme l'aménagement du mur M14 contre le contrefort C69. La rencontre du M14 et C69 n'est pas comblé ni masqué, mais laissé tel quel avec une corniche sous la fenêtre du mur M14 qui fait le tour de l'angle et souligne la jonction de deux structures.

L'analyse minutieuse des tous les éléments constituant la chapelle, aussi bien de parois externes qu'internes permet de constater qu'il s'agit d'un ensemble particulièrement cohérent, pour ne pas dire, le plus cohérent de tout édifice, hormis l'abside. Il est indéniable que la mise en œuvre identique de tous ces éléments privilégie les élévations extérieures en pierre de taille tout en laissant l'intérieur en assises singulièrement hétéroclites. La mise en œuvre très peu soignée, voire négligé, omniprésente dans le local technique, nous conduit à la question suivante : pourquoi aussi peu de régularité ? Il semble facile d'envisager que le sous-sol du Fait VII est, assurément, lors de sa construction un ensemble clos et non accessible aux visites. Les constructeurs ont donc pu se permettre certaines libertés, dictées sans doute par le temps et l'argent. Cette situation a des multiples avantages imprévus au départ car ce lieu clos a conservé les murs M39, M42 et les contreforts M69, M66 de l'église et permet finalement de nombreuses observations archéologiques. Pour autant, la date de mise en place de la porte contemporaine reste indéterminée, mais le caractère préservé des murs du XV^e siècle plaide pour une ouverture de périodes récentes. Il reste encore une autre question : en présence d'un lieu clos de l'extérieur, comment peut-on savoir qu'il existe derrière ces murs à pans coupés un espace vide susceptible d'être utilisé ? Il faut donc prendre en compte l'existence d'une éventuelle ouverture, mais de

dimensions plus réduites maçonnée dans le mur M12 qui a permis d'appréhender l'existence d'un volume intérieur. Les traces d'un loquet rendent cette hypothèse vraisemblable, ainsi que l'existence d'un volume similaire dans le pendant du Fait VII, la sacristie, c'est-à-dire le Fait IX.

Étant donné la qualité de la construction de la chapelle, il est possible d'envisager qu'il s'agisse de la première adjonction de tout l'édifice. L'endroit reste privilégié, la proximité directe avec le chœur et l'abside, permet de supposer qu'il est question du meilleur emplacement d'autant plus que l'espace semble être bien utilisé/aménagé. Un grand avantage réside dans la présence du volume « souterrain » permettant de le considérer comme un caveau funéraire destiné aux nombreuses inhumations potentielles²⁹. En se penchant sur les sources concernant les fondations des chapelles, la plus ancienne daterait de 1431 et elle aurait appartenu à la famille de Jean Beydon, « *notaire public de Saint-Symphorien-le-Château qui élit sa sépulture dans le tombeau qu'il s'est fait récemment construire dans la chapelle qu'il a fait construire* »³⁰. La chapelle est dotée d'une prébende dont parmi les prébendiers se trouvent Jean Guillemton, prêtre et Jean Favre, prêtre et notaire, ce dernier est cité comme le témoin lors du dépôt du testament par cardinal Girard.

²⁹ Hypothèse qui renforcerait la présence d'une ouverture dans le mur : en effet l'aspect intact de la voûte montre qu'aucune inhumation n'a été faite par en dessus.

³⁰ ADR,20G155, « *in tumulo seu tombello novita facto ac condito um sua capella dudum in ecclesia sancti Simphoriani castri ad honorem Beati Michaeli archangeli, constructa et edificata* ».

ANNEXE VI

6.6) Les chapelles latérales sud

Les chapelles latérales sud constituent un ensemble relativement homogène avec trois façades distinctes séparées par les contreforts : une impression de cohérence obtenue grâce à une hauteur de murs identique, un même type de pinacle et une mise en œuvre similaire. Cependant, jusqu'au la fin du XIX^e siècle et les travaux de Sainte-Marie Perrin, chaque chapelle fonctionnait indépendamment avec un niveau de toiture propre. L'unification de la toiture n'a pas pour autant effacé le particularisme de chaque façade, visible, entre autres, dans les dimensions et les formes des ouvertures.

6.6.1) La chapelle est, dite du Sacré Cœur : Fait VI

La chapelle du Sacré Cœur, composée de murs M47, M11, M46 et M244 et des contreforts C65 et C64, vient se greffer sur l'angle est de la nef latérale contre le contrefort C66. L'ensemble présente une belle homogénéité de mise en œuvre et de matériaux, mais cache, comme souvent à l'église de Saint-Symphorien, un problème architectural complexe.

- Le contrefort C65

Le contrefort C65, à l'extrémité de la ligne des chapelles, se situe à la jonction de M47/M11 et assure le passage entre les Faits VI et VII (fig. 288) Il vient se greffer sur la structure de l'église du XV^e s. et notamment sur son contrefort C66 par une section en biseau, de très faible largeur d'environ 0,45m, qui comble l'espace entre le talus du contrefort C66 et la structure plane du contrefort C65. Cette section reprend toutes les caractéristiques de la maçonnerie de C65 : granite gris et granite rose, grès gris et grès rouge en moyen et grand appareil en assises. La mise en œuvre est régulière et plutôt correcte, même si la partie inférieure paraît relativement chaotique et porte des traces visibles de joints contemporains. On remarque que les assises sont alignées et que l'empattement, ainsi que le larmier sont dans la continuité. A ne pas en douter, cette section a été mise en place avec C65 et l'observation visuelle suggère que certaines assises en hauteur sont chaînées.

Le contrefort C65 est construit en pierre de taille en granite gris, granite rose, grès rouge avec un apport assez important du grès gris (la molasse). Une grande partie de la surface est construite en gros et moyen appareil en assises avec des joints à priori fins, mais qui, suite aux

interventions contemporaines, deviennent gras et/ou débordants, parfois tirés à la pointe. La mise en œuvre est régulière, sauf aux endroits restaurés avec de la molasse qui, très altérée, donne une impression de désordre. Il faut signaler la présence de nombreuses pierres de calage posées verticalement, dues aux restaurations. Malgré tout, dans son ensemble, le contrefort C65 semble relativement homogène.

Le contrefort est posé sur un ressaut de fondation apparent, en moellons bruts, de très faible largeur. Un empattement à la hauteur de la huitième assise poursuit celui de contrefort C66 et se prolonge sur le mur M11 ; par ailleurs il se trouve dans la continuité de celui présent sur les murs du Fait VII. Cinq assises plus haut, un larmier prend naissance sur la surface du mur faisant la jonction entre les contreforts C66 et C65 pour ensuite continuer sur le contrefort C65 et le mur M11. Un autre larmier, mais cette fois-ci présent uniquement sur la face principale est placé au niveau de la vingt-deuxième assise. Sa fonction est liée à la protection d'un élément décoratif, placé juste au-dessous, aujourd'hui disparu. La seule trace reste la surface très altérée de la pierre en grès gris, c'est-à-dire en molasse, facile à sculpter, mais gélive et très friable. La pierre occupe la hauteur de deux assises et on restitue aisément la présence d'un blason de la famille propriétaire de la chapelle.

Le pinacle du contrefort en granite rose, conformément à ses homologues est en forme de flèche et résulte de la campagne de restauration du XIXe siècle.

- Le mur M11

Le mur M11 apparaît comme une structure homogène et relativement régulière construite à 90% de sa hauteur en pierre de taille en granite gris, granite rose, gneiss ocellés, avec des rares pierres en grès rouge en gros, moyen et accessoirement petit appareil, en assises. Malgré le fait que l'appareil des assises peut passer d'une manière sporadique de grand en petit appareil, ce qui est perceptible entre sixième et huitième assise, la mise en œuvre reste régulière. Les joints sont fins avec des traces des rejointoiements contemporains.

Les huit dernières assises supérieures appartiennent visiblement à une autre campagne de construction. Même si les matériaux de construction restent pratiquement les mêmes, un mélange particulièrement multicolore de granite gris, granite rose, gneiss blanc à rouille, la mise en œuvre change sensiblement. Le sommet du mur M11 est construit en moellons équarris en petit et moyen appareil en assises, avec des assises de calage. La présence des pierres de taille qui se mélangent aux moellons perturbe l'homogénéité de la maçonnerie, abondamment enduite.

Le mur M11 est ouvert par une fenêtre B117 dont les dimensions, assez importantes occupent la majeure partie de la largeur. La fenêtre en plein cintre, posée sur une corniche, se caractérise par un remplage très simplifié : composée de trois lancettes, dont deux externes en plein cintre, surmontées de deux mouchettes qui flanquent un cercle placé au centre. La fenêtre n'est pas d'origine et il est possible de distinguer au moins deux matériaux différents et probablement deux étapes de sa mise en place.

Dans la huitième assise, deux trous de boulins façonnés, cachés par des pierres de granite rose dans un environnement pétrographique de granite gris, témoignent de la mise en œuvre du mur. Par un effet miroir peut être volontaire, la treizième assise contient également une paire de trous de boulins, également façonnés, située à l'aplomb de la précédente.

Dans la sixième assise, parmi les pierres de tailles, un bloc de récupération car taillé, se distingue par un profil d'une moulure qui n'appartient ni à l'entourage ni au vocabulaire architectural de l'édifice.

Le parement interne du mur M11 est entièrement enduit et de surcroît sa partie inférieure, couverte de boiseries. Il est donc impossible de fournir une analyse du parement ou de constater la présence d'aménagements liturgiques tels que la piscine ou l'armoire.

- Le contrefort C64

La régularité des contreforts, placés invariablement aux angles des chapelles³¹ est entachée par un élément discordant : le mur M11 est bien le seul de toutes les chapelles latérales autant nord que sud, à offrir un contrefort qui ne se situe justement pas à un angle. En effet, le mur M11, partant du contrefort d'angle C65 aboutit au contrefort C64, mais le dépasse pour aller se raccorder au mur M10 du Fait V. Le plan au sol montre clairement que le contrefort C64 ne se situe pas dans la prolongation du mur M46.

Le contrefort C64 reprend sensiblement les caractéristiques de son homologue C65. Il est également construit en pierre de taille en granite gris, granite rose, grès rouge et avec un apport assez important du grès gris (la molasse), en gros et moyen appareil en assises avec des joints à fins, mais suite aux interventions contemporaines, gras et/ou débordants et par endroits tirés à la pointe. La mise en œuvre est régulière et plus homogène que celle du contrefort C65, même si la présence de pierres en molasse est aussi accentuée.

³¹ Aussi bien les contreforts angulaires que les contreforts droits.

Posé sur un ressaut de fondation apparent, en moellons bruts d'une faible largeur, le contrefort suit l'articulation verticale de son voisin, C65.



L'empattement situé à la hauteur de la dixième assise continue celui du mur M11 et il en est de même pour un larmier qui rejoint la corniche de la fenêtre du mur M11. Cette fois-ci, un larmier présent uniquement sur la face principale est placé au niveau de la vingt-deuxième assise et d'une manière identique, il surmonte une pierre en molasse relativement altérée. En général, les assises du contrefort correspondent à celles du mur 11 aussi bien du côté est que du côté ouest, ce qui donne cette impression d'homogénéité de l'ensemble.

Le pinacle du contrefort en granite rose, conformément aux cas précédents est en forme de flèche et résulte de la campagne de restauration du XIX^e siècle.

- Les murs M46 et M47 parements internes

Les parements internes des murs M46 et M47 sont entièrement enduits et leurs parties inférieures couverts de boiseries ce qui malheureusement empêche toute analyse.

- Le mur M244

Le mur M244 sépare la chapelle de la nef latérale et correspond au mur gouttereau de la première phase de construction de l'église. A l'extérieur, il apparaît sur une surface plutôt réduite au-dessus de la toiture de la chapelle, Fait VI et la ligne du toit du Fait XVIIIId. Il est

construit en moellons équarris en moyen et petit appareil. Ayant déjà abordé plusieurs fois la caractéristique des maçonneries de l'église, nous pouvons supposer que les matériaux de construction reflètent le schéma pétrographique habituel et qu'il en est de même pour la mise en œuvre. Malheureusement, l'endroit reste inaccessible.

Le parement interne apparaît à l'intérieur de la chapelle Fait VI sur une surface très réduite entre l'arc former et la chapelle. En revanche, la section accessible à partir de la nef latérale est un peu plus étendue et s'insère entre l'arc qui ouvre la chapelle et l'arc formeret de la travée du collatéral. L'intérêt principale de ce fragment réside dans le fait qu'il est ouvert par une fenêtre B175 de très faible dimension.



En effet, la fenêtre en granite gris avec un ébrasement dont aujourd'hui il ne reste que la partie supérieure, témoigne de la phase primitive de la construction de l'église. Lors de l'adjonction de la chapelle elle a été murée partiellement et, comme ses homologues ouvertes dans les murs M37 et M39, elle donne dans les combles.

- Synthèse

D'une manière générale, la chapelle Fait VI paraît plutôt cohérente et contribue à l'alignement du tracé de l'église. Cependant, la structure extérieure ne reflète pas l'aménagement intérieur. En examinant le plan au sol de l'église, il apparaît évident que le contrefort C64 ne se situe pas dans la prolongation logique du mur M46 séparant les Faits VI et V. Cette disposition, à la fois perturbante d'un point de vue de la stabilité et intéressante architecturalement sera développée dans l'analyse de la chapelle voisine, Fait V, les deux éléments étant liés.

En ce qui concerne le changement de la mise en œuvre et des matériaux de la construction, la chapelle a été sans doute rehaussée à l'époque moderne. Cependant, il ne s'agit

pas de matériaux typiques des rehaussements du XIX^e siècle, utilisés habituellement par Sainte-Marie Perrin : le mélange multicolore des granites et gneiss s'ajoute aux modillons en granite rose, utilisés jusque-là.

6.6.2) La chapelle centrale, dite Saint-Joseph : Fait V

La façade de la chapelle centrale s'inscrit entre les contreforts C64 et C63 avec son mur M10 qui occupe une surface beaucoup plus importante que tous ses homologues de la face sud (fig. 287). Le trait le plus caractéristique de cette façade réside dans un étrange coup de sabre en zigzag constitué de deux sections, situé à la jonction de M10 avec M11. Le qualificatif « étrange » se réfère à la forme de ce coup de sabre dont la partie inférieure est décalée par rapport à la partie supérieure. Le mur M10 est un élément très intéressant et la tentative de comprendre sa structure sera entre autres le but de son analyse détaillée.

- Le mur M10

D'un point de vue de matériaux de construction et de la mise en œuvre, le mur M10 est tout à fait conforme aux modalités déjà analysées. Posé sur un ressaut de fondation apparent en pierre de taille et moellons équarris, le mur lui-même est monté en pierre de taille en granite gris, granite rose et gneiss ocellé, en gros, moyen et petit appareil en assises. La mise en œuvre donne l'impression d'une certaine régularité qui s'avère plutôt illusoire, étant donné les assises de réglage, la pose des pierres à la fois en lit et en délit et le changement d'appareil. Les joints sont fins et à part des rares zones, ne portent exceptionnellement pas de traces de reprises contemporaines. L'organisation du mur rappelle également les cas précédents avec un empiètement au niveau de la douzième assise qui, par ailleurs se situe dans la continuité de celui du contrefort C64 et avec une corniche qui donne l'appui à la fenêtre. La corniche, sous forme de larmier trouve sa prolongation de part et d'autre sur les deux contreforts. La fenêtre B116 qui ouvre le mur M10 est d'une dimension imposante, mais totalement contemporaine. Il s'agit d'une baie en plein arc avec le remplage aux éléments gothique : trois lancettes dont les deux sur les extrémités sont surmontés des mouchettes et celle du milieu par une mouchette tête-bêche.

Le mur M10 présente quelques éléments particulièrement intéressants et même troublants. Tout d'abord, au milieu de la paroi, au niveau de la sixième assise sont placées deux dalles maçonnées. Toutes les deux, de dimensions quasi identiques, d'environ 0,70m sur 0,60m, occupent la hauteur de deux assises. Celle de gauche, posé sur l'assise est flanquée par deux

pierres taillé/posé en position « debout », le linteau est retaillé afin de recevoir la dalle. L'angle droit est ébréché et la partie manquante est remplacé par une pierre de très faible dimension. La dalle de gauche, posé sur une pierre entaillée afin de la recevoir, de la même manière est bloquée par deux pierres qui occupent également la hauteur de deux assises et le linteau est entaillé de la même manière. Cette ouverture a l'air plus moderne, probablement à cause des reprises en ciment, mais étant donné la manière dont elles sont intégrées dans le mur, elles paraissent d'origine et contemporaines de la construction de M10. Rappelons que le Fait II offre une dalle identique qui semble déboucher sur une petite niche.



La deuxième particularité concerne les deux coups de sabre quasi superposés au niveau de la liaison M10 avec M11. A environ 0,30m à l'ouest du contrefort C64, en partie inférieure, la première ligne de rupture offre une césure très nette et pratiquement sans accroches. La ligne devienne irrégulière au niveau de l'empattement, mais ensuite retrouve sa fluidité jusqu'à la corniche qui donne appuie à la fenêtre (fig. 289, fig. 290).

Du côté M11, la partie en question est construite uniquement en gneiss oillé en pierre de taille en grand appareil en assise avec une mise en œuvre qui paraît plutôt régulière aux joins fins, sauf certains endroits. Du côté M10, le mur est en moyen, voir petit appareil qui mélange les matériaux. Le mur M11 possède plusieurs caractéristiques remarquables : l'angle de la deuxième assise s'appuie franchement sur le rebord d'une pierre du mur M10, ce dernier d'ailleurs à cet endroit offre une petite pierre carrée en granite rose tout à fait incongrue à cet emplacement³². La troisième assise est constituée de deux pierres de petites tailles, plates, dont

³² Il existe un interstice à la jonction de cette pierre avec le mur M11 qui dissimule un espace vide d'au moins une demi-douzaine de centimètres de profondeur.

le seul but, semble-t-il, consiste à maintenir l'alignement avec les pierres du contrefort C64. La quatrième assise offre juste une grosse pierre fendue en biais. La cinquième assise est constituée de trois pierres verticales et celle au contact avec le mur M10 s'encastre en biais dans ce dernier (fig. 291). Au-dessus, la pierre de la sixième assise ne touche pas le mur M10 : l'espace vide se voit combler de petites pierres. La seule et unique pierre de la septième assise vient s'encaster dans une sorte d'arrondi taillé dans deux assises du mur M10. Enfin, juste en dessous de l'empattement, la huitième assise est formée de deux moellons verticaux. Avec du recul, l'impression dominante reste celle d'une section de mur conçu à partir de divers assemblages, mais surtout en appuyant contre le mur M10.

La section comprise entre l'empattement et la corniche alterne les assises de pierres posées à plat avec des pierres verticales afin de se conformer à la mise en œuvre du contrefort C64.

Au-dessus de la corniche la ligne du coup de sabre retrouve son alignement et double de largeur en se décalant vers l'ouest. Les matériaux de construction perdent en qualité et s'étendent sur d'autres types pétrographiques (molasse, grès rouge, granite rose), les dimensions des assises diminuent et désormais il s'agit uniquement de moyen et petit appareil. Et il en est de même pour la mise en œuvre qui devienne moins régulière avec des joints très irréguliers. L'ensemble dégage pour autant une certaine cohérence. L'aspect le plus troublant de cette section ne réside pas dans le mur M11 mais bien dans le coup de sabre du mur M10. Ici il ne s'agit pas d'un angle droit mais d'un parement biseauté vers l'intérieur, les 19 assises du mur M11 viennent s'appuyer contre une sorte d'embrasure comme pour combler une ancienne ouverture ou un décrochement et montrent sans contestation possible que cette section de M11 est bien postérieure à M10. Ce biseau est très perceptible vers la huitième assise, grâce à une faille dans la pierre. Cette particularité disparaît sur les quatre dernières assises, juste au-dessus de la fenêtre³³. A partir de là, les joints sont contemporains, gras et tirés à la pointe.

Il est facile de constater que le mur M10 a subi plusieurs interventions de restauration, surtout au niveau de la partie supérieure comme en témoignent les nombreuses pierres en molasse. Il est possible de déceler la présence des trous de boulin, par exemple au niveau de la sixième, onzième et quinzième assise au-dessus de l'empattement.

Le parement interne du mur M10 est entièrement enduit et de surcroît couvert de boiseries. Nous n'avons pas de moyens de constater la présence des aménagements liturgiques tels que la piscine ou l'armoire liturgique.

³³ Du moins en observant le mur à partir du sol actuel.



- Le contrefort C63

Le contrefort C63, posé sur un petit ressaut de fondation, continue l'articulation du mur M10 avec les traces de l'empattement à la même hauteur, un larmier qui suit la ligne de la corniche du mur M10 et se termine par un pinacle type.

Construit en pierre de taille principalement en granite gris avec des rares pierres en grès jaune en gros et moyen appareil en assises, le contrefort porte des traces de nombreuses restaurations. La mise en œuvre paraît régulière, en revanche, les joints, initialement fins, aujourd'hui sont remplacés par des joints gras, débordants et par endroit tirés à la pointe suite à des restaurations. Dans l'ensemble, il s'agit du contrefort le plus marqué par les restaurations, les pierres remplacées se distinguent de par leur nature différente qui n'appartient pas au schéma pétrographique de l'église. Toute la partie supérieure, à partir du larmier, est marquée par des blocs de calcaire contemporains qui remplacent les pierres d'origine. Le pinacle en granite rose est également un fruit de restauration.

- Les murs M45 et M46

Les deux murs qui participent à la séparation interne de la chapelle sont entièrement enduits et en partie couverts par des boiseries, ce qui ne permet pas de définir leurs caractéristiques.

- Le mur M244

Le mur M244 est ouvert par un arc, enduit sur ses deux faces accessibles à partir de la chapelle et de la nef latérale.

- Synthèse

La question principale concernant la chapelle de Saint-Joseph est liée aux modalités de sa construction et surtout à la présence des coups de sabre dans le mur M10 qui, dans la partie inférieure pourrait correspondre à un angle droit et, dans la partie supérieure, reflète un changement d'angle, cette fois-ci, en biseau. L'analyse a permis de constater que pour le Fait VI, le contrefort C64 est chaîné avec le mur M11 aussi bien sur sa face est que ouest et que, décalé vers l'est, il ne se situe pas dans le prolongement du mur de la chapelle, M46. De plus, il est établi que le mur 11 vient s'appuyer contre le mur 10. Par conséquent, la chapelle F V a été construite avant la chapelle FVI. Dans cette optique, la principale question qui vient à l'esprit consiste à se demander quel aspect avait la face est du Fait V avant la construction de la chapelle F VI, tout en intégrant les données recueillies. Cette question sera analysée dans la partie synthèse, chapitre 3, mais l'hypothèse envisagée reste celle d'un contrefort angulaire détruit lors de la construction du Fait VI.

6.6.3) La chapelle ouest, dite Sainte-Jeanne d'Arc : Fait IV

La chapelle ouest, connue aujourd'hui sous le vocable de Sainte-Jeanne d'Arc est formée par les murs M9, M8, et M87 et les contreforts C62 et C63. Il s'agit de la chapelle la plus intéressante d'un point de vue stylistique et dont nous connaissons le mieux les origines. Fondée le 10 avril 1474 par la famille Court, elle porte initialement le vocable de Saint-Simon et Saint-Jude³⁴ et l'acte de sa fondation nous permet de situer précisément son emplacement dans le corps de l'église ce qui, malheureusement, n'est pas toujours le cas. La chapelle s'inscrit

³⁴ ADR 20G175, une copie de 1686.

entre le Fait III, c'est-à-dire l'enfeu et la chapelle Saint-Josèphe, le Fait V avec une étrange avancée créée par le mur M8 qui participe visuellement à la largeur de la façade.

- Le mur M8

Le mur M8 s'inscrit dans un espace très restreint entre deux contreforts C61 et C62 et se caractérise par une très faible pente marquée par la corniche en granite rose. En s'appuyant sur le contrefort C61, le mur devient sa prolongation avec un redan de 0,1m dans la partie basse (correspondante au mur M7) et plus large dans la partie haute (M7'). Ensuite, dans la continuité, il devient le contrefort C62.



Le mur M8 construit en moyen et ponctuellement en grand appareil, monté en assises avec des matériaux quasi identiques à l'ensemble de l'église : le gneiss ocellés, le gneiss blanc à rouille et le granite gris. La mise en œuvre, malgré l'apparence d'homogénéité, présente des endroits chaotiques, surtout dans la partie haute dû à la jonction avec le contrefort C62. Les pierres de calage de différentes dimensions, des assises de rattrapage ou encore des pierres de différente nature (de la molasse) liées aux restaurations perturbent la cohérence du mur.

Un empattement au niveau de la quatrième assise parcourt le mur et continue sur le contrefort.

Le mur M8 doté de son contrefort dépasse fortement de la façade en ajoutant un volume assez important et contribue à l'effet optique de puissance et de domination de cet ensemble monumental (fig. 97).

A l'intérieur, la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc, entièrement enduite, ne permet pas de confirmer la mise en œuvre d'aucun de ses murs, ce qui est particulièrement dommage étant donné la façon dont le mur M8 vient s'insérer dans la construction du corps de l'église. En revanche, un coup de sabre particulièrement net traversant toute la hauteur du mur M8 permet de définir clairement l'endroit où il apparaît en tant que nouvelle construction. Nous pouvons alors en conclure que la chapelle a été construite dans la prolongation du contrefort déjà existant ce qui signifie que le mur M8 vient se greffer sur le contrefort C61. Le coup de sabre se termine sur une pierre saillante qui dépasse de 0,05m de la paroi dans la partie basse au milieu du mur. Il s'agit d'une pierre de taille en granite gris de dimensions de 0,55m sur 0,60m, placé à la hauteur de 0,40m du sol et doté un signe lapidaire. Ce dernier élément, répondant aux caractéristiques de la mise en œuvre de l'enfeu permet d'associer le contrefort à la structure de l'ensemble composée par le M7 et C60 et non à la construction du M8.

-Le contrefort C62

Le contrefort C62 construit dans la prolongation du mur M8 relève les mêmes caractéristiques que le mur dont il fait partie intégrante. Les matériaux de construction sont identiques, ainsi que la mise en œuvre. Le mur construit en moyen et ponctuellement en grand appareil est monté en assises avec des matériaux déjà employés auparavant : le granite gris, le gneiss ocellés et le gneiss blanc à rouille. En revanche, un larmier apparaît soudainement à la hauteur de la seizième assise et marque la césure entre le mur et le contrefort. Le larmier fait également rappel à la corniche qui donne l'appui à la base du pinacle.

Nous pouvons observer que malgré le fait que les deux éléments soit parfaitement chaîné une démarcation apparaît dans la partie supérieure de la construction. La structure s'ouvre légèrement avec une désintégration qui descend à la verticale sous le redan séparant la pente du mur M8 et la base du pinacle. La jonction entre la partie du mur et du contrefort est peut-être minime mais perceptible toute de même.

- Les trous de boulins :

Le contrefort C62 porte des multiples traces des trous de boulins, aussi bien façonnés que maçonnés. Dans l'assise 9, 14 et 19 on observe trois trous des boulins rectilignes maçonnés dans la paroi près du contrefort C61. En revanche, dans l'assise 21 et 25 les trous de boulin sont

façonnés, en sachant que dans l'assise 21, nous pouvons distinguer deux types de trous de boulins façonnés – taillé dans l'angle inférieur gauche et façonné en face. De la même manière, dans l'assise 25 le trou de boulin est taillé en face et il se place en alignement avec celui de l'assise 21.

Nous pouvons nous demander si la pierre rectiligne et verticale située dans l'assise 30 correspond une trace d'un trou de boulins maçonné. Sa couleur se différencie de la couleur des pierres environnantes, un processus déjà noté dans les trous de boulin du mur M1. D'une manière analogue, un autre trou de boulins placé dans l'assise 33, taillé dans l'angle supérieur gauche, est caché par une pierre en granite rose c'est-à-dire un matériau différent de matériaux de construction du contrefort.

- Le mur M9

Le mur M9, construit en pierre de taille en granite gris, donne une impression d'homogénéité. Les assises régulières, composées de moyens et occasionnellement de grand appareil, se caractérisent par une mise en œuvre régulière et plutôt soignée. Parmi les matériaux de construction domine le granite gris avec des rares moellons en granite rose. Les joints sont réguliers et comme c'est souvent le cas, contemporains. Un empiètement continu celui du contrefort C62, de la même manière que le larmier, qui sépare le mur en deux niveaux. Le larmier donne l'appui à une ouverture B115. Il s'agit d'une fenêtre du type ogivale, centré dans l'axe du mur. La fenêtre, de dimensions assez importantes est parfaitement contemporaine, mais son remplage imite le style gothique. Le larmier, dans la continuité du larmier du contrefort C62, se prolonge sur le contrefort le C63.

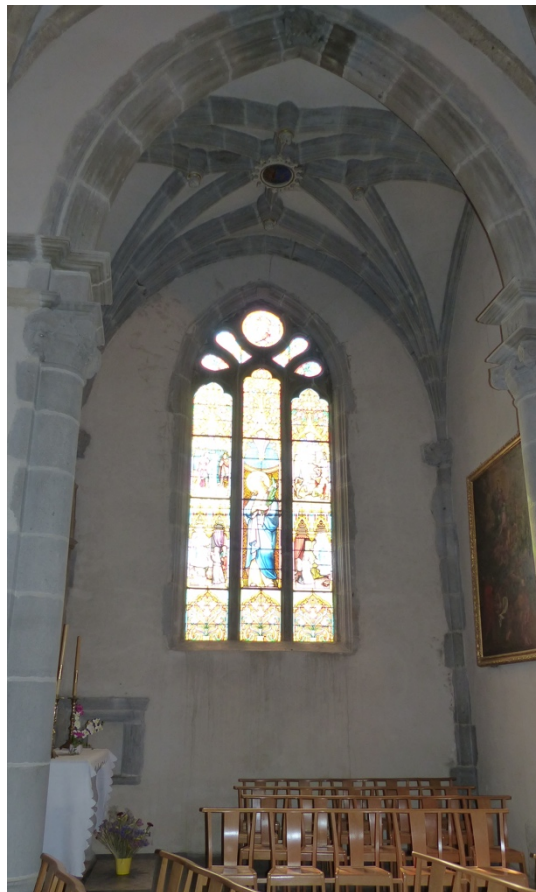
Le mur M9 a été restauré comme en témoignent les quatre pierres en molasse d'une dimension identique et d'une taille contemporaine. Les pierres se distinguent par leur couleur gris pâle et la régularité de la mise en œuvre. Les trois pierres s'appuient directement sur le larmier dans l'angle avec le contrefort, au niveau de l'assise 17, immédiatement à droite de la fenêtre et une autre, au niveau de l'assise 20. La corniche avec des modillons présente les mêmes aspects contemporains que les éléments restaurés au XIX^e siècle, en revanche, contrairement aux cas précédents, le mur M9 n'a pas été rehaussé.

Nous pouvons distinguer les trous de boulins dans les deux niveaux du mur M9 et à chaque fois il s'agit des trous de boulins façonnés. Dans le niveau inférieur les trois trous de boulins se trouvent dans l'assise 15. D'une forme longitudinale et similaire, ils sont répartis « rythmiquement », et symétriquement par rapport au trou de boulin du centre de la paroi. Les trous de boulins du niveau supérieur, présentent la même forme allongée et sont placés de part

et d'autre de la fenêtre. Les trous de boulins de l'assise 22 sont placés près de la fenêtre. En revanche, ceux de l'assise 24 et 29 se trouvent près de l'extrémité du mur. Les trous de boulins de l'assise 24 et 29 sont alignés verticalement.

Il existe deux réemplois placés sur l'extrados de la fenêtre. Les réemplois axés sur la courbe gauche, un au-dessus du sommet de l'arc et l'autre au milieu de sa retombée, représentent des têtes humaines, visiblement masculines. Aussi bien l'une que l'autre est de petite dimension, mais celle du milieu permet de constater qu'elle a été traitée à trépan ce qui est particulièrement apparent pour la partie représentant la barbe. Les matériaux sont bien distincts, la tête sur le sommet de la fenêtre est en calcaire et la tête schématique en granite. La provenance de ces sculptures reste inconnue, cependant leurs caractéristiques, permettent de les situer entre XII^e et XIII^e siècle

Le parement interne du M9 est entièrement enduit



Cependant nous notons la présence d'une piscine liturgique dans l'angle gauche près du mur M45 (fig. 54). La piscine dotée d'une décoration renaissance répond à la caractéristique de la chapelle et fait écho à la stylistique de l'autel. L'élément principal de la décoration reste les

balustres bombés à deux panses séparées par une moulure qui constituent un motif essentiel de la décoration aussi bien de l'autel que de la piscine. Il est facile d'en conclure que les deux éléments ont été conçus simultanément pour compléter le décor de la chapelle.

Au-dessus de la verrière un petit écusson indique la date 1543 que nous pouvons traduire comme la date probable d'importants travaux dans la chapelle. S'agit-il probablement de remise stylistique au goût du jour.

- Le mur M45

Le mur M45 entièrement enduit ne présente pas de caractéristiques particulières d'autant plus qu'un autel posé contre le mur empêche efficacement toute tentative de vérification.

- Particularité

En termes de particularités, la chapelle de Sainte-Jeanne d'Arc est dotée d'un voutement plutôt riche et inédit pour l'église. La chapelle est couverte de croisée d'ogive avec liernes et de tiercerons (fig. 53). Il s'agit de sa forme la plus simple, mais relativement décorative surtout si on prend en compte le caractère de l'église, particulièrement sobre, pour n'est pas dire dépouillé. La datation de ce type de nervures appartient au style gothique flamboyant, mais en même temps est encore présent dans l'architecture du début du XVI^e siècle. D'une manière générale, ce type de voûte correspond à une fourchette de datation très large qui englobe aussi bien la date de construction de la chapelle que celle des travaux effectués à l'intérieur.

Le dernier élément distinct de cette chapelle est la clef de voûte qui porte les armoiries de la famille de Noblet, (d'azur au sautoir d'or) et son pourtour couronné. La famille de Noblet, apparenté avec la famille Court, a repris les droits sur la chapelle à partir du milieu du XVIII^e siècle.

- Évolution du vocable :

D'une manière plutôt exceptionnelle nous pouvons retracer une partie des vocables de cette chapelle, ce qui n'est pas toujours facile, sachant que les dédicaces fluctuantes suivent les « modes » et/ou les besoins dévotionnels des fidèles. Comme nous l'avons mentionné auparavant, initialement la chapelle est dédiée à plusieurs saints simultanément : Saint-Simon et Jude apôtres, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Martin et Sainte-Anne³⁵. Au XIX^e siècle elle porte

³⁵ ADR, 20G175.

le nom de Saint-Joseph³⁶, mais nous ne savons pas à quel moment exactement le changement a pu avoir lieu. Ensuite, toujours durant le XIX^e siècle, la chapelle prend le nom de Sainte-Philomène.

Le culte de Sainte Philomène apparait au début du XIX^e siècle et relativement vite devient un sujet de controverses. La découverte de sa dépouille en 1802 pose plusieurs problèmes, entre autres d'identification et de son authenticité sans parler de son identité même qui vont conduire à la suppression de sa personne du calendrier des saints³⁷. Le culte de la sainte s'inscrit entre le décret du pape Grégoire XVI qui approuve officiellement son culte en 1837³⁸ et 1961 le moment de sa radiation avec un pic de popularité durant la seconde moitié du XIX^e siècle. La notoriété de sainte Philomène en France est dû à l'abbé Vianney (curé d'Ars) qui contribue au culte de sa personne suite à une guérison miraculeuse. Il est donc possible de supposer que le vocable de Sainte-Philomène a pu être attribué à cette chapelle au milieu du XIX^e siècle, après la guérison de l'abbé Vianney en 1843³⁹. Le vitrail de Saint Philomène a été installé en 1900⁴⁰ et son iconographie confirme d'ailleurs le lien entre les deux personnages. Actuellement, la chapelle porte le nom de Sainte-Jeanne d'Arc et contient le retable qui simultanément tient lieu de monument aux morts de la guerre 1914-1918. Béatifiée en 1909 et canonisée en 1920, Jeanne d'Arc devient un symbole du sacrifice et de la défense de la patrie par excellence ce qui permet d'inscrire les soldats de la première guerre mondiale dans la grande histoire du pays.

- Synthèse

Le Fait IV constitue un ensemble plutôt intéressant d'un point de vue architectural et esthétique. Construite d'un seul tenant et dotée de traits stylistiques particuliers, la chapelle se démarque des autres fondations. Des éléments de construction inhabituels comme la voûte à lierne et tierceron, le contrefort aux angles chanfreinés ou les trous de boulins à la fois maçonnés et façonnés, reflètent certes la richesse et le goût de la famille, mais aussi l'évolution de la mise en œuvre, ce qui n'empêche pas l'intégration de deux emplois sensiblement antérieurs.

³⁶ Abbé Rey, *L'église de Saint-Symphorien-le-Château, Extrait de la Revue Lyonnaise*, Lyon, Imprimerie d' Aimé Vingtriner, 1874, p. 26.

³⁷ Une publication archéologique du début de XX siècle a remis complètement en cause l'existence même de sainte Philomène et provoqué la diminution de son culte, Oracio Marucchi, *Osservazioni archeologiche sulla Iscrizione di S. Filomena dans Miscellanea di Storia Ecclesiastica, Vol. 2, 1904, pp. 365-386.*

³⁸ <http://maranatha.mmic.net/Statut.htm>

³⁹ René Fourrey, *Le curé d'Ars authentique*, Dijon, L'échelle de Jacob, 2009.

⁴⁰ Registres des dépenses de la fabrique de Saint Symphorien, La ville de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Indépendamment de ces particularismes, la construction de la chapelle adopte exactement les mécanismes constatés jusque-là : en s'appuyant sur les structures déjà existantes, elle utilise l'espace disponible en réduisant la surface à construire.

ANNEXE VII

6.7) Annexe VII - Les sondages archéologiques de 2004

6.7.1) Le contexte

Au début des années 2000, sous la forte poussée des terres abritant le cimetière, le mur de soutènement de l'église se déchausse en plusieurs points. La Mairie décide alors de décaisser le terrain le long des faces sud, est et une partie de la face nord, sur plusieurs mètres d'épaisseur et de remplacer la terre par du béton allégé. Bien évidemment, ce projet, situé sur une zone de forte sensibilité archéologique, nécessite une campagne de diagnostic archéologique préventif pour évaluer le potentiel archéologique. Au Service Régional de l'Archéologie (SRA), le responsable scientifique de la région, Mr Robert Royer, définit alors les objectifs scientifiques : étudier les fondations de l'église afin d'identifier les différentes évolutions du bâtiment, caractériser et établir le phasage de la nécropole paroissiale et éventuellement, reconnaître les vestiges du château primitif. Les objectifs scientifiques du SRA couvrent toujours une fourchette relativement large de prescriptions afin de parer à toutes éventualités, mais la réalité du terrain, (nombre de jours, météo), les fait souvent revoir à la baisse : en diagnostic, il est matériellement impossible d'atteindre la finesse d'analyse d'une opération de fouille. L'objectif principal est de donner au SRA une vue globale du contexte afin de décider ou non la pertinence d'une fouille avant les travaux. Par conséquent la justesse des observations dépend en grande partie du « savoir-faire » du responsable de l'opération et certaines interrogations actuelles, dans le cadre de cette thèse, ne trouvent pas de réponses dans le rapport de sondages consacré à Saint-Symphorien.

L'Institut National de Recherches Archéologiques (Inrap) se charge donc de l'opération archéologique durant la première quinzaine du mois de mars 2004⁴¹. En accord avec la SRA, un décaissement préliminaire de 1,40 m d'épaisseur a été réalisé auparavant par la mairie le long des faces sud et est, sur toute la surface concernée par le projet⁴².

A partir de ce niveau de décaissement, quatre sondages ont été effectués à la pelle mécanique compacte de huit tonnes, sur trois mètres d'épaisseur. La terre est évacuée par les camions de la Mairie sur un terrain situé à proximité. Les squelettes mis au jour sont stockés dans un container, puis redistribués dans la fosse commune du cimetière paroissial : en effet, la

⁴¹ Responsable d'opération : Tommy Vicard, Inrap.

⁴² Bizarrement la face nord n'a pas été incluse dans les sondages archéologiques.

priorité donnée à l'étude ne permet pas, dans le temps imparti, une fouille minutieuse des sépultures. La décision est prise de traverser les niveaux d'inhumations pour atteindre les couches profondes porteuses des informations demandées.

Nous allons dans un premier temps exposer les résultats des sondages de manière synthétique, afin d'éviter une paraphrase du rapport de fouille, puis dans un deuxième temps les confronter aux informations disponibles concernant l'église. Il faut bien se rendre compte que cette opération archéologique reste la seule jamais effectuée sur ce bâtiment. Pour plus de clarté nous gardons les numéros des couches archéologiques définis dans le rapport, mais nous précisons le cas échéant, entre parenthèse, les nouveaux numéros mis en place dans le cadre de cette thèse.

6.7.2) Stratigraphie générale

La stratigraphie générale du site se présente simplement. Le socle rocheux sur lequel s'ancre le bâtiment, présent dans le sondage 1 à 600,62 m NGF, sous une forme pulvérulente, plonge ensuite vers le sud. Ce schéma se répète dans le sondage 2 où le rocher apparaît dès 601,46 m NGF sous une forme identique, pour ensuite descendre en pente raide vers le sud. En revanche, dans le sondage 3, il apparaît, compact, à 600,15 m NGF et amorce, à 2,50 m de distance par rapport au mur de l'église, une brusque rupture de pente pour descendre quasiment à la verticale. Dans le sondage 4, en fond de fouille, à une profondeur de 3 mètres (598,80 m NGF), le socle rocheux n'apparaît toujours pas ; à cet endroit, il descend en effet au droit des murs de l'église. Les observations recueillies renvoient l'image d'un socle avec une orientation plutôt nord-sud, sud-est. Directement posée sur le rocher et comblant le vide entre la rupture de pente de ce dernier et le mur de soutènement, se trouve toute une série de couches de remblais destinées à la mise à niveau du cimetière (sondage 2, Us 9, 12 et 13 ; sondage 3). Enfin, posées sur ce comblement, viennent les couches de remplissage du cimetière (sondage 1 : Us2 ; sondage 2 : Us6 ; sondage 3 : Us 16, 17 et 18) surmontées par les remblais modernes.

6.7.3) Sondage 1

Situé à l'extrémité ouest de la zone concernée, le sondage 1, d'axe ouest-est, mesure 4,50m de long pour une largeur de 3,50m et une profondeur de 1,60m. La stratigraphie, relativement simple, autorise la citation entière du texte d'origine plutôt qu'une paraphrase :

« Le terrain naturel (Us1) présent dès 600,62 m NGF sous sa forme pulvérulente descend en pente raide vers le sud, à 1,90 m au nord du mur de soutènement. L'espace restant est comblé par une couche de terre noire (Us2) qui sert de réceptacle à de nombreuses sépultures en cercueil ou en pleine terre, toutes d'axe est-ouest. De grandes quantités d'os épars, également visible sur toute l'épaisseur de la stratigraphie, suggèrent la présence de sépultures secondaires (remaniements suite à des inhumations), plutôt qu'un bouleversement du terrain occasionné par des travaux récents. Aucun niveau de sol, ni élément de datation n'a été repéré dans cette couche 2 qui s'appuie sur le mur de soutènement, Us3 ».

A l'appui de ce texte se trouve une coupe stratigraphique nord-sud⁴³ et deux photos du sondage prises de l'ouest. Ce que le texte ne dit pas et que les documents révèlent, c'est que le décaissement préalable effectué par la Mairie, atteint ici 1,20m et surtout commence à 2,80m du mur de l'église. Il n'y a donc aucune relation stratigraphique entre les murs de cette dernière et la coupe du sondage. Nous pouvons simplement observer qu'en limite d'emprise nord, vers l'église, au ras du décaissement de la Mairie, la stratigraphie est toujours identique avec la couche 2, qui va en s'amenuisant, posée sur l'Us1. Au-dessus se trouve sur une faible épaisseur le radier servant à la pose du dallage récent qui court le long des murs de l'église.

Il faut retenir plusieurs choses de ce sondage : le terrain naturel est très proche de la surface et n'offre absolument aucune trace de construction ou d'aménagement ni même de tombes rupestres, un point qu'il faut retenir. La couche 2 n'offre également aucune trace de niveau de circulation ou d'un quelconque aménagement : il s'agit bien de remblai de cimetière comme on peut en trouver dans des contextes similaires. Cette couche 2 semble bien s'appuyer contre le mur de soutènement us3 comme le démontrerait l'absence de tranchée d'installation. Cette constatation implique que la terre du cimetière est une terre rapportée.

6.7.4) Sondage 2

Le sondage 2, d'une longueur de 7,50m pour une largeur de 5m et une profondeur de 3m, a été réalisé selon un axe ouest-est, à l'est du précédent, au droit de l'escalier d'accès actuel. Sa disposition ne lui permet d'entrer en contact avec l'église que sur une faible surface, juste au niveau du contrefort de la chapelle latérale sud-est, la dernière de la rangée des 3 chapelles latérales sud.

⁴³ Nord-sud mais marquée est-ouest sur le dessin suite à une erreur de saisie.

Le terrain naturel Us1, sous sa forme pulvérulente, a été repéré dès 601,46m NGF et plonge ensuite en direction du sud suivant une pente assez raide dont on ne sait si elle est d'origine naturelle ou anthropique. Il est recouvert par une terre noire peuplée d'inhumation, l'Us6⁴⁴, qui correspond sans doute à l'Us2 du sondage 1 : jusqu'à ce point la stratigraphie reste identique au sondage 1. La taille du sondage 2 permet d'établir deux coupes : la première, d'axe ouest-est (coupe 1a et 1b), se poursuit à l'extrémité est par une seconde, d'axe nord-sud (2a et 2b). La coupe ouest-est révèle la présence de deux massifs maçonnés, côte à côte, mais de périodes différentes.

A l'ouest de la coupe, le terrain naturel us 1 est entaillé par une tranchée de fondation qui sert à la construction d'un massif maçonné, M4. Cette structure, d'axe pratiquement nord-sud de 1,20m de large, dégagée sur une longueur d'au moins 1,80m et une hauteur de 1,60m, construite en gros blocs non taillés liés par un mortier jaune, s'enfonce dans le terrain naturel pour s'ancrer sur le rocher et est recouvert par l'Us6 et Us2 qui passe sur son arasement. Aucun niveau de sol n'a été découvert en relation avec M4. Immédiatement à l'est, le terrain naturel est de nouveau entaillé par une tranchée de fondation, qui sert cette fois à l'implantation du contrefort C65 (enregistré lors de la fouille sous le n° M 7) de la chapelle latérale sud-est (Fait VI) et qui se situe à moins de 0,50m de son homologue. Toutefois, contrairement à ce dernier, ici la couche 6/2 vient s'appuyer contre les parements ; la construction du contrefort C65/ M7 a d'ailleurs détruit la tranchée de fondation du pilier Us4. Cette coupe ouest-est met donc en évidence la présence d'une structure maçonnée antérieure au contrefort de la chapelle.

La coupe nord-sud apporte d'autres informations : l'espace compris entre le mur de soutènement du cimetière (Us3) et la rupture de pente du rocher est comblé de plusieurs couches. De bas en haut nous trouvons une série de remblais à forte pente nord-sud, avec des lits de graviers/mortier, qui montrent bien la volonté de remplir cet espace vide. Toutes ces couches ne contiennent aucune trace de sépulture. Au-dessus, une grosse couche de remblai, de couleur marron, vient définitivement combler l'espace et mettre à niveau. Cette couche est recouverte par l'Us11⁴⁵. Aucun élément de datation n'a été retrouvé.

Une dernière modification vient bouleverser cette zone. Le sondage 2 se trouve au droit de l'escalier d'accès à l'espace situé entre l'église et le mur de soutènement. A cet endroit, ce

⁴⁴ Son décapage a permis de mettre au jour plusieurs tombes en cercueil ou en pleine terre, d'axe Est-Ouest, ainsi qu'une quantité non négligeable d'os humain en vrac. Aucun niveau de sol ou d'élément de datation n'a été découvert.

⁴⁵ La couche 11 mentionnée sur la coupe stratigraphique correspond en fait au brassage du terrain par la pelle mécanique lors du premier décapage du cimetière avant notre intervention, comme le prouvent les fragments d'os et les morceaux de plastiques entremêlés découverts en son sein.

dernier offre un décrochement du fait de la présence de l'escalier. Ce décrochement est également perceptible au niveau des fondations du mur de soutènement, mais ces dernières semblent avoir été arasées lors de la mise en place de l'escalier. Ce détail fait soupçonner la présence d'un escalier antérieur, hors de l'emprise de la fouille : hypothèse corroborée par la mise au jour d'un mur (Us14) de 2 ou 3 assises, terminé par un gros bloc de pierre carré, correspondant alors à la paroi nord de l'escalier antérieur, dont la présence pourrait alors expliquer l'absence de tombes dans cette partie du site.

6.7.5) Sondage 3

Le sondage 3⁴⁶ a été ouvert sur la face est de l'église, à la jonction de la chapelle d'angle sud-est (Fait VII) et de l'abside (Fait VIII), jonction qui offre un angle aigu très curieux, facilement explicable. Il apporte un certain nombre d'informations sur la chronologie relative des différentes phases d'occupation. Nous allons donc essayer de reprendre l'ordre chronologique des éléments mis au jour, du plus ancien au plus récent, malgré l'absence, à certains endroits, de relations stratigraphiques directes :

Le terrain naturel présent dès 600,15 m NGF au nord, sous la forme d'un socle rocheux visible au droit des murs de l'église qui se fondent dessus, descend en pente douce vers le sud sur une distance d'environ 2,50m à 4,50m, pour ensuite plonger quasiment à la verticale. A cet endroit la découpe presque régulière du socle rocheux suggère une taille volontaire. Posée sur ce socle, on retrouve la couche composée de terrain naturel pulvérulent. L'espace entre la rupture de pente du socle rocheux et le mur de soutènement est comblé de remblai divers jusqu'à affleurer au niveau du socle rocheux.

L'angle nord-ouest du sondage⁴⁷ abrite une structure en élévation, M19, qui correspond à la fondation d'un pilier (C69), construit en gros blocs de pierres non taillés liés par un mortier jaune et intégré dans des murs (M15 et M16) respectivement faits FVII et FVIII. Du fait de sa position en retrait, il n'a pas été possible de vérifier la chronologie relative entre les couches observées dans le sondage et ce pilier.

L'abside (Fait VIII) s'insère alors dans le paysage avec le mur 21 et son contrefort Us22 (dans notre étude M16 et C70) : les deux sont construits en moyens et gros blocs de pierre juste dégrossis, disposés en assises horizontales et régulières et liés par un mortier beige avec l'angle

⁴⁶ D'une longueur nord-sud de 7m pour une largeur est-ouest de 5,50m et une profondeur de plus de 3m, et situé au droit des murs de l'église.

⁴⁷ Angle formé par la jonction des fondations des Faits VII et VIII.

du contrefort chaînés de gros blocs. Les deux constructions, liées ensemble à leur point de jonction, offrent un caractère homogène sans trace de reprise ni d'éléments antérieurs. Notons que les parements des fondations diffèrent en tous points des élévations, aux blocs soigneusement taillés et agencés.

Une couche de terre noire, l'Us15, vient s'appuyer contre le contrefort M22 de l'abside (C70 actuellement) ; dans cette couche se mêlent éléments de faune et fragments de céramique datables de la fin du XII^e siècle, début du XIII^e siècle (du moins d'après les éléments recueillis⁴⁸). L'absence totale d'inhumation ou de fragments d'os humains dans cette couche montrent qu'il ne s'agit pas d'un niveau d'inhumation, mais sans doute une de ces couches de remblais destinées à combler le vide entre l'église et le mur de soutènement.

La chapelle d'angle sud-est est (Fait VII) alors construite puisque la tranchée de construction, l'Us 26, du mur de fondation, l'Us20, entaille la couche 15, postérieure à l'abside.

Une couche, l'us 16, conservée en partie au nord et à l'extrémité sud du sondage vient alors recouvrir la couche 15, la tranchée 26 et s'appuie contre le mur M20 de la chapelle (Fait VII). De couleur brun clair, cette Us renferme des inhumations principalement d'axe est-ouest et des os humains en vrac. Puis une couche de terre noire, l'Us17, vient s'établir sur la couche 16 et correspond sans doute à un niveau de circulation. Enfin, une dernière couche de terre beige, l'Us18, posée sur Us17, recouvre le sondage 3. Cette couche contient de nombreux os en vrac et de très nombreuses inhumations en cercueil ou en pleine terre, d'axe est-ouest, bien que quelques cas d'inhumations nord-sud ont été révélés. La présence de cercueils, d'un anneau métallique et d'un chapelet en os permet d'identifier, dans cette couche, un niveau du XVII^e siècle.

6.7.6) Sondage 4

Ce sondage⁴⁹ a été effectué sur la face est de l'église, dans l'axe de l'abside (Fait VIII). Il s'agit du seul sondage où la fouille n'a pas atteint le terrain naturel. Cette zone est occupée entièrement et sur toute sa hauteur de remblais divers, disposés en couches horizontales de couleur variées, et qui servent de niveaux d'inhumations. Le sondage 4 offre en effet une très forte densité de sépultures, en cercueil ou en pleine terre, le plus souvent d'axe est-ouest, avec quelques squelettes d'axe nord-sud, une pratique que l'on rencontre souvent dans les cimetières à forte densité et lié au manque de place ou à des contraintes variées. Les très nombreux amas

⁴⁸ La faible quantité de mobilier ne permet pas d'être plus précis.

⁴⁹ Sondage long de 5m par 4m de large et profond de 2,34m.

d'os humain dispersés dans les remblais témoignent de très fréquentes sépultures secondaires. Aucun mobilier n'a été découvert. Toutes ces couches s'appuient contre le mur de l'abside et deux contreforts au sud et au nord (respectivement C71, M18 et C72) et sont donc postérieures à ces constructions : aucune trace de niveaux antérieurs n'a été découverte. Les assises de fondations diffèrent du parement de l'élévation de l'abside en gros blocs taillés et agencés avec soin, une particularité déjà observée dans le sondage précédent.

A cet endroit, le socle rocheux doit plonger quasiment à la verticale et l'espace compris entre l'église et le mur de soutènement est entièrement dévolu aux inhumations. Cet état de fait est sans doute volontaire : aucune trace de tranchée de fondation n'a été repérée dans les couches de remblai de ce sondage, lesquelles viennent toutes s'appuyer contre les murs. Ces derniers sont obligatoirement fondés sur le rocher et il ne serait pas étonnant que celui-ci ait été décaissé volontairement pour pouvoir recevoir les mètres cubes de remblais nécessaires aux futurs enfouissements ; n'oublions pas que l'espace reste extrêmement réduit entre l'église et le mur de soutènement.

6.7.7) Synthèse

- Le socle rocheux

Le socle rocheux, surmonté d'un niveau pulvérulent d'épaisseur variable, s'étend selon un axe ouest-est, nord-sud.

L'absence totale de sépultures « rupestres » creusées dans ce substrat, peut paraître étrange si l'on considère la faible surface dévolue aux inhumations et l'énorme quantité de fragments d'os et de squelettes mise au jour lors de cette opération⁵⁰. Une constatation à rapprocher des observations faites sur le terrain par les archéologues, qui s'interrogent sur l'aspect des brusques ruptures de pente du rocher vers le sud, sud-est et évoquent la possibilité d'un creusement anthropique. Cette hypothèse doit être prise en considération car c'est le seul moyen pour augmenter l'espace d'enfouissement entre le bâtiment et le mur de soutènement. Par conséquent, il est plus que probable que les terres du cimetière de Saint Symphorien aient été rapportées.

- Le mur 4

⁵⁰ Certaines photos de l'opération montrent des tas d'os posés le long des sondages. Le témoignage oral du responsable indique que ces amas d'os étaient tellement importants qu'à la suite de plaintes formulées à la mairie, des mesures ont été prises pour leurs évacuations et leur re-enfouissement au cimetière communal.

Une petite manipulation permet de comprendre que le mur 4 n'appartient pas à l'église actuelle. Le sondage a été effectué au droit de la chapelle latérale sud-est, (le Fait VI), un ajout qui oblitère le mur sud de l'église : il suffit, sur un plan, de projeter le mur 4 jusqu'à l'axe du mur de la nef pour s'apercevoir qu'il lui faut une longueur d'au moins 6m avant de l'atteindre. Par conséquent, le mur 4 ne peut pas être considéré comme un contrefort de l'église. De plus il est légèrement oblique vers le sud-est, alors qu'il devrait, en tout état de cause, être perpendiculaire au mur de la nef dans le cas d'appartenance au bâtiment actuel.

La première question à se poser concerne l'appartenance du mur 4 à la supposée présence d'un château antérieur. En tout état de cause, deux des quatre sondages atteignent les murs de l'église : aucune autre trace de construction n'a été repérée et surtout, aucune couche évoquant la possibilité d'une occupation fortifiée antérieure n'a été mise au jour. Les niveaux les plus anciens (Us 9, Us 12 et Us 13) servent à combler le vide entre la rupture de pente du rocher et le mur de soutènement. D'un point de vue archéologique et en fonction des résultats des sondages, s'il existe un château antérieur à l'église à Saint-Symphorien-sur-Coise, il ne se trouve pas sur les faces sud et est.

Le deuxième point concerne l'appartenance du mur 4 à une église antérieure, puisque, selon notre démonstration, il ne peut pas se greffer sur l'église actuelle dans sa version primitive dépourvue de chapelles latérales.

Mais si le mur 4 appartient à une église antérieure, où se situe-t-il dans cette construction ? Son axe sud-est plaide pour un contrefort d'angle à la jonction nef/abside ou à l'angle sud-est d'un transept.

Cette théorie peut butter cependant sur un fait matériel : l'extrémité du mur 4 se situe à 3 mètres du mur de la chapelle sud-est (Fait VI), et la plus grande longueur d'un des contreforts actuels sur l'abside, est de deux mètres mesuré à la base. Pour que la structure 4 corresponde à un contrefort d'une église antérieure, il faudrait que le mur de cette dernière (transept ou nef), se situe au moins à la place du mur actuel de la chapelle Fait VI, ou même un plus au sud. Or s'il est très difficile d'admettre l'hypothèse d'une construction antérieure au sud de l'église, dont il ne resterait absolument aucune trace actuellement, ni dans l'étude du bâti, ni dans les sondages archéologiques, il faut pourtant se souvenir d'une particularité de Saint Symphorien. En effet, l'église actuelle est construite sur un socle rocheux à très forte pente nord-sud : par conséquent le sol actuel de la chapelle Fait VI se situe à près de deux mètres plus haut que le niveau de circulation extérieur. Le sous-sol des Faits V et VI peut très bien abriter les restes d'une église antérieure sans qu'actuellement aucune trace ne subsiste. Nous reviendrons sur cet aspect dans la conclusion/synthèse du chapitre II.

En conclusion, l'opération de diagnostic prouve qu'il existe une construction antérieure, mais ne peut pas l'identifier ni même la rattacher à un bâtiment.

- L'abside et les sondages 3 et 4

Les sondages 3 et 4 révèlent que les murs de l'abside et leurs fondations sont de nature homogène, sans trace de remaniements ni de constructions antérieures, bref, en un mot, construits d'un seul tenant, observation confortée par l'analyse architecturale des élévations.

La présence de mobilier XII^e-XIII^e siècles dans la couche 15 qui vient s'appuyer contre le contrefort de l'abside du XV^e siècle (Fait VIII) peut trouver une solution simple⁵¹. Nous avons évoqué le fait que les remblais d'inhumations semblent rapportés postérieurement, en l'absence de toutes traces de tranchées de construction aussi bien sur l'abside que sur le mur de soutènement. La présence de mobilier antérieur est un fait souvent observé en archéologie où des travaux effectués à une époque donnée utilisent des remblais provenant d'horizons antérieurs, parfois éloignés du lieu de découverte⁵². La couche 15 illustre alors ce genre d'événement⁵³.

⁵¹ Nonobstant le fait que la datation à l'époque ait pu être faussée par la faible quantité de fragments.

⁵² Un parfait exemple a été vu lors des fouilles rue Tramassac à Lyon où un remblai XIX^e siècle a fourni un mobilier quasi totalement antique.

⁵³ Hypothèse formulée par le responsable d'opération, Tommy Vicard, lors d'un entretien.

ANNEXE VIII

6.8.1) Les fiches de trous de boulins

- Le mur M1

Parement externe :

Longueur de mur : 8,73m

Hauteur de mur : 24,20m

Épaisseur de mur :

Partie du mur : inférieur, 11,80m

Trous de boulin :

Maçonnées : oui – la majorité (98%)

Façonnés : oui – rares exemples (2%)

Traversant : oui

Profondeur : non renseigné

Perpendiculaires au mur : oui

Dimensions : entre 0,10m sur 0,20m et 0,16m sur 0,25m

Fermeture : oui, pierre de taille ; dans deux cas tout venant

Alignement horizontal : oui

Entraxes : 1,35m – 1,40m

Platelage : 9 (10)

Hauteur du premier platelage :

Hauteur entre les platelages : régulier ;

Type d'échafaudage : encastré, de pied à (au moins) un rang des perches (?)

Parement interne :

Longueur de mur :

Hauteur de mur :

Épaisseur de mur :

Partie du mur : supérieur intermédiaire

Trous de boulin

Maçonneries : oui

Traversant : non – borgnes

Profondeur : entre 0,25 et 0,46m (environ 0,30m dans la plupart des cas) et 0,72m pour les plus profondes

Perpendiculaires au mur : oui

Dimensions : 17/12 ; 16/19 ; 17/18, 20/22

Fermeture : absente

Alignement horizontal : oui

Entraxes : irrégulières

Platelage : 3 par mur

Hauteur du premier platelage : raz du plancher

Hauteur entre les platelages : irrégulier, 1,50m du plancher, 2,70m du plancher

-Le mur M2

Parement externe : néant

Parement interne :

Longueur de mur :

Hauteur de mur :

Épaisseur de mur :

Partie du mur : supérieur intermédiaire

Trous de boulin

Maçonneries : oui

Traversant : non

Profondeur : entre 0,25 et 0,46m (environ 0,30m dans la plupart des cas) et 0,72m pour les plus profondes

Perpendiculaires au mur : oui

Dimensions : 17/12 ; 16/19 ; 17/18, 20/22

Fermeture : absente

Alignement horizontal : oui

Entraxes : irrégulières

Platelage 2 ou 3 par mur

Hauteur du premier platelage : raz du plancher

Hauteur entre les platelages : 1,22m du plancher, 2,52m du plancher

-Le mur M33

Parement externe : néant

Parement interne :

Longueur de mur :

Hauteur de mur :

Épaisseur de mur :

Partie du mur : supérieur intermédiaire

Trous de boulin

Maçonneries : oui

Traversant : non

Profondeur : entre 0,25 et 0,46m (environ 0,30m dans la plupart des cas) et 0,72m pour les plus profondes

Perpendiculaires au mur : oui

Dimensions : 17/12 ; 16/19 ; 17/18, 20/22

Fermeture : absente

Alignement horizontal : oui

Entraxes : irrégulières

Platelage 2 ou 3 par mur

Hauteur du premier platelage : raz du plancher

Hauteur entre les platelages : entre 1,45m et 1,58m du plancher, 2,69m du plancher

-Le mur M34

Parement externe : néant

Parement interne :

Longueur de mur :

Hauteur de mur :

Épaisseur de mur :

Partie du mur : supérieur intermédiaire

Trous de boulin

Maçonneries : oui

Traversant : non

Profondeur : entre 0,25 et 0,46m (environ 0,30m dans la plupart des cas) et 0,72m pour les plus profondes

Perpendiculaires au mur : oui

Dimensions : 17/12 ; 16/19 ; 17/18, 20/22

Fermeture : absente

Alignement horizontal : oui

Entraxes : irrégulières

Platelage 2 ou 3 par mur

Hauteur du premier platelage : raz du plancher

Hauteur entre les platelages : 0,90m du plancher, 2,87m du plancher

ANNEXE IX

6.9) Les baies

N° du Fait	UA numéro	Localisation dans mur	Localisation parement	Identification	Fonction/Description	Taille	État actuel
FI	B90	M1	Extérieur/intérieur	Porte	Porte d'entrée principale, cloche-tour, centrée, tympan sans décoration, impostes dépareillés (remplis ?) ;	L : 2,07 H : 3,16 P : ep du M	D'origine (probablement insérée dans la maçonnerie existante)
FI	B91	M1	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre simple rectangulaire, contemporaine aux maçonneries, fermée à une époque indéterminée et ré-ouverte suite aux restaurations 1974, vitrail 1991. Fonction probable : l'éclairage de la tribune	L : 0,20 H : 0,65 P : ep du M	D'origine
FI	M92	M1	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre simple en plein cintre avec un embrasement interne, éclairant le clocher-tour et la nef centrale (?), contemporaine aux maçonneries, traces des peintures ocre rouge sur l'embrasement, forme florale géométrique ;	L : 0,35 H : 1,25 P : ep du m	D'origine
FI	M93	M1	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre géminée, ogivale à meneaux avec remplages aux		Changé en 2001

					ajours simples en forme d'un soufflet, accompagné par deux écoinçons symétriques ;		
FI	B94	M1	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre géminée ogivale à meneaux avec remplages aux ajours simples en forme d'un soufflet, accompagné par deux écoinçons symétriques ;		Changé en 2001
FI	B95	M1	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre géminée ogivale à meneaux avec remplages aux ajours simples en forme d'un soufflet, accompagné par deux écoinçons symétriques ; 0,?m/0,?m, contemporaine aux maçonneries		Changé en 2001
FI	B96	M2	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre simple rectangulaire, contemporaine aux maçonneries, s'ouvre sur l'étage intermédiaire entre la nef et la chambre de cloches ; le niveau du mécanisme d'horlogerie	L : 0,30 H : 1,20	D'origine sauf le linteau (?)
FI	B97	M2	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre géminée ogivale à meneaux avec remplages aux ajours simples en forme d'un soufflet ;		Changé en 2001
FI	B98	M2	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre géminée ogivale à meneaux avec remplages aux ajours simples en forme d'un soufflet ;		Changé en 2011
FI/FII	B99	M2	Intérieur	Porte	Porte menant dans l'espace de la machinerie des cloches		D'origine

FI/FII	B100	M2	Intérieur	Porte	Porte menant dans la chambre de cloches ;	L : 0,65 H : 1,54 P : 0,66	
FII	B101	M3	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre d'une petite taille sous la corniche de la tour escalier, l'appui de la fenêtre taillé dans la pierre d'assise (...)	L : 0,15 H : 0,68	
FII	B102	M3	Extérieur/intérieur	Fenêtre		L : 0,20 H : 0,88	
FII	B103	M3	Extérieur/intérieur	Fenêtre		L : 0,33 H : 0,67	
FII	B104	M4	Extérieur/intérieur	Fenêtre		L : 0,42 H : 0,52	
FII	B105	M4	Extérieur/intérieur	Fenêtre		L : 0,21 H : 0,55	
FII	B106	M5	Extérieur/intérieur	Porte	Porte d'accès dans la tour d'escalier ouvert au XVII ^e -XVIII ^e siècle (?) au moment de montage de cloches mécaniques	L : 0,84 H : 1,81 P : 0,50	Ouverte en sous-œuvre (arrachement)
FII	B107	M5	Extérieur/intérieur	Fenêtre		L : 0,38 H : 0,64	
FIII FXVIII	B108	M6	Extérieur/intérieur	Porte	Porte d'entrée donnant l'aces dans le bas-côté sud, porte à voussure à trois rouleaux, avec d'ogive, tympan sans décoration ;		D'origine
FIII FXVIII	B109	M6	Extérieur/intérieur	Fenêtre (oculus)	Taillée en assises ; traité en entonnoir ;		D'origine
FIII FXVIIIa	B110	M6	Extérieur/Intérieur	Fenêtre	Fenêtre	L : 0,20 H : 0,66 P : 0,85	D'origine

FIII FXVIII	B111	M6	Intérieur	Porte	Porte placée 0,34m au-dessus de niveau du sol d'église, donnant l'accès dans la tour d'escalier, linteau à double accolade plat,	L : 0,78 H : 1,92 P : 0,34	D'origine
FII/FIII FXVIIIa	B112	M6	Intérieur/Intérieur	Porte	L'accès entre la tour d'escalier et les combles	L : 0,66 H : 1,64 P : 0,72	D'origine
FIII	B113	M7	Extérieur	Fenêtre	Fenêtre présente sur la parois extérieur		Invisible de l'intérieur
FIII	B114	M7'	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FIV	B115	M9	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FV	B116	M10	Extérieur/intérieur	Fenêtre			Re emploi
FVI	B117	M11	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FVII	B118	M12	Extérieur/intérieur	Porte	L'ouverture d'origine agrandie pour devenir une porte.		
FVII	B119	M12	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FVII	B120	M13	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FVII	B121	M14	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FVIII	B122	M16	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Chœur architectural ; fenêtre ogivale à meneau avec des remplages en lobe et la partie sommitale en soufflet ; une riche décoration ; une voussure ; mariée avec le mur ; en pierre dorée		D'origine
FVIII	B123	M17	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Chœur architectural ; fenêtre ogivale à meneau avec des remplages en lobe et la partie sommitale en soufflet ; une riche décoration ; une voussure ; mariée avec le mur ; en pierre dorée		D'origine

FXV	B124	M18	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre de la crypte ; en sous-œuvre;		XVII ^e siècle
FVIII	B125	M18	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Chœur architectural ; fenêtre ogivale à meneau avec des remplages en lobe et la partie sommitale en soufflet ; une riche décoration ; une voussure ; mariée avec le mur ; en pierre dorée		D'origine ; fissure !
FVIII	B126	M19	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Chœur architectural ; fenêtre ogivale à meneau avec des remplages en lobe et la partie sommitale en soufflet ; une riche décoration ; une voussure ; mariée avec le mur ; en pierre dorée		D'origine
FIX/FVIII	B127	M20	Intérieur	Porte	Porte d'accès à la sacristie		
FVIII/FIX	B128	M20	Extérieur/Intérieur	Fenêtre (oculus)	Oculus en forme de trilobé, taillé dans en trois claveaux,		Deux pierres remplacées
FIX	B129	M21	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FIX	B130	M22	Extérieur/intérieur	Fenêtre	??		
FX	B131	M23	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FX	B132	M24	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FX	B133	M24	Intérieur	Fenêtre			Murée
FXVII	B134	M25	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXI	B135	M26	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXI	B136	M26	Extérieur/intérieur	Fenêtre (oculus)	Aération des combles		
FXI	B137	M27	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXII	B138	M28	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXIII	B139	M29	Extérieur/intérieur	Fenêtre			

FXIII	B140	M30	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXIV	B141	M32	Extérieur/intérieur	Porte	Porte donnant accès à la chaufferie		
FXIV	B142	M32	Extérieur/intérieur	Fenêtre	A l'intérieur : la fenêtre remplacée au XVIII ^e siècle, l'arrière-voussure à base horizontale ; Traces de peintures	L : 0,40 H : 0,59	Réouverture
FXIV	B143	M32	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXIV	B144	M32	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXIV	B145	M32	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FXIV	146	M32	Extérieur	Fenêtre			Murée
FXIV/FI	B147	M33	Intérieur	Porte	Porte murée par les blocs en parpaing, ouverte, elle donnait sur la tribune, fermée suite aux restaurations de 1974		Murée
FI	B148	M34	Intérieur	Fenêtre/ Ouverture	Fenêtre entre l'espace sous la chambre de cloches et la nef centrale ; mur non enduit	L : 0,87 H : 1,70 P : ?	Fermée par un volet en bois D'origine
FI	B149	M34	Extérieur/intérieur	Fenêtre			
FI	B150	M34	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre ogivale à meneaux avec remplages aux ajours simples en forme d'un soufflet, contemporaine aux maçonneries		Changé en 2001
FI	B151	M34	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre ogivale à meneaux avec remplages aux ajours simples en forme d'un soufflet, contemporaine aux maçonneries		Changé en 2001
FI	B152	M34	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Fenêtre ogivale à meneaux avec remplages aux ajours simples en		Changé en 2001

					forme d'un soufflet, contemporaine aux maçonneries		
FXIV	B153	M35	Intérieur	Porte		L : 1,28 H : 2,25 P : 0,44	
FXIV	B154	M35	Intérieur	Ouverture - « porte haute »	(Porte débouchant sur le vide : on ne peut y accéder que par un dispositif mobile (échelle) ...		
FXIX/ FXVIIId	B155	M36	Intérieur	Ouverture	Passage entre le chœur et la nef Combles	L : 0,66 H : 1,30 P : 0,68	
FXVIIId	B156	M36	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donnant dans les combles du bas-côté nord	L : 0,62 H : 2,07 P : 53	
FXVIIc	B157	M36	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donnant dans les combles du bas-côté nord	L : 0,56 H : 1,68 P : 0,53	
FXVIIb	B158	M36	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donnant dans les combles du bas-côté nord	L : 0,56 H : 1,90 P : 0,50	
FXVIIa	B190	M36	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donnant dans les combles du bas-côté nord	L : 0,57 H : 1,78 P : 0,47	
FXVII/FX	B159	M37	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre ouvrant dans les combles à partir de la nef latérale nord, un coup de sabre vue de la nef	L : 1,90 H : 1,25 Et L : 2,08 H : 1,55 (dimensions calculées sur	Fenêtre bouchée au 3/4

						B163 de M39)	
FXVIIId/FX	B160	M37	Extérieur/intérieur	Fenêtre	Aération combles L'accès au FX	L : 0,65 H : 1,03 P : 0,68	Arrachée en partie basse
FXIX/ FVIII	B162	M38	Extérieur/intérieur	Ouverture	Ouverture Aération des combles	L : 0,55 H : 2,40 P : 0,63 (b) P : 0,46 (h)	
FVII	B163	M39	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre ouvrant dans les combles et dans la nef	L : 1,90 H : 1,25 Et L : 2,08 H : 1,55	Fenêtre bouchée au 3/4
FXVIIIId/ FVII	B164	M39	Extérieur/Intérieur	Ouverture/ Passage	Ouverture aération des combles	L : 0,79 H : en. 1,90 P : 0,72	Agrandie Aménagée
FXVIIIa	B165	M40	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donnant dans les combles du bas-côté sud	L : 0,57 H : 1,78 P : 0,56	Linteau en remploi
FXVIIIa	B166	M40	Intérieur	Fenêtre Oculus	Oculus donne dans les combles du bas-côté sud	NR	Muré
FXVIIIb	B167	M40	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donne dans les combles du bas-côté sud	L : 0,56 H : 1,76 L : 0,53	
FXVIIIb	B168	M40	Intérieur	Fenêtre Oculus	Oculus donne dans les combles du bas-côté sud	NR	Muré
FXVIIIc	B169	M40	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donne dans les combles du bas-côté sud	L : 0,60 H : 1,60 P : 0,53	

FXVIIIc	B170	M40	Intérieur	Fenêtre (oculus)	Oculus donne dans les combles du bas-côté sud	NR	Muré
FXVIIIId	B171	M40	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donne dans les combles du bas-côté sud	L : 0,77 H : 2,15 P : 0,50	
FXVIIIId	B172	M40	Intérieur	Fenêtre (oculus)	Oculus donne dans les combles du bas-côté sud	NR	Muré
FXVIIIId/FXIX	B177	M40	Intérieur	Ouverture	Passage entre la nef et le chœur Combles	L : 0,60 H : 1,20 P : 0,66	D'origine
FXV	B173	M40 (?)	Intérieur	Porte	Porte s'ouvre sur la crypte ;		
FVIIId	B174	M36	Intérieur	Fenêtre	Fenêtre donne dans les combles du bas-côté sud ;	L : 0,62 H : 2,07 P : 0,53	
FVI/ FXVIIIId	B175	M244	Intérieur/combles	Fenêtre	Ancienne fenêtre de la phase primitive de l'église ; à l'origine donne à l'extérieur	L : 0,52 H : 0,85 Et L : 1,20 H : 1,20	Fenêtre bouchée au 3/4
FV/FVI	B176	M46	Intérieur/combles	Ouverture	Passage entre les chapelles	L : 1,18 H : 1,05 P : 0,85	Agrandie Aménagée
FXVIIIa/ FXVIIIb	B178	M87	Intérieur/combles	Ouverture	Passage à travers des combles	L : 0,86 H : 2,30 P : 0,53	Agrandie Aménagée
FXVIIIb/ FXVIIIc	B179	M88	Intérieur/combles	Ouverture	Passage à travers des combles	L : 0,84 H : 2,30 P : 0,50	Agrandie Aménagée
FXVIIIc/ FXVIIIId	B180	M89	Intérieur/combles	Ouverture	Passage à travers des combles	L : 0,79 H : 2,30 P : 0,70	Agrandie Aménagée
FXVI/	B181	M245	Intérieur/combles	Ouverture	Passage à travers des combles	L : 0,70	

FXIX						H : 1,97 P : 0,40	
FXVIIId	B182	M86	Intérieur/extérieur	Ouverture	Aération des combles (accès toitures)	L : 0,53 H : 1,54 P : 0,63	
FXVIIId/ FXVIIc	B183	M86	Intérieur/combles	Ouverture	Passage à travers des combles	L : 0,80 (b) L : 0,70 (h) H : 1,10 P : 0,70	D'origine
FX/FIX	B184	Entre M23 et C83	Intérieur/combles	Ouverture	Passage entre les Faits	NR	
FXVIIc FXI	B185	M246	Intérieur/combles	Ouverture	Passage entre les Faits	L : 0,58 H : 1,28 P : 0,85	
FXVIIc/ FXVIIb	B186	M85	Intérieur/combles	Ouverture	Passage à travers des combles	L : 0,58 H : 1,53 P : 0,53	
FXVIIb/ FXII	B187	M246	Intérieur/combles		Passage entre les Faits (ancienne aération des combles)	L : 0,53 H : 1,10 P : 0,67	
FXVIIb/ FXVIIa	B188	M84	Intérieur/combles	Ouverture	Passage à travers des combles	L : 0,52 H : 1,40 P : 0,52	
FXVIIa/FXIII	B189	M246	Intérieur/combles		Passage entre les Faits (ancienne aération des combles)	L : 0,64 H : 1,45 P : 0,80	
FXVIIa/FXIV	B191	M35	Intérieur	Fenêtre	Initialement la fenêtre donne à l'extérieur (aération des combles)	L : 0,55 H : 1,48 P : 0,64	Remaniée au XIX ^e siècle
FXVI	B192	M40 (angle avec M245)	Intérieur/extérieur	Ouverture	Aération des combles (accès toitures)	L : 0,60 H : 0,60 P : 0,66	

ANNEXE X

6.10) Les peintures du Fait XIV

6.10.1) Caractéristique et organisation des peintures – problématique

L'image médiévale dépasse largement la catégorie d'une simple « ornementation », elle s'organise selon un système complexe de significations codifiées, constituées de métaphores, symboles, et attributs. La fonction de l'image au Moyen Âge est multiple et ne se résume pas à une unique fonction didactique comme le prétendait E. Mâle⁵⁴. L'iconographie médiévale fait aujourd'hui l'objet d'une ample littérature qui a suivi elle-même une évolution considérable, grâce à laquelle le statut de l'image a dépassé celui d'un simple enseignement doctrinal et a résolument rompu avec le concept d'une « Bible des illettrés »⁵⁵. Le grand nombre de fonctions de l'image s'additionne et se décline dans une combinaison de significations et devient un puissant moyen d'expression idéologique, aussi bien du pouvoir ecclésiastique que séculier⁵⁶. Jérôme Baschet⁵⁷, reprend la définition d'Éric Palazzo⁵⁸ de l'image médiévale en tant qu'« image-objet » ou image-lieu » faisant corps avec un objet ou un lieu dont elle définit et accompagne la signification et l'usage. La vision de Baschet est particulièrement intéressante pour nous car elle prend en compte la nature des peintures, leur signification aussi bien symbolique que sociale et surtout les fonctions des lieux occupés par ces peintures. Le lien entre l'image, lieu ecclésial et la liturgie a été démontré à plusieurs reprises ; en témoignent des travaux phares comme les publications innovantes de Carol Heitz⁵⁹, la contribution de Nicolas Reveyron au n° 34 Cahier de Saint-Michel de Cuxa⁶⁰, l'intervention d'Éric Palazzo *Art et liturgie au Moyen Âge. Nouvelles approches anthropologique et épistémologique*, sans oublier

⁵⁴ Émile Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France. Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*, 1^{re} édition 1898, A. Colin, Paris 1945.

⁵⁵ La position de Grégoire le Grand au tournant du VI^e au VII^e siècle attribuée à l'image la fonction didactique qui sera conjuguée ensuite par les théologiens et liturgistes aux alentours du XII^e siècle (par exemple : Pierre Lombard, Sicard de Crémone, Guillaume Durand, Honoré d'Autun) qui vont attribuer des fonctions supplémentaires qui en découle : orner, instruire, émouvoir, mais aussi « remémorer les gestes du Christ qui n'est plus là ».

⁵⁶ Jean-Claude Schmitt, Les images médiévales, dans : *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 2 | 2008, mis en ligne le 05 mars 2008. URL : <http://cem.revues.org/4412> ; DOI : 10.4000/cem.4412

⁵⁷ Jérôme Baschet, L'image et son lieu : quelques remarques générales, dans *L'image médiévale : fonction dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, sous la direction de Cécile Voyer et Éric Sparhubert, Brepolis, Turnhout 2011.

⁵⁸ Éric Palazzo, Art et liturgie au Moyen Âge. Nouvelles approches anthropologiques et épistémologiques, *Annales de Historia del Arte*, 2010, Éric Palazzo., ISSN 0214-6452, 2010, Extra 2, pp.31-74. <halshs-00653366>

⁵⁹ Carol Heitz, Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne, S.E.P.E.N., Paris 1963, *L'architecture religieuse carolingienne : les formes et leurs fonctions*, Picard, Paris 1980.

⁶⁰ Cahiers de Saint Michel de Cuxa, 2003,

un volume particulièrement complet d'un DARA⁶¹ consacré à l'organisation de l'espace sacré au moyen âge. De ce fait, l'importance de l'iconographie dans l'aménagement liturgique (ecclésiastique) a été reconnue et induite dans la réflexion sur la spatialité de l'église, ce qui va nous aider à comprendre la structure fonctionnelle de l'église. Pour établir un lien entre les peintures et leur lieu, nous pouvons nous référer à deux des trois niveaux de fonctionnement, proposés par Baschet⁶². L'analyse consistera alors à estimer à quel point le décor accroît la signification du lieu et comment il hiérarchise la différenciation interne de l'édifice.

En ce qui concerne le programme iconographique, nous sommes bien loin des somptueux et complets programmes de décors peints d'Auxerre (la crypte de la cathédrale Saint-Étienne), de Cahors (la coupole occidentale), ou d'Albi (cathédrale de Sainte-Cécile). Même si les moyens employés ici ne sont pas les mêmes et que leur envergure est également plus modeste, il reste indéniable que la qualité des peintures, ainsi que leur exécution, questionnent sur la destination de la pièce et sur sa fonction. Nous devons prendre en compte que le commanditaire du décor a pu jouer un rôle important et influencer sur le choix du sujet, sauf si celui-ci était imposé par quelque coutume habituelle d'époque.

En examinant la position de la pièce avec des peintures par rapport à l'église, nous observons qu'elle est fortement désaxée et polarisée : très éloignée du chœur liturgique et n'ayant pas de lien direct avec la fonction d'église assignée par l'acte de fondation en tant qu'église mausolée du cardinal Girard. Elle porte tous les signes d'une chapelle privée.

Quant à la description des peintures, l'interprétation ne peut être que partielle ; la voûte coupe les têtes des principaux personnages, saint Michel Archange, le Christ et le haut de la tête de saint Christophe. La composition des peintures est symétrique, les deux groupes de personnages sont organisés autour de la fenêtre, les couleurs sont essentiellement des couleurs de la terre : l'ocre jaune, l'ocre rouge, le rouge et le noir. Le fond est uni et reste dans les teintes rouges, nous pouvons noter l'absence totale d'autres couleurs. Les peintures sont de bonne qualité, le dessin au trait noir est rempli par les couleurs, la palette chromatique comprend l'ocre rouge, le jaune, l'orange ; quant au fond rouge, il manque d'arrière-plan. La représentation de la rivière qui coule entre les jambes de Saint Christophe avec des poissons est très réaliste, mais sa réalisation se situe encore bien avant que les peintres aient acquis, au XV^e siècle, le sens aigu du détail, avec la façon dramatique de représenter les scènes.

⁶¹ DARA 40 ; Organiser l'espace sacré au Moyen Âge ; Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes – Auvergne), sous la direction d'Anne Baud, ALAPRA, Lyon 2014.

⁶² Jérôme Baschet, L'image et son lieu : quelques remarques générales, dans *L'image médiévale : fonction dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, sous la direction de Cécile Voyer et Éric Sparhubert, Brepolis, Turnhout 2011, p.195.

6.10.2) Les Saints et la donatrice

Le culte des saints fait partie intégrante du système social et religieux de toute la chrétienté latine et remplace progressivement le culte de martyres hérité de l'Antiquité tardive. Ce nouveau paradigme restera un axe central de la dévotion, aussi bien officielle que populaire, durant toute l'époque médiévale. La proximité protectrice et médiatrice des saints, les amène à jouer un rôle salvateur et assure les relations entre deux mondes : *sacrum* et *profanum*, ce qui permet d'effacer ces limites imposées à l'époque antique. La personne de saint, dans la psychologie médiévale, confère un rôle rassurant de canalisateur d'espoir et devient un intermédiaire entre l'inaccessibilité de Dieu et les hommes tout en restant un idéal tangible, car existant, auquel il est possible d'aspirer.

La représentation simultanée des deux saints, l'archange Michel et saint Christophe, résulte de leurs fonctions intimement liées au passage dans l'au-delà et leur rôle dans l'accompagnement des âmes au moment de la mort. Saint Michel, l'ange psychopompe par excellence⁶³, conduit les défunts vers Dieu et participe au jugement des âmes. D'autre part, saint Christophe, symbole de l'homme en marche vers le salut, assure la « bonne mort », le « bon passage » à ceux qui risquent de mourir sans le sacrement de confession. Même si les manifestations du culte de ces saints prenaient des formes différentes, et incontestablement le culte de saint Michel a pris une ampleur beaucoup plus importante que celui de saint Christophe, leur proximité est justifiée par leurs rôles complémentaires.

L'archange Michel, symbole de la justice divine *par excellence* et figure emblématique qui joue un rôle particulier dans l'iconographie chrétienne⁶⁴. Son rôle de protecteur et défenseur, est déjà attesté par les récits vétérotestamentaires⁶⁵ et il se poursuit dans le Nouveau Testament. Appelé « *Quis ut Deus* », placé comme gardien d'abord du peuple hébreu, l'archange Michel assiste et l'encourage pour ensuite, dans la continuité, jouer ce même rôle vis-à-vis de l'Église. Le récit d'Apocalypse l'enrichit de la fonction de vainqueur de Satan, et le place à la tête de la milice céleste⁶⁶. La tradition chrétienne a hérité de la tradition vétérotestamentaire le rôle psychopompe de l'archange Michel. En cela, à part le fait de protéger les vivants dans tous les domaines, physique, moral et spirituel, elle affirme aussi sa miséricorde envers les âmes sur le

⁶³ Le développement du culte de saint Michel et une vaste étude historiographique du michaélique des origines à 1200.

⁶⁴ L'Église catholique accorde une place différente au culte des anges et celui de la Vierge Marie en le différenciant bien de celle de saints.

⁶⁵ Daniel 9, 13, Exode, XXIII, 20-23.

⁶⁶ Apocalypse St. Jean 12, 7-9.

point de passer dans l'au-delà. Le culte de saint Michel à l'époque médiévale remplit deux fonctions principales : le culte liturgique et le pèlerinage, accomplis dans de nombreux lieux dédiés à sa dévotion. Il juxtapose ainsi librement les multiples facettes d'intercession de l'archange. Le troisième tome de *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*⁶⁷, intitulé *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, sous la direction de Marcel Baudo, examine de près les diverses problématiques liées à la propagation du culte de l'archange et propose une synthèse remarquable de toutes les connaissances⁶⁸ concernant le culte de saint Michel. Un chapitre particulièrement important pour nous retrace la formation de divers types de représentations iconographiques⁶⁹, et parallèlement, expose leurs significations symboliques, dans toute leur complexité et en suivant leurs évolutions. La littérature consacrée à ce sujet est abondante et elle s'enrichit constamment grâce aux colloques et congrès internationaux ; nous ne citerons que les ouvrages le plus récents : « Culte et pèlerinage à saint Michel en Occident : les trois monts dédiés à l'archange ⁷⁰ » et « Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale »⁷¹.

L'iconographie médiévale, représente saint Michel de différentes manières, en lui attribuant deux fonctions principales : ange psychostase et ange qui terrasse le démon. La représentation de l'ange psychostase se décline en deux fonctions : il intervient premièrement lors du jugement qui a lieu directement après le mort du défunt et, deuxièmement, lors du jugement dernier. À partir de la fin du XIV^e siècle, on note une fusion de ces deux représentations, l'archange Michel, simultanément procède à la pesée des âmes et terrasse le démon⁷², qui essaye d'influencer le résultat de la pesée des âmes. L'habit de saint Michel peut également varier d'une représentation à l'autre, dans la plupart des cas, l'archange porte une armure⁷³.

⁶⁷ A l'occasion du millénaire du Mont-Saint-Michel, une série d'études voit le jour qui ensuite sera publiée en cinq volumes à partir de 1967 à 1993 sous la direction du conservateur en chef de la bibliothèque national Michel Nortier : Tome 1 : *Histoire et vie monastique*, Paris, 1967 ; tome 2 : *Vie montoise et rayonnement intellectuel du Mont- Saint-Michel*, Paris 1967 ; tome 3 : *Culte e Saint-Michel et pèlerinage Saint-Michel*, Paris, 1967 ; tome 3 : *Culte de Saint-Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, 1971 ; tome 4 : *Bibliographie générale et sources*, Nogent-sur-Marne, 1977 ; tome 5 : *Études archéologiques*, 1993.

⁶⁸ Aussi bien du point de vue biblique, que du point de vue liturgique ou historique.

⁶⁹ *Iconographie*, pp. 31-96.

⁷⁰ Sous la direction de Pierre Bouet, Giorgio Otranto et André Vauchez, École française de Rome, 2003 ; le colloque s'est tenu du 27 au 30 septembre 2000, au Centre de Cerisy-la-Salle et au Mont-Saint-Michel.

⁷¹ *Atti del Congresso Internazionale di studi (Bari-Monte Sant'Angelo, 5-8 aprile 2006, a cura di Pierre Bouet, Giorgio Otranto, André Vauchez, Edipuglia, Bari 2007.*

⁷² Nous rencontrons plusieurs variantes de cette représentation : le démon peut prendre l'apparence d'une figure difforme, ou d'un dragon, ce qui illustre directement les versets de l'Apocalypse « Ainsi fut culbuté le grand Dragon, le Serpent primitif, appelé Diable et Satan. » (Ap. 12, 9) et : « Je vis encore un ange descendre du ciel : il tenait à la main la clef de l'abîme et une grande chaîne. Il maîtrisa le Dragon, le serpent primitif, qui n'est autre que le Diable et Satan. » (Ap. 20, 2).

⁷³ Conformément à ses fonctions de défenseur, mais nous rencontrons aussi des représentations dans lesquelles il



La représentation de la chapelle de l'église de Saint-Symphorien reprend l'iconographie de l'archange combattant avec la mise en scène assez typique pour cette représentation. Saint Michel, vêtu d'une armure, pèse les âmes en terrassant le démon. La scène de la pesée des âmes répond aux scènes typiques dans lesquelles l'archange remplit une de ses fonctions principales vis-à-vis du démon qui essaye de faire pencher la balance de son côté afin d'emporter une âme en enfer. Comme nous l'avons mentionné auparavant, nous avons à faire ici la fusion de deux iconographies, qui s'opère à la fin du XIV^e siècle, et qui devient même récurrente à partir du XV^e siècle : le grand *ponderator* et le *milis dei* sont réunis en une seule image. Saint Michel porte une armure de plates, une cotte de mailles avec un bord dentelé, une ceinture d'or autour des hanches, des genouillères, aux pieds il porte des sorlets qui se terminent en pointe courte à plaques articulées⁷⁴, en revanche, il est sans gantelets. La tête, le bras droit et l'aile droite de saint Michel sont dissimulés par l'arc formeret. L'aile gauche est composée des plumes régulièrement rangées en bandes de trois couleurs. La lance qui transperce le démon foulé simultanément sous les pieds doit être logiquement tenu dans la main droite. Dans la main gauche il tient une balance à fléau avec deux âmes pesées. L'âme sur le plateau à la droite de

est vêtu de l'*himation* ou d'un *pallium*.

⁷⁴ Les sorletes de ce type ont cessé d'être portées à partir de 1390, ce qui permet de resserrer la fourchette de datation de cette peinture autour de cette date. L'armure, quant à elle, est également de cette même époque, c'est-à-dire de la fin du XIV^e siècle.

l'archange est probablement agenouillée, on voit uniquement le torse, avec les mains pieusement jointes elle dirige son regard vers le « combat » de la deuxième âme. Celle-ci, en se tenant début, avec l'expression du visage plutôt affolée, s'accroche au genou de l'archange pour empêcher le démon d'attirer son plateau vers lui. Le diable est mi allongé sous les pieds de saint Michel, il s'appuie sur le coude gauche tien dans sa pate une sorte de grand crochet (en forme d'aguille), avec sa pate droite il essaye d'attirer le plateau de la balance en l'accrochant avec ses griffes. La physionomie du démon résume bien les typologies de représentations habituelles : les sabots à la place des pieds, la tête hirsute avec des cornes tordues et des oreilles prédominantes, la bouche ouverte, avec des dents crochues et une langue tirée, entourée par une barbe, ainsi qu'une queue. Toute la scène est assez dynamique sans pour autant sombrer dans l'exagération ou un drame et sa dimension pédagogique nous semble être claire. Malgré un danger d'une damnation potentielle, la situation est maîtrisée car le démon est déjà à terre, donc le combat est clos.



L'image de saint Christophe répond parfaitement au type habituel de sa représentation dans l'iconographie médiévale occidentale⁷⁵. Malgré l'incertitude qui règne au sujet de ses

⁷⁵ Nous allons nous concentrer principalement sur l'iconographie occidentale en laissant de côté la représentation orientale où saint Christophe est caractérisé par la tête canine et où, au lieu de porter l'enfant Jésus sur l'épaule,

origines, la personne de saint Christophe fait l'objet d'une large vénération qui a perduré jusqu'au XVI^e siècle⁷⁶. Selon un ensemble de légendes constituées en Asie Mineure, il s'agirait d'un martyr mort sous Dèce (249-251) et vénéré en Chalcédoine à partir du V^e siècle, mais nous ne savons rien de plus précis sur ce martyr⁷⁷. La *Légende Dorée*⁷⁸ (1261-1266) désigne Christophe comme un géant païen nommé Reprobos qui prit le nom de "Porteur du Christ"⁷⁹ après sa conversion lors du passage d'un gué avec l'enfant Jésus dans ses bras.

Dans notre cas, l'histoire du saint est réduite aux principales composantes de son iconographie : le saint, d'une taille imposante, traverse le fleuve de la droite vers la gauche en portant l'enfant Jésus sur ses épaules⁸⁰. Il regarde droit devant lui, donc dans le sens de son mouvement et il n'a pas de contact visuel avec le Christ ; les traits du saint sont bien définis, son visage est ferme et attentif, sa barbe est dense et rousse. Saint Christophe porte une tunique blanche et un ample manteau rouge ; la façon dont il est drapé nous fait penser à une toge antique. Les vêtements sont courts, on voit le genou du saint, et ils enveloppent étroitement son corps, même si un des plis s'échappe dans un envol timide⁸¹. Les éléments pittoresques dominants du XIV^e siècle sont absents : le paysage n'est pas pris en compte, pas plus que la personne de l'ermite qui l'accompagne habituellement. L'enfant Jésus est habillé, alors que dans certaines autres représentations il est nu ; contrairement à l'habitude également, saint Christophe ne le tient pas par le pied. Nous ne pouvons malheureusement pas constater si l'enfant Jésus tient dans la main le globe terrestre, conformément au récit légendaire, car la représentation n'est pas complète. En revanche, son geste de bénédiction, faite avec la main droite reprends les représentations habituelles, cependant dans ce cas précis les doigts de sa main son croisées (index et majeur) et semblent indiquer, suivant l'iconographie du saint, l'extrémité fourchu du bâton. Selon la prédication proférée par l'enfant pour appuyer la véracité

il tient à la main un crucifix.

⁷⁶ Saint Christophe fait partie des quatorze saints auxiliaires. Cette nomination désigne le groupe de quatorze saints considérés comme particulièrement efficace dans les situations d'urgence et de danger qui portent l'aide grâce à leur intercession fervente auprès de Dieu. Le culte des saints auxiliaires prit sa forme au début du XIV^e.

⁷⁷ Michel Pastoureaux, Gaston Duchet-Suchaux, *La Bible et les saints*, Flammarion, Paris 1990, p. 78-79.

⁷⁸ Jacob de Voragine, traduction du latin par l'abbé Jean-Baptiste-Marie Roze, Éditions Citadelles & Mazenod, Paris 2008 ; première édition : É. Rouveyre, Paris 1902.

⁷⁹ Grecs *Khristos* (Christ) et *phorein* (porter).

⁸⁰ Dans une grande partie de représentations, le Christ-enfant est porté sur une seule épaule, ex. derrière des Cordonniers (Schuhmacherfenster) dans la nef de la cathédrale Notre-Dame de Fribourg-en-Brisgau vers 1320 ; plus rarement sur le cœur de saint Christophe ex. psautier enluminé de Westminster, vers 1250.

⁸¹ Selon Odile Blanc, (*Parades et parures ; L'invention du corps à la fin Moyen Âge*, Gallimard 1997), les vêtements des personnages aux pouvoirs surnaturels se définissent par leur ampleur et ils sont entièrement structurés par le mouvement de l'étoffe. Dans la plupart de représentations de saint Christophe, son manteau est animé par un grand mouvement et prend un envol spacieux et léger en soulignant sa démarche.

de sa sainteté, le bâton du géant enfoncé dans le sol devrait fleurir et porter des fruits⁸². Malheureusement, nous avons du mal à constater si le bâton tenu par saint Christophe est réellement bourgeonné ou pas, l'état incomplet de la représentation ne le permet pas. Il n'est pas interdit de penser que la ramification supérieure du bâton pourrait porter l'amorce d'un bourgeon, selon les attributs conventionnels de saint Christophe. La fonction première de saint Christophe est la protection contre la morte soudaine. Il suffisait de le regarder en l'invoquant contre la mort subite pour être préservé de la « mal-mort »⁸³ et il suffisait de regarder la représentation de saint Christophe pour être protégé toute la journée, ce qui assure sa très grande popularité⁸⁴.

La représentation typique de saint Christophe au moment où il traverse le cours d'eau avec l'enfant Jésus sur son épaule, en s'appuyant sur un bâton est complétée par une représentation très naturaliste des poissons et d'une écrevisse. Les poissons, au nombre de huit, sont visibles entre les pieds de Saint Christophe, l'écrevisse est mise à part et grâce à une bonne différenciation des espèces de poissons, nous pouvons, avec beaucoup de probabilité identifier la plupart d'entre elles. En premier lieu, nous remarquons la lamproie qui serpente verticalement en restant quasiment à égale distance entre des pieds de Saint Christophe. La lamproie est facilement reconnaissable grâce à ses fentes branchiales, même si dans ce cas précis, elles sont réduites au nombre de cinq paires au lieu de sept ; sa caractéristique générale ne laisse pas de doutes, surtout si on prend en compte la forme des nageoires : dorsale postérieure, ainsi que caudale diphyccerque, très clairement unilobée et symétrique. Au-dessus de la lamproie, se trouve une petite perche commune avec des bandes de rayures sombres. Le grand poisson le long du mollet gauche peut être associé à un esturgeon, principalement grâce au profil de la tête et aux nageoires ventrales (et anales). Le poisson entre la lamproie et le pied gauche de Saint Christophe nous pouvons l'identifier comme étant l'épinoche⁸⁵ ; en période de reproduction son ventre et sa gorge prennent la couleur rouge (rouge corail) ou orange vif, ce qui semble être le cas sur la peinture, d'autre part, nous pouvons distinguer ses épines dorsales, les lignes tracées avec une certaine densité sur le dos du poisson peuvent imiter l'aspect marbré

⁸² Rosa Giorgi, *Les saints*, Éditions Hazan, Paris 2003, p. 87.

⁸³ Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire référence au serpent d'airain, érigé par Moïse pour guérir son peuple (des morsures des serpents de surcroît), qu'il suffisait de regarder pour être sauvé ; *Les Nombres*, chapitre 21. Par ailleurs, la symbolique du serpent et de ses connotations est particulièrement riche, la figure du Christ peut également être associée à cette fonction salvatrice, l'allusion directe au serpent est faite par exemple dans l'Évangile de saint Jean (3.14-15).

⁸⁴ Électronique référence : Marjan Buyle and Anna Bergmans, « Découverte, étude et restauration de peintures murales (ca. 1400) en l'église Saint-Jean à Malines », *CeROArt* [Online], 8 | 2012, Online since 26 October 2012, connection on 01 September 2017. URL : <http://ceroart.revues.org/2822>.

⁸⁵ *Gasterosteus aculeatus*.

de la peau qui remplace les écailles. Il est envisageable que le poisson entre le bâton et le pied droit de Saint Christophe soit aussi une épinoche, nous remarquons la teinte rougeâtre de sa gorge et pouvons distinguer ses épines dorsales comme dans le cas précédent, sans parler du profil de la tête.



Nous savons pertinemment que dans l'iconographie médiévale, le poisson possède de multiples connotations. La signification symbolique du poisson, héritée de l'antiquité paléochrétienne, a évolué à travers diverses interprétations théologiques afin de constituer son propre champ de significations, spécifique à la pensée et à la mentalité médiévales⁸⁶. Dans la perception médiévale, le poisson, en tant qu'animal, oscille entre deux champs de significations étroitement liés : symbolique et pragmatique. Le poisson étant à la fois le symbole du Christ⁸⁷ et, par extension, de la foi chrétienne, est parallèlement un aliment d'abstinence basique imposé par l'Église tout au long du Moyen Âge lors des nombreux jours maigres. La position du poisson en tant nourriture de base à l'époque médiévale est attestée par des sources écrites et iconographiques qui se traduit par des nombreux vestiges d'aménagement de viviers, de barrages, d'étangs et de bords de rivières⁸⁸ et par des réglementations régularisant leur usage.

⁸⁶ A ce sujet, nous pouvons citer : Jean Donon, Tobie et le poisson dans la littérature et l'iconographie occidentales (III^e – V^e siècles). Du symbolisme funéraire à l'exégèse christique, dans *Revue des histoires des religions*, Année 1976, volume 190, n° 2, p.p. 113-126, Cécile Le Cornec-Rochelois, « Cécile Le Cornec-Rochelois, *Le Poisson au Moyen Âge : savoirs et croyances* », *Perspectives médiévales* [En ligne], 34 | 2012, mis en ligne le 14 août 2012, consulté le 13 février 2017. URL : <http://peme.revues.org/1953>, et la thèse de cette dernière :

⁸⁷ Saint Augustin, *La cité de Dieu*, XVIII, 23.

⁸⁸ Armelle Querrien, Pêche et consommation du poisson en Berry au Moyen Âge, dans : *Bibliothèque de l'école des chartes*, Année 2003, Volume 161, n° 2, pp. 409-435.

Dans le cas précis de cette peinture murale, les poissons étant représentés d'une manière très réaliste nous amènent résolument vers une interprétation pratique et pragmatique⁸⁹. Nous pouvons toujours prendre en compte leur signification symbolique sous-jacente, cependant ce n'est pas l'aspect dominant. Nous avons devant nous des spécimens très concrets, dotés de détails précis qui caractérisent et différencient chaque espèce au point de pouvoir la nommer.

En face de Saint-Christophe à ses pieds, nous trouvons une représentation féminine vue de profil et agenouillée devant le saint, avec les mains pieusement jointes. La femme, probablement une donatrice, est habillée de façon citadine : une blanche coiffe qui cache complètement les cheveux, une longue robe (une cotte ?) rouge, d'une grande sobriété, avec des manches courtes et un décolleté droit, la robe est fermée devant par une rangée des boutons et complétée par un chemisier blanc à manches longues qui arrivent jusqu'à la moitié de la main, en couvrant tout le dos de la main. La robe est ample et elle prend encore du volume dans cette position agenouillée ; les plis cachent la forme des éventuelles chaussures. La coiffe portée par la donatrice est une huve qui était très répandue dans la deuxième moitié du XIV^e siècle dans les milieux modestes⁹⁰. Il s'agit d'un voile léger⁹¹ qui se caractérise par une forme triangulaire évasée en auvent sur le front ; l'ensemble est maintenu sur la tête par des épingles placées sur les côtés de la tête afin que les pans retombent sur le cou ; la huve ne laisse pas apparaître les cheveux. Nous ne voyons aucun bijou ni aucune trace de richesse. Cette représentation féminine dans une société très clairement masculine est particulièrement interpelant.

6.10.3) Sujet, interprétation, analyse de la composition et lecture des peintures

S'il s'agit de l'interprétation du sujet, nous ne pouvons pas reconstituer la signification de cette scène dans sa totalité car nous n'avons accès qu'à un tiers des peintures ; les deux tiers sont cachés par les enduits. Cependant, à partir du fragment disponible, nous pouvons interpréter la distribution des images et leur message. Conformément aux habitudes de l'époque, cette scène est enracinée dans la vie présente. Nous sommes ici bien loin de la danse macabre ; la mort elle-même ne figure pas. Nous avons avant tout une représentation de la piété individuelle et du moment où tout bascule dans l'au-delà, c'est-à-dire le jugement instantané et une figuration de la protection de la mauvaise mort. Nous remarquons une forte polarisation,

⁸⁹ Nous pouvons toujours prendre en compte leur signification symbolique sous-jacente, cependant ce n'est pas cet aspect qui est dominant.

⁹⁰ Eugène Viollet-le-Duc, *Encyclopédie médiévale*, Tome 1 : Architecture, Refonte du Dictionnaire Raisoné de l'Architecture, Lonrai, Inter-Livres, 1992, p.561.

⁹¹ Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française, depuis le temps mérovingien jusqu'à la Renaissance*, Tome III, Le Costume, Paris, August Picard Éditeur, 1916, p.573.

une sorte de dualité qui divise la représentation en deux mondes. Le côté gauche est occupé par le monde spirituel et eschatologique, un au-delà qui attend chacun et le côté droit qui est occupé par le monde quotidien avec des références explicités au connu et au coutumier. La scène avec saint Michel se situe hors temps et hors espace défini et se réfère à la piété collective, en revanche la scène avec saint Christophe se reporte à la dimension terrestre, bien défini par les détails naturalistes des espèces de poissons, et la piété individuel enraciné dans le présent. Le réalisme de représentation de deux parties témoigne de la temporalisation, de la volonté d'ancrer les scènes dans ce qui est familier, connu et proche. Nous pouvons en conclure une opération didactique qui indique que c'est dans le présent qu'il faut préparer la rencontre avec l'au-delà et la qualité de cette préparation est particulièrement déterminante.

La lecture des peintures s'opère de la gauche vers la droite. La composition de la partie gauche forme un triangle et elle est basée sur la silhouette de saint Michel. L'impression de légèreté de la scène est construite par la ligne diagonale du corps de l'archange, qui monte tout le long de sa jambe droite et se termine par la tête, pour ensuite redescendre vers le bas avec la ligne très dynamique de la lance. Le corps de l'archange, vu de trois quarts et penché légèrement vers la droite, forme un triangle avec la ligne déterminée par la lance, la base du triangle est constituée par le corps du démon étalé sous les pieds de saint Michel. La forme du triangle est renforcée par le mouvement de la balance : le fléau constitue une autre diagonale qui monte de la gauche vers la droite.

La composition de la partie droite des peintures est également inscrite dans un triangle. La lecture de la scène commence par le personnage de la donatrice, sa posture agenouillée avec une ample robe, forme naturellement un triangle. La tête de la donatrice et ses mains jointes dirigent le mouvement vers le haut, c'est-à-dire vers saint Christophe ; la relation entre les deux personnages est très clairement séparée par le bâton de saint Christophe, qui désigne une limite entre *sacrum* et *profanum*. La posture de saint Christophe est penchée en avant, son dos se courbe sous le poids de l'enfant Jésus et ferme le triangle de la composition. Nous pouvons alors résumer l'ensemble des mouvements comme suit : le mouvement est montant (l'archange Michel), descendant (la lance), horizontal (le démon), puis, en changeant de scène, horizontal (la donatrice), montant (les mains jointes, les bras de saint Christophe) jusqu'au sommet de la représentation (le Christ), et enfin descendant (le dos voûté de saint Christophe).

La place du fidèle/observateur est à l'extérieur de la représentation, il ne rentre pas à l'intérieur du « récit », il n'est pas pris en compte. Le manque de perspective crée une distance entre le monde représenté et le monde vécu ; les scènes auxquelles le fidèle assiste se déroulent devant lui et il occupe la place d'observateur. Bien évidemment nous avons à faire à une

hiérarchie symbolique de statuts qui s'exprime par la taille des personnages. L'analyse de la scène nous permet de conclure que le sujet s'inscrit parfaitement dans un courant de la piété individuelle qui justement commence à connaître son essor à partir de la fin du XIV^e siècle. La relation entre l'art et la société est souvent construite à travers la personne du commanditaire, avec ses moyens financiers, sa position et surtout ses relations avec le monde de la production artistique. Il nous paraît tout à fait plausible que nous nous trouvions devant une iconographie qui indique l'usage commémoratif de la pièce, chapelle funéraire privée destinée au culte personnel.

6.10.4) Les épures



Au-dessus de la ligne des peintures se trouvent des multiples esquisses exécutées avec la même couleur que les polychromies dans la partie supérieure. Les épures n'entrent pas directement dans l'analyse du sujet, mais leur présence et surtout leur interférence avec la partie peinte posent des questions sur la chronologie des peintures. Elles sont exécutées à l'ocre rouge et témoignent d'une grande habilité du peintre en apparaissant comme des exercices préparatoires, cependant aucun de ces portraits n'est représenté dans la partie supérieure des peintures. En revanche, il y a des éléments qui dépassent la zone inférieure et empiètent sur la partie des peintures.

D'une manière générale, les épures sont de très bonne qualité : les profils des visages sont tracés avec beaucoup de sensibilité et un sens aigu de l'observation, leurs proportions et leur personnalisation sont préservées. Parmi ces visages présentés de profil et de trois-quarts,

nous trouvons une caricature, la représentation d'un singe et celle d'un dauphin, qui selon les modalités médiévales faisait partie des « poissons ». Nous pouvons remarquer par ailleurs une certaine ressemblance du profil caricaturé avec le profil du bourgeois qui figure sur le seul fragment du vitrail d'origine qui date du début du XV^e siècle. La représentation du dauphin⁹² peut être perçue comme une allusion probable au blason du Forez.

À part un grand nombre d'esquisses de visages, nous disposons également de deux autres éléments. Le premier, situé au-dessous de saint Michel, dans le prolongement de sa jambe gauche fait penser à une représentation de la croix. Sa forme, tout à fait lisible, commence à une trentaine de centimètres du sol et déborde légèrement sur la partie des peintures proprement dites. L'extrémité supérieure a l'air d'être intégrée dans la fresque au niveau de la peinture ; on ne note aucune interruption. Les extrémités des bras, aussi bien horizontaux que verticaux sont plutôt inhabituels. Les extrémités des bras horizontaux nous font penser à la croix recroisetée⁹³ ou à la croix de Jérusalem avec chaque bras terminé par une barre verticale. Quant aux bras verticaux, les extrémités sont tripartites ; l'extrémité supérieure ressemble à une croix fleurdéliée avec des arrondis sur chaque partie, en revanche l'extrémité inférieure de la croix a l'apparence d'un trépied ; chaque partie est rectangulaire.



Sous la croix apparaît un corps humain en position debout, les bras en légère élévation. Au niveau du croisement des branches de la croix nous apercevons un dessin de bras humains, les paumes ouvertes vers le haut et, en suivant la ligne du bras gauche, se dessine le contour du corps dont la forme exacte reste impossible à distinguer, cachée par les traces de pigment ocre, dont les couches picturales s'entrecroisent assez librement, ce qui ne facilite pas la lecture ; à l'extrémité droite de la croix, le dessin d'un visage de trois-quarts épouse la forme de cette

⁹² Le dauphin à l'époque médiévale était placé au rang des poissons et considéré comme tel.

⁹³ Chaque branche de la croix est terminée par une barre perpendiculaire de manière de constituer les représentations de la croix à chacune de ses extrémités.

extrémité, dont la branche centrale masque une partie du nez et recouvre le visage. Il y a de fortes chances pour que le dessin de la croix a été appliqué volontairement ici dans le but de cacher cette représentation de corps humain : peut-être s'agissait-il d'un nu, ou d'une caricature que le peintre a obligeamment dissimulée par la suite.

Quant au deuxième élément, nous pouvons le définir comme un objet eucharistique, une croix également, mais cette fois-ci, une croix d'autel. L'objet est en effet placé au-dessous des pieds de saint Christophe (entre la lamproie et le bâton du saint) et contrairement à la précédente, il est esquissé d'une manière beaucoup plus régulière et géométriquement correcte. À l'intérieur du trait formant le contour de la croix, à la hauteur du croisement des branches, nous distinguons un trait de forme ronde ainsi qu'un prolongement du trait vers le bas, jusqu'au socle de la croix. Le trait jaune-ocre qui entoure la croix est de forme trapézoïdale dans la partie basse et de forme rectangulaire dans la partie supérieure. Il est tout à fait possible d'envisager que cette forme représente un autel avec son tabernacle vu de face, en prenant en compte l'absence de perspective propre à l'époque médiévale. La ligne supérieure de la forme rectangulaire jaune dépasse sur la surface de la partie visible de la peinture et elle est parfaitement respectée. La couche picturale est usée, il manque probablement des finitions et/ou des détails qui ont disparu, donc l'interprétation est hypothétique et la question reste ouverte. D'autres interprétations de l'objet sont, bien évidemment, envisageables : il est possible de prendre en compte une monstrance en forme de tabernacle ou d'un reliquaire ; cependant il faut rester prudent à ce sujet.



Il existe encore en autre endroit où le dessin de la partie inférieure interpelle : une tête dont le menton et la bouche restent en-dessous de la fresque alors que le haut du visage et l'arrondi du crâne disparaissent sous la peinture rouge, ce qui montre que la tête a été conçue avant la zone des peintures.

Il est tout à fait envisageable, que la partie inférieure du mur était invisible et couverte par une cimaise avec une étoffe (ou un tissu) ou par des lambris. Mais il faut prendre en compte

que les boiseries au Moyen Âge sont rares et très coûteuses et qu'elles apparaissent à partir du XV^e, voire XVI^e siècle ; de plus il n'existe aucune trace matérielle d'une quelconque structure de ce type. A l'opposé, comment envisager une chapelle avec un décor religieux dont la partie inférieure reste couverte de dessins caricaturaux, d'esquisses dont certaines tiennent plus du masque grotesque que d'un essai.

6.10.5) Conclusion

Les peintures de l'église Saint-Symphorien représentent un ensemble particulièrement cohérent de la période autour de 1400, ce qui est d'autant plus remarquable que le nombre de représentations peintes conservées de cette période est relativement restreint. Elles ont pu être préservées grâce aux nombreuses couches couvrant le pigment d'origine, posé à une époque, pour l'instant encore indéterminée.

Les peintures murales de l'ancienne chapelle de Tholons, peuvent être considérées comme un explicite portrait de la société médiévale et de sa piété. La partie des représentations auquel nous avons accès focalise, comme dans une lentille optique, reflète les modalités de la vie religieuse et sociale dans sa complexité symbolique et sa structure hiérarchique. Elle présente un épitomé des comportements et des croyances religieuses, des relations sociales et des rôles strictement reparties au sein de la société rigoureusement hiérarchisée.

L'utilisation de la chapelle n'est pas linéaire et en raison du manque de documents nous ne pouvons que proposer des hypothèses à son sujet. Étant donné que l'image médiévale fait corps avec le lieu dont elle définit l'usage et décide de son importance, une vision complète de la signification des peintures, dépend des liens entre ces dernières et l'organisation spatiale de l'église. Nous savons que l'ancienne chapelle des Tholon est le seul endroit qui offre des un décor peint avec d'un programme iconographique à la fois riche et pédagogique. Ce programme, soulignons-le, qui ne présente pas des corrélations avec la destination primitive de l'église.

ANNEXE XI

6.11) Tableau de fonctions du cardinal Pierre Girard

Date	Pape ou Protecteur	Activité/Fonction	Lieu
Vers 1330		Naissance	Saint-Symphorien-le-Chastel
1362	Urbain V	Canoniat	Saint-Juste de Lyon
1362		Bachelier	Lyon
1367		Expectative pour un office de chevalier de l'Église de Lyon	Cathédrale de Lyon
1369		Licence	Université de Toulouse
1369		Enseignant de droit	Université d'Avignon
1369		Chapelain de Pierre Roger de Beaufort (futur Grégoire XI)	Avignon
1370		Chevalier de l'Église de Lyon	(Dispensé de résidence)
1373	Grégoire XI	Archidiacre	Cathédrale de Bourges
1374	Grégoire XI	Chanoine Prévôt	Marseille
1376	Protecteur : Pierre de Cros	Clerc de la Chambre Apostolique	
1378	Clément VII	Camérier	Avignon
1378	Clément VII	Chanoine (archidiacre) Canoniat	Autun
1381	Clément VII	Encaisseur de la trésorerie	Avignon
1381	Clément VII	Nonce en France	
1382/ 1383 ?	Clément VII	Évêque	Lodève
1382	Clément VII	Diacre	Pendant sa collation de
1384 1385	Clément VII	Évêque	Le Puy

1385	Clément VII	Proto-dataire au service des suppliques	Avignon
1388	Clément VII	Nonce en Dauphiné et en Provence	Le Puy
1390	Clément VII	Droits de délivrer diverses grâces aux évêques	Beaucaire
1390	Clément VII	Cardinal Titre de Saint-Pierre-aux-Liens ; Grand Pénitencier ;	Avignon
1390	Clément VII	Sacristain de Notre Dame des Doms	Avignon
1391- 1393	Clément VII	Évêque	Nîmes
1394	Clément VII	Prévôt	Marseille
1394	Clément VII	Évêque	Lodève
1394	Benoît XIII (antipape)	Grand Pénitencier de l'Église	
1402- 1405	Benoît XIII	Évêque	Tusculum ou Frascatie

ANNEXE XII

6.12) Tableau récapitulatif du testament du cardinal Pierre Girard

Lègue/objet :	But/Destinateur :	Lieu :	Individu ou groupe concerné :	Observation/détail :
Construction d'église et dotation de 4 chapellenies	L'église de Saint-Symphorien	Saint-Symphorien-le-Château		
Tombeau	L'église de Saint-Symphorien	Saint-Symphorien-le-Château		
Vêtements		Saint-Symphorien-le-Château	Domestiques et pauvres	Habillage des domestiques et de 12 pauvres pour la cérémonie de l'enterrement
L'argent (non précisé)		Saint-Symphorien-le-Château	Pauvres	Distribution le jour de l'enterrement
200 francs	Messes	?	Exécuteurs testamentaires	Durant les deux mois après le décès
5 sols tournois monnaies du roi, la nourriture ou un gros monnaie courante			Prêtres et ceux qui ont accompagné le corps lors de sa translation	Le jour de l'enterrement
Un repas		Saint-Symphorien-le-Château	Les exécuteurs testamentaires et « <i>toutes les personnes notables qui assisterons à l'enterrement</i> »	Suite à l'enterrement
5 deniers de monnaie	Prieure pour le salut de l'âme	Saint-Symphorien-le-Château	Pauvres	Présents à l'enterrement

	Messes			12 messes par jours
6 gros d'argent courant			Exécuteurs testamentaires	Pour équilibrer les dettes et payer les créanciers
200 francs d'or	Chapitre	Avignon		Anniversaire célébré annuellement
200 francs d'or	Chapitre	Puy		Anniversaire célébré annuellement
50 francs d'or	Palais épiscopal, château et lieux dépendras	Puy		Réparation
10 francs d'or	4 ordres	Avignon	Les Mendiants (ordre)	Messes pour le salut de l'âme
10 francs d'or	L'autel de la Vierge de l'église (pas des précisions)	Avignon		Achat de cierge « qui brule jour et nuit »
Deux lits avec une bonne garniture Quatre lits plus communs	L'hôpital (fondé par Pierre de Cros, cardinal d'Arles)	Avignon		
Six lits	L'hôpital de Saint-Benoît	Avignon (près du pont)		
30 francs d'or			Jacquemette Colin (mère de Jean Bedos)	
60 francs d'or			Jean Bedos	
30 francs d'or			Margueritte (« sœur de Jean Girard » - sœur du testateur)	
100 francs d'or			Jean Girard (frère du testateur) et ses descendants	
Patrimoine familiale		Saint-Symphorien—le-Château	Jean Girard (frère du testateur) et ses descendants	Pas de précisions sur la nature du « patrimoine » probablement l'immobilier

1 gros d'argent	Messe d'anniversaire à perpétuité*	Saint-Symphorien—le-Château	Jean Girard (frère du testateur) et ses descendants, héritiers et successeurs, dans le cas d'absence de descendant légitimes, les biens reviens aux chapelains	- 12 prêtres obligatoires, sonnerie des cloches pour la messe ; - Interdiction d'aliénations des biens *Il inclue les « parents, mais, bienfaiteurs » ;
100 francs d'or			Jean Terraille (frère)	
100 francs d'or			Jean Campan (parent)	
50 francs d'or			Lucie, épouse de Jean Arnaud (parent)	
Argent (notion générale)			Domestiques	Habillés et nourris convenablement et faciliter, si le souhait, après 15 jours de résidence le retour chez soi
100 francs d'or	Ornements aux armes du cardinal	Marseille	Chapitre (communauté)	Inciter les chanoines à prier pour le salut de l'âme
100 francs d'or	Ornements aux armes du cardinal Habillement sacerdotal	Prieuré du Mas des Saintes Filles de l'ordre de Saint Benoît, diocèse de Saint Paul-Trois-Châteaux		
Prébende et 60 francs d'or	- Une maison canoniale dans le cloître de l'église du prieuré d'Ardat - Messe d'anniversaire	Toulouse	Jean Teraille (neveu) - Chapitre (communauté)	- La messe avec les sons des cloches et les cérémonies

25 francs d'or	Habillement sacerdotal aux armes du cardinal Ou les réparations de prieuré	L'église de Cyzano, l'ordre de Saint Benoît, diocèse de Pittica	Prieure (communauté) Ou : Prieuré (bâtiment)	Le choix entre les deux revient aux exécuteurs testamentaires
60 francs d'or	Chape aux armes du cardinal	Carcassonne	Chapitre (communauté) de l'église (pas de précisions)	
30 francs d'or	Chape aux armes du cardinal Ou les réparations des bâtiments de chamarerie	L'église de Saint Papul	(Communauté)	La chape destinée (exclusivement ?) aux processions
60 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église d'Escure, ordre de Saint Benoît, diocèse d'Alby	Prieuré (communauté)	
20 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Testagrobiolo, ordre de Saint Benoît, diocèse d'Alby	Prieuré (communauté)	
30 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Vulatis (?), ordre de Saint Augustin, diocèse de Nîmes	Prieuré (communauté)	
25 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Macrozis, ordre de Saint Benoît, diocèse de Nîmes	Prieuré (communauté)	
25 francs d'or	Réparations	Austiagranicis (?), diocèse d'Uzès	Prieuré (bâtiment)	
15 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Leigneux, ordre de Saint Benoît, diocèse de Nîmes	Prieuré (communauté)	
25 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Saint-Jean de Vassalieu, ordre de Cluny, diocèse de Carpentras	Prieuré (communauté)	

25 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Saint-Juline en Jarrez, ordre de Saint Benoît, diocèse de Lyon	Prieuré (communauté)	Précision : une pension annuelle sur l'église
30 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Ternay, ordre de Cluny, diocèse de Vienne	Prieuré (communauté)	
15 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église paroissiale de Ternay, diocèse de Vienne	(Communauté)	
20 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église d'Artas (?), ordre de Cluny, diocèse de Nîmes	Prieuré (communauté)	
30 francs d'or	Réparations	Saint-Georges de Mizex (?), ordre de Cluny, diocèses de Valence	Prieuré (bâtiment)	
20 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Sainte-Croix en Caudillon, ordre de Saint-Augustin	Prieuré (communauté)	
20 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Crépinian, ordre de Saint Benoît, diocèse de Rodez	Prieuré (communauté)	
50 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal Un calice d'argent avec une patène	L'église de Pont-Château, ordre de Saint Benoît, diocèse de Nîmes	Prieuré (communauté)	
20 francs d'or	Un habillement sacerdotal aux armes du cardinal	L'église de Melercieux (?), ordre de Saint Benoît, diocèse de Nîmes	Prieuré (communauté)	
Agréages des revenus des fermiers	Réparations		Prieuré (bâtiment)	
Total : 2005 francs d'or et 7 gros d'argent + les sommes qui n'ont pas été précisées				

